BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO
1 641 866

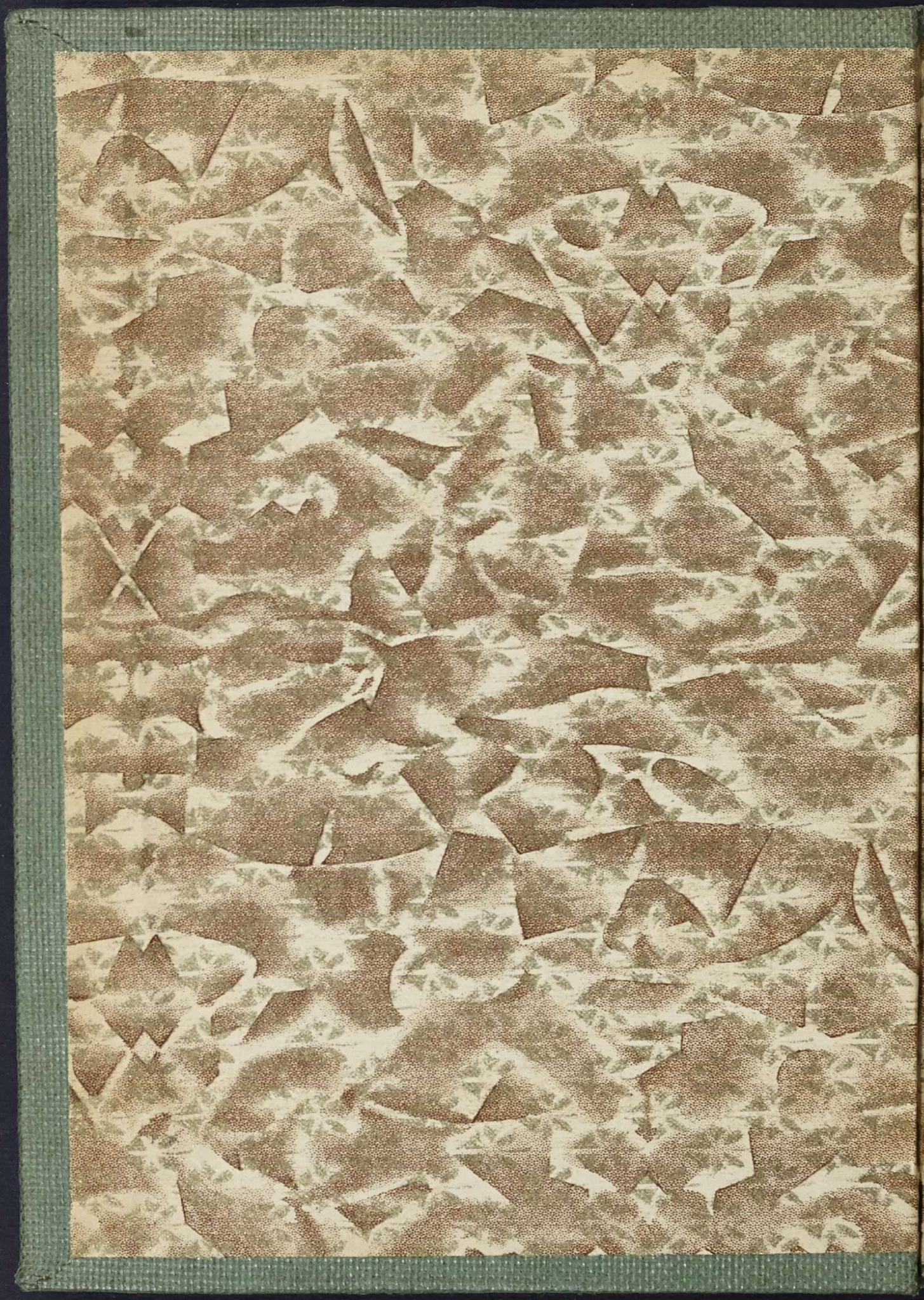

Hommage affectueux
G. Colmet

HISTOIRE

D'UNE

VIEILLE MAISON

DE PROVINCE

SOUVENIRS ET TRADITIONS DE FAMILLE

(1783 — 1883)

PAR

GABRIEL COLMET-DAAGE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
G 5881

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

G
5881

2 f

995

HISTOIRE

D'UNE

VIEILLE MAISON

A LA MÊME LIBRAIRIE

Goëthe : *Hermann et Dorothée*, poème, traduit en vers français par GABRIEL COLMET. 1 volume in-16, broché.

Coulommiers. — Typ. PAUL BRODARD et Cie.

HISTOIRE
D'UNE
VIEILLE MAISON
DE PROVINCE

SOUVENIRS ET TRADITIONS DE FAMILLE

(1783 — 1883)

PAR

GABRIEL COLMET-DÂAGE

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE
H 803
G 5881

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

Droits de propriété et de traduction réservés

INTRODUCTION

Victor Hugo a écrit dans le livre sur le Rhin : « Cologne sur le Rhin, comme Rouen sur la Seine, comme Anvers sur l'Escaut, comme toutes les villes appuyées à un cours d'eau trop large pour être aisément franchi, a la forme d'un arc tendu dont le fleuve fait la corde. »

La ville de Bray-sur-Seine est située et conformée comme ces grandes cités. Mais c'est la seule ressemblance qu'elle ait avec elles. Bray est un petit chef-lieu de canton, qui compte de 1600 à 1700 habitants et qui manque complètement de caractère. La ville ne s'anime que les jours de marché. La grande rue et la

place de la Halle offrent bien à l'œil étonné des magasins et des cafés d'une apparence plus élégante qu'on ne le supposerait dans une ville si peu importante. Les guides Joanne constatent qu'elle est agréablement située sur les bords de la Seine. Mais aucune promenade pittoresque, aucune curiosité dans les environs n'y attirent le touriste. Et l'artiste y chercherait en vain un monument digne d'un coup d'œil, sauf une tour de l'ancien mur d'enceinte et la porte d'une tourelle, qui doit dater du XVIe *ou du* XVe *siècle. Mais cette porte est située hors de la vue, dans la cour d'une maison particulière; et la plupart des habitants de Bray en ignorent même l'existence.*

C'est dans cette petite ville que mon grand-père acheta, le 27 mars 1783, la maison dont je veux raconter l'histoire. Depuis lors, cette maison a appartenu successivement :

1° *A mon grand-père, et après sa mort à ma grand'-mère ;*

2° *A leur fils aîné, mon oncle Claude, et après sa mort à ma tante, sa veuve;*

3° *A mon père;*

4° *Enfin, j'en suis devenu propriétaire en 1866. Je trouve donc là quatre époques qui feront l'objet d'autant de parties de ce livre.*

Je me propose de montrer quelle part cette ville modeste et cette humble maison ont prise aux événements qui ont agité notre pays depuis 1783, et comment elles ont ressenti l'influence des changements qui se sont produits depuis un siècle, dans les idées, dans les mœurs et dans les usages de la société française.

HISTOIRE

D'UNE

VIEILLE MAISON

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

MON GRAND-PÈRE ET MA GRAND'MÈRE

Je veux d'abord vous présenter les acquéreurs de la maison.

Mon grand-père était d'une taille ordinaire, un peu gros, le teint coloré, avec une figure ouverte et intelligente. Sa capacité, son expérience, son honorabilité lui avaient acquis une certaine influence à Bray et dans les environs. Un défaut se mêlait à ces bonnes qualités : il ne supportait guère la contradiction, surtout dans l'âge mûr et dans la vieillesse; et, quand il se laissait emporter par la colère (ce qui lui arrivait souvent), il ne

ménageait guère ses expressions à l'égard de ceux qui l'avaient irrité. Aussi son autorité dans la famille était sans bornes. Ses enfants, ses amis, ses subordonnés le redoutaient un peu, malgré l'affection qu'ils lui portaient.

Dans l'acte d'acquisition de la maison, quoiqu'il exerçât à Bray depuis huit ans les fonctions de notaire, il prit la qualité d'avocat au Parlement de Paris, qualité qui lui paraissait plus distinguée que son titre de notaire. Il avouait cependant dans l'intimité qu'il avait obtenu son grade de licencié en droit dans une faculté qui n'exigeait pas d'études sérieuses pour la délivrance de ses diplômes. S'il faisait sonner un peu haut son titre d'avocat, c'est sans doute qu'il lui donnait sur ses confrères, qui ne le possédaient pas, une certaine supériorité.

Mon grand-père jouissait d'ailleurs d'une grande considération dans la ville et dans les environs. Dès 1771 (il n'était alors âgé que de vingt et un ans), le duc de Mortemart, baron de Bray, etc., le nommait son procureur au bailliage de Bray et d'Everly. Mon grand-père se qualifie dans sa requête d'ex-clerc au Parlement de Paris. Le 4 février 1774, il fut reçu licencié en droit à l'université de Reims ; il prêta serment, le 21 mars de la même année, comme avocat au Parlement. Les seigneurs de Parouseau, Villenavotte et autres

lieux (1774), de Sergines (1779), de Chalmaison (1781) le nomment prévôt de leurs justices seigneuriales. En 1775, il était devenu notaire à Bray.

Mon grand-père jouait donc dans son pays un rôle assez important.

Je ne parle de mon grand-père que par ouï-dire, car je n'avais que cinq ans lorsqu'il mourut. Mais j'ai mieux connu ma grand'mère, que nous avons conservée jusqu'à ma dix-huitième année. Quelle excellente femme! Je la vois encore, dans sa vieillesse, bonne, indulgente pour tous, si charitable, si heureuse quand elle pouvait, pendant les vacances, réunir presque tous ses enfants et petits-enfants autour d'elle. Une de ses contemporaines me disait un jour : « Votre grand'mère était entourée de mauvaises langues ; mais elle, elle n'a jamais dit de mal de personne, et elle n'a jamais manqué de défendre ou d'excuser les absents qu'on attaquait devant elle. » Ceux qui connaissent les petites villes, ainsi que les commérages qui s'y débitent et qui y circulent sans cesse, peuvent apprécier la valeur d'un pareil éloge.

En 1783, lors de l'acquisition de la maison dont ma grand'mère fut pendant un demi-siècle le génie tutélaire, c'était une petite femme blonde, vive, enjouée, avec une pointe de malice qui perçait quelquefois dans sa physionomie ouverte

et franche. Elle avait alors trois enfants, en attendait bientôt un quatrième, que deux autres devaient suivre encore à des intervalles rapprochés. Elle devait être plutôt agréable que jolie ; sa grâce et sa bonté tempéraient la sévérité de mon grand-père, auquel elle se soumettait toujours en apparence, mais sur lequel elle exerçait pourtant une heureuse influence. Elle entendait à merveille la direction d'un ménage, et son économie intelligente allait lui être bien utile dans une situation modeste pour élever six enfants pendant les années difficiles de la fin du siècle dernier.

Ma grand'mère employait, pour l'administration intérieure de sa maison, une foule de petits procédés pratiques dont je ne donnerai qu'un exemple. Quand elle avait besoin d'une servante, après avoir pris les renseignements ordinaires sur l'honnêteté de la famille et sur la moralité du sujet qu'on lui recommandait, elle priait qu'on lui envoyât la fille un matin. Elle devait être jeune et n'avoir pas encore servi, de peur qu'elle n'eût déjà pris des habitudes qui n'auraient pas convenu à ma grand'mère. Quand se présentait l'aspirante à la place vacante : « Allons, ma fille, disait ma grand'mère, commencez par déjeuner. » Ma grand'mère assistait au repas. Le déjeuner constituait l'épreuve décisive. Si la fille se prélassait, prenait ses aises, mangeait lentement, elle était jugée ;

c'était une paresseuse, qui songeait plus à son bien-être qu'au service des maîtres; et ma grand'-mère la congédiait ou tout de suite ou après quelques jours, bien entendu sans dire le motif de son refus, de peur qu'il ne s'ébruitât. Mais si la fille expédiait vivement son déjeuner, sans avoir l'air de faire trop attention à ce qu'elle mangeait, elle était bien notée et gardée comme servante.

CHAPITRE II

LA VILLE ET LA MAISON

Bray avait été jadis une ville fortifiée. Il en est question, dans l'histoire de saint Louis, comme d'une place forte qui avait soutenu plus d'un siège. Une muraille, flanquée de quelques tourelles, l'entourait tout entière. Une de ces tourelles existe encore aujourd'hui; quant à la muraille, il en reste à peine quelques traces, et notamment dans la vieille maison. La ville était entourée de fossés, excepté du côté du fleuve. On entrait dans la ville par deux portes épaisses garnies de ponts-levis. J'ai vu encore une de ces portes dans ma jeunesse; seulement le pont n'était plus mobile. Je possède une eau-forte qui représente cette porte antique, qu'on a démolie parce qu'elle était ou pouvait être une cause d'accidents les jours de marché, en rendant difficile la circulation des voitures. Au reste, les fortifications de Bray, tout

au plus bonnes pour arrêter les soldats qui montaient à l'assaut avec des échelles, ne pouvaient plus protéger la ville depuis qu'on se servait du canon pour battre les murs en brèche. De là leur décadence.

Bray était la ville principale d'une baronnie qui appartenait à une des plus grandes familles de France. Les ducs de Mortemart ajoutaient à leur titre celui de barons de Bray-sur-Seine.

La grosse tour de Bray, située au centre de la ville et dont il ne reste plus de vestiges, était le siège de la justice des barons de Bray ; ils avaient le droit de basse, de moyenne et de haute justice. La juridiction de la grosse Tour s'étendait fort loin, et ses décisions étaient portées en appel au Parlement de Paris.

Bray ne ressemblait guère alors à la ville actuelle, dont j'ai constaté plus haut la propreté et l'élégance. On ne connaissait alors dans ce pays ni la pierre ni la brique ; toutes les maisons étaient bâties en pans de bois, c'est-à-dire en bois et en plâtre. Les bois restaient apparents et étaient généralement disposés sans symétrie et sans goût artistique. Les boutiques, sombres et sans ornements intérieurs ni extérieurs, n'éblouissaient pas les chalands. Et cependant, dans quelques-uns de ces magasins, l'économie y aidant, on pourrait même dire l'avarice, il s'est fait autrefois des fortunes

considérables. On peut voir encore notamment dans la rue du Pont quelques-unes de ces antiques maisons et une de ces vieilles boutiques.

La maison que mon grand-père achetait en 1783 était bâtie, comme tant d'autres, en pans de bois. Elle comptait cinq fenêtres sur la place du Marché-au-Blé; on y entrait par une porte cochère, dont le passage conduisait à la cour et par la cour au jardin, de 800 mètres environ.

Sous le passage de la porte cochère, à gauche, quatre marches conduisaient à un salon et à une petite pièce qui y attenait. Dans la cour, on trouvait deux ailes : celle de gauche contenait au rez-de-chaussée un grand vestibule et une salle à manger et une petite pièce y attenant qui, ainsi que la salle à manger, donnait sur le jardin; l'aile de droite comprenait la cuisine avec un office, la remise et l'écurie. Sous le passage de la porte cochère à droite se trouvaient deux pièces, l'une sur la place, l'autre sur la cour, formant avec une chambre au premier étage un petit bâtiment qui ne fut acquis par mon grand-père que le 29 messidor an VI. Quant au premier étage, il était divisé en chambres à coucher fort grandes et bien éclairées, sur la place ou sur le jardin. Au deuxième étage régnaient de vastes greniers.

De 1783 à l'an VI, mon grand-père fit du salon son cabinet de travail, et de la pièce y attenant

l'étude où se tenaient ses clercs. Depuis l'an VI, le cabinet de notaire et l'étude furent transportés et restèrent jusqu'en 1853 dans le bâtiment à droite de la porte cochère, qui formait d'ailleurs un corps unique avec le bâtiment principal.

Le jardin était ce qu'on appelle vulgairement un jardin de curé : une allée au milieu dans toute la longueur et une autre dans la largeur coupant la première et formant la croix venaient aboutir à une allée qui faisait le tour du jardin, et le divisaient en quatre carrés égaux, où l'on ne voyait que des légumes et quelques arbres fruitiers. Ajoutez au fond un berceau couvert de lierre, garni d'un banc de bois et devant lequel deux ou trois tilleuls et des arbres de Judée (remplacés plus tard par quatre pins) formaient un ombrage sous lequel l'on se tenait volontiers pendant les chaleurs de l'été.

Un escalier de neuf marches descendait du jardin à la promenade publique qui entoure la ville; et on pouvait par là, sans passer par la ville, gagner les bords de la rivière, qui offrent une très agréable promenade. Le jardin était séparé de la cour par une grille et par un mur que coupait un puits antique avec son attirail de corde et de poulie. Enfin, près de la porte qui sortait sur la promenade, une espèce de grande cage en treillage vert renfermait quelques poules et servait de basse-cour.

Le confortable était inconnu de nos bons aïeux, ou du moins ils ne le comprenaient pas comme nous. Aujourd'hui, on redoute l'humidité du rez-de-chaussée et on se garde d'y placer les chambres à coucher. Mais jadis on trouvait moins fatigant de n'avoir pas d'étages à monter ; même dans ce siècle, j'ai vu à Bray tous mes oncles et tantes habiter des rez-de-chaussée. Mon grand-père et ma grand'mère n'avaient pas manqué à cet usage, et je pourrais dire avec aggravation des circonstances.

On avait élevé dans toute la longueur du vestibule, qui était assez sombre, une cloison ne laissant qu'un étroit couloir pour aller du salon à la salle à manger. Cette cloison, percée de deux fenêtres et d'une porte au milieu, enfermait une pièce obscure qui a toujours été la chambre de ma grand'mère. Les fenêtres s'ouvraient sur le corridor, qui ne leur donnait ni air ni jour directs. Quant à mon grand-père, il couchait dans une petite chambre située derrière la salle à manger et qui n'était éclairée sur le jardin que par une porte vitrée. Je la connais bien, pour l'avoir habitée, cette chambre exiguë, qui forme une glacière en hiver et une étuve en été. Voilà comment s'étaient installés mes grand-père et grand'mère, dans une maison qui contient au premier étage six chambres à coucher plus grandes, plus claires et plus

saines. Ils étaient jeunes, il est vrai, en 1783; mais, par la force de l'habitude, ils sont restés toute leur vie dans les chambres qu'ils avaient d'abord choisies. Toutes les chambres à coucher du premier étage étaient carrelées. Mon père, en 1853, c'est-à-dire soixante-dix ans plus tard, en a fait parqueter une, qu'on appelle encore la chambre parquetée, quoique depuis dix-sept ans j'aie établi partout cette amélioration.

A Paris, nous ne comprenons guère, et depuis longtemps, le carrelage dans nos habitations; mais en province il y a peu d'années que le parquet a triomphé. Je me rappelle qu'il y a une trentaine d'années je recevais la visite d'un habitant du Mans; et je lui demandais des nouvelles d'une vieille dame dont j'avais beaucoup connu les fils. « Ah! me disait-il, c'est une excellente personne, mais dont la tête s'affaiblit beaucoup. Figurez-vous que récemment elle a fait parqueter toute sa maison! — Mais, répliquai-je, il n'y a rien là de déraisonnable. — Oh! reprit-il, le salon, passe encore; mais toutes les chambres à coucher! »

CHAPITRE III

L'INSTALLATION — LA RÉVOLUTION — L'ÉMEUTE

Quoique l'acte d'acquisition de la maison porte la date de mars 1783, mes parents ne s'y installèrent pas immédiatement. Il est probable que mon grand-père y transporta la même année son cabinet et son étude de notaire; mais mon père, qui est venu au monde le 21 février 1784, m'a toujours dit qu'il n'était pas né dans la maison de la place du Marché; il n'y vint que lorsqu'il fut sevré; ma grand'mère, vraisemblablement, voulut remettre les fatigues du déménagement et de l'installation après sa grossesse et sa délivrance.

C'est donc en 1784 que ma grand'mère prit possession de la maison. Elle y entrait avec trois enfants : sa fille aînée, Laurence (née le 18 octobre 1777); une deuxième fille, Marie (21 septembre 1781), et son fils Claude (20 décembre 1782). Mon père (21 février 1784) était alors en nourrice

et ne revint à la maison que l'année suivante. Deux autres enfants augmentèrent encore la petite famille : un fils, Isidore (1er septembre 1785), et une fille, Angélique (20 octobre 1786).

Je n'ai pas connu la sœur aînée de mon père ; elle est morte avant ma naissance. Quant aux autres frères et sœurs de mon père, je les appellerai dès à présent mes oncles et tantes, même si je parle d'eux à des époques antérieures à ma naissance. Je les désignerai donc par les noms de ma tante Marie ou plutôt Manette, mon oncle Claude, mon oncle Isidore et ma tante Angélique.

Ma première tante avait reçu à sa naissance le prénom de Marie ; mais voyez l'influence de la mode ! dans ce temps-là et bien des années après, on considérait le nom de Marie, si bien porté aujourd'hui, comme le plus vulgaire des prénoms, qui n'était bon que pour les servantes d'auberge. Aussi les frères et sœurs, et même les parents de ma tante Marie, aimèrent mieux l'appeler Manette, et ne l'ont jamais désignée autrement.

En 1787, dans ce nid qu'ils s'étaient choisi, avec des goûts simples et modestes comme leur fortune, entourés de la considération générale, voyant leur petite famille s'élever gaiement sous leurs yeux, mes grands-parents ne devaient-ils pas espérer jouir d'une vie heureuse et calme ? Tout ne sem-

blait-il pas leur sourire ? Mais des lueurs sinistres dans l'horizon politique faisaient déjà présager la tempête qui allait bouleverser le pays et ouvrir l'ère des révolutions.

A la mauvaise récolte de 1788, qui devait produire la disette, venaient bientôt se joindre les rigueurs de l'hiver exceptionnel de 1788-1789. La misère qui résultait de ces deux causes augmentait encore le mécontentement général. Partout éclataient des désordres devant lesquels l'autorité restait inactive ou impuissante. Les troubles n'épargnèrent pas la petite ville de Bray-sur-Seine.

Le 1er mai 1789, quatre jours avant l'ouverture des états généraux, Bray était le théâtre d'une émeute. C'était un vendredi, jour de marché. De tous les alentours, les paysans affluaient. En présence du cours du blé, que la disette fait monter à 4 fr. 50 le boisseau, une foule furieuse, affamée, que l'on évalue à 4000 personnes armées, envahit la halle. Ceux qui n'ont ni bâton ni couteau ont au moins une pierre à la main. Ils veulent le blé à 3 livres le boisseau ; les cultivateurs doivent céder à la violence et sont contraints de livrer leur blé à un prix inférieur à sa valeur réelle.

On se figure facilement l'effroi que de telles scènes durent jeter dans toute la ville et dans la maison de mes parents, située précisément sur la place du Marché. La porte dut être soigneusement

fermée ce jour-là; et la mère ne dut pas laisser les enfants s'écarter de dessous son aile.

Les angoisses ne se terminèrent pas avec la journée. Les paysans avaient annoncé qu'ils reviendraient le vendredi suivant et qu'ils pilleraient la ville, si les cultivateurs n'apportaient pas leurs grains comme à l'ordinaire.

Je laisse à penser quelles devaient être pendant toute la semaine les craintes, les perplexités qui attristèrent la pauvre maison. Enfin l'autorité envoya des soldats pour protéger la ville, et on eut plus de peur que de mal.

On sait comment, dans la nuit mémorable du 4 août 1789, la noblesse, le clergé et tous les privilégiés de l'Assemblée constituante firent *sur l'autel de la Patrie*, comme on disait alors, le sacrifice de leurs droits féodaux et notamment de toutes les justices seigneuriales. L'abolition de ces justices mettait à néant les fonctions de procureur au bailliage de Bray et de prévôt des diverses justices près desquelles mon grand-père représentait plusieurs seigneurs des environs; cette suppression le privait des appointements attachés à ces fonctions. En même temps et à mesure que les événements politiques se compliquaient, l'argent devenait plus rare; l'étude du notaire ne donnait plus ses profits ordinaires. Il fallait pourtant vêtir et nourrir la jeune famille, qui croissait en taille et en appétit

pendant que les revenus diminuaient. Aussi mon grand-père se vit obligé de chercher des compensations dans le commerce des grains et des bestiaux. Les besoins du père de famille devaient l'emporter sur la dignité du notaire.

Mon grand-père tenait aussi vers le même temps le bureau de poste de Bray, dont ma grand'mère était titulaire et qu'elle conserva jusqu'à la Restauration. A cette époque, cette faveur fut transférée à un autre notaire de la ville. Mon grand-père en conserva contre son jeune confrère une rancune dont mon père gardait encore l'impression un demi-siècle plus tard.

Il nous paraîtrait aujourd'hui assez étrange de voir un notaire directeur de la poste aux lettres. Mais, dans ce temps-là, le coût élevé des ports de lettres rendait assez rares les correspondances. Ce n'est que sous Louis-Philippe que le bureau de poste fut confié à un directeur ou à une directrice qui dut y donner tout son temps.

Quoi qu'il en soit, la maison vécut tristement et pauvrement pendant les années si agitées de la fin du dernier siècle. Mon grand-père avait sans doute exercé avec humanité les fonctions qu'il remplissait auprès des justices seigneuriales de Bray et des environs, car il ne fut l'objet d'aucune manifestation et d'aucune hostilité de la part de ses anciens justiciables.

Il paraît d'ailleurs avoir adopté les idées nouvelles et accepté la Révolution, puisque nous le trouvons successivement maire, juge de paix, administrateur du district, et que le Directoire, à la date du 8 frimaire an IV, le nommait commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Bray. Il conservait d'ailleurs ses fonctions de notaire, comme le porte l'arrêté du Directoire.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE IV

L'ÉDUCATION — LE VOYAGE — PARIS

Bray n'offrait pas de grandes ressources pour l'éducation des enfants. Quant aux filles, ordinairement à cette époque, on les envoyait d'abord à l'école jusqu'à huit ou neuf ans, et ensuite au couvent du chef-lieu du diocèse, à Sens. La sœur aînée de mon père, qui était née en 1777, et peut-être la seconde, ma tante Manette, qui avait neuf ans en 1793, durent sans doute suivre cet usage. Mais, les couvents ayant été supprimés en août 1793, elles rentrèrent à Bray. La plus jeune fille, ma tante Angélique, avait sept ans à cette époque et ne dut pas quitter la maison. L'aînée des sœurs, alors âgée de seize ans, enseigna aux deux autres ce qu'elle avait appris elle-même, et elles reçurent ainsi, sous la direction de ma grand'-mère, une éducation telle qu'on la concevait dans ce temps-là.

Mon grand-père attachait à l'éducation des fils toute l'importance qu'elle mérite. Il comprenait qu'avec les idées nouvelles l'avenir de ses enfants dépendait de leur valeur personnelle. Il s'agissait de développer et de cultiver l'intelligence dont ils étaient heureusement doués. Mais où trouver les moyens, les ressources nécessaires? Après l'école primaire de Bray, ils furent placés à quatre lieues de là, au collège de Provins. Tout ce que j'ai appris de leur séjour dans ce collège, c'est que l'aîné, mon oncle Claude, vigoureux pour son âge, ardent, prêt à faire le coup de poing à tout propos, se posait en protecteur de ses frères et avait acquis sur ses camarades l'influence que donnent la force et le courage. Mais, en même temps, il passait pour un élève assez indiscipliné et peu travailleur. Mon père était le plus laborieux des trois.

En 1793, mon père, qui s'appelait César, fut obligé de prendre au collège un nom plus révolutionnaire, et on ne l'appela plus que Brutus. Soixante ans plus tard, il fut bien étonné de rencontrer un ancien camarade qui l'aborda ainsi : « Eh! comment se porte Brutus? » Cependant ce changement de nom avait duré bien peu de temps; car, lors de la famine de 1794, le collège de Provins renvoya dans leurs familles tous ses élèves, faute de pouvoir les nourrir. Et, rentré à la maison, mon père reprit son nom de César.

Pendant les années suivantes, mon père et mes oncles restèrent dans la maison paternelle, travaillant un peu d'après leurs inspirations. Ce ne fut qu'après le 18 Brumaire, quand le calme et la confiance semblèrent renaître et promettre un meilleur avenir, que mon grand-père songea sérieusement à compléter l'éducation de ses fils. L'aîné, mon oncle Claude, s'enthousiasma pour la vie militaire; la gloire de la première campagne d'Italie avait ébloui sa jeune imagination; le général Bonaparte était son idole. Après quelques résistances, ses parents lui permirent de s'engager à dix-sept ans. Je ne le suivrai pas dans toutes ses campagnes à travers l'Europe, de l'Èbre à la Bérézina. Nous ne le retrouverons plus qu'à la chute de l'Empire.

En 1800, pendant que mon grand-père cherchait ce qu'il devait faire pour l'instruction de ses deux autres fils, il reçut le prospectus d'une pension de Paris qui promettait monts et merveilles. Dans ce temps-là, et surtout en province, on n'était pas encore blasé sur les prospectus, d'ailleurs fort rares ; et on était disposé à croire à leurs promesses séduisantes. Mon grand-père se décida donc à partir pour Paris et à mettre ses deux fils en pension loin de la maison paternelle. Le trousseau des deux garçons fut tristement préparé par ma grand'mère, aidée de ses filles. Elle était encore

sous le coup du départ de son fils aîné, qui a toujours été un peu le préféré de son cœur ; pouvait-on d'ailleurs savoir quel sort l'attendait dans ce temps de guerres et de batailles? Elle allait voir s'éloigner pour des années ses deux autres fils. Quant aux filles, l'éloignement de leurs frères et le chagrin de leur mère devaient aussi les impressionner ; mais, que sais-je ? elles enviaient peut-être leurs frères plutôt qu'elles ne les plaignaient. Je ne doute pas que mon père et mon oncle Isidore ne fussent fort satisfaits au fond du cœur de l'idée d'aller terminer à Paris leur éducation. C'était du nouveau, c'était l'inconnu, c'était le bonheur de quitter la monotonie un peu calme et le cercle étroit de la vie provinciale, c'était la séduction magnifique de ces mots : la capitale ! comme on disait alors et comme on a dit longtemps encore en province.

Un voyage en 1800 était une grosse affaire. Il fallait s'embarquer sur le coche d'eau, qui mettait deux jours et deux nuits pour faire les 24 lieues qui séparaient Bray de Paris. Le nom de coches ne s'appliquait plus au transport des voyageurs par terre. Les voitures s'appelaient déjà des diligences; mais Bray était éloigné des diligences ; et encore risquait-on, en allant les chercher aux villes qu'elles desservaient, de ne pas trouver au passage les trois places nécessaires à nos voyageurs.

On s'embarqua donc sur le coche. L'aménagement des coches ne ressemblait guère à celui de ces grands bateaux à vapeur qui transportaient les voyageurs, il y a quarante ans, sur nos grands fleuves, sur les canaux, ou aujourd'hui encore sur le Rhin, ou sur le lac de Genève. Tout luxe et tout confortable étaient bannis des coches; ils ne brillaient même pas par la propreté. Pas de salle à manger où l'on se trouve commodément assis devant une table bien servie. Il ne fallait pas compter sur la cuisine du bateau : on emportait généralement ses provisions; ou bien, aux villes et villages où l'on faisait escale, des gens du pays venaient offrir aux voyageurs des mets simples et grossiers.

Les voyageurs un peu aisés louaient des cabines où ils trouvaient le moyen de s'isoler de la société qui pouvait ne pas leur convenir, et où des garçons de quatorze et seize ans, comme mon père et mon oncle, dormaient aussi bien que dans les lits de la maison paternelle.

On faisait volontiers connaissance entre gens de la même éducation. C'est ainsi que mon grand-père se lia pendant ces deux jours de voyage avec un abbé fort aimable, fort instruit et qui semblait au courant des usages parisiens. Mon grand-père lui fit connaître le but de son voyage et lui demanda son avis sur le fameux prospectus qu'il

avait reçu d'une maison d'éducation de Paris. Le bon abbé l'engagea fortement à ne se fier à aucune des promesses qu'on lui faisait sonner bien haut.

« Ne connaissez-vous personne à Paris ? lui dit-il.

— J'ai bien deux cousins originaires de Bray, deux frères qui exerçaient tous deux les fonctions de procureurs au Parlement de Paris, répondit mon grand-père. Mais je ne les connais pas.

— Eh ! voilà votre affaire, reprit l'abbé ; c'est là qu'est pour vous le salut. Ils doivent être à même de vous renseigner parfaitement sur la pension qui convient à vos fils. »

En effet, à peine arrivé à Paris, mon grand-père se présenta chez ses deux cousins, qui habitaient ensemble un petit hôtel au Marais. Il fut très bien accueilli ; et ces visites furent le point de départ de relations précieuses pour mon père et pour mon oncle. Le plus âgé des deux procureurs n'avait qu'une fille, mariée à un architecte ; de cette union étaient nées deux filles, alors âgées de douze et quatorze ans et dont l'aînée devint plus tard ma mère. Chez le second des deux procureurs, mon père et mon oncle trouvèrent deux cousins un peu plus jeunes qu'eux, qui étaient déjà placés dans une pension dont leur père fit le plus grand éloge. Il fut décidé que les deux nou-

veaux débarqués seraient placés dès le lendemain dans la pension Lepitre. Les quatre jeunes gens, qui s'étaient plu dès le premier coup d'œil, furent enchantés de cette perspective et contractèrent le jour même une amitié qui se perpétua pendant leur longue carrière.

CHAPITRE V

LA PENSION LEPITRE

Mon grand-père, présenté par ses cousins, fut fort bien accueilli par M. Lepitre. Les arrangements nécessaires furent bientôt conclus. Mon oncle et mon père, patronnés par deux anciens élèves, se trouvèrent tout de suite à leur aise au milieu de leurs nombreux camarades.

La pension Lepitre jouissait, à cette époque, d'une réputation méritée. Balzac, dans *le Lys dans la vallée*, lui a consacré une page qu'on pourra lire avec intérêt.

M. Lepitre, capable, instruit, zélé, revoyait lui-même les devoirs de ses élèves, sinon de tous, au moins des meilleurs. Il était pied bot et ne pouvait guère marcher sans se servir d'une canne. Il se mettait assez souvent en colère, et alors la canne jouait un rôle dans la punition des élèves qui le mécontentaient. Au reste, on était beau-

coup moins susceptible que de nos jours; on ne croyait pas qu'un soufflet, qu'un coup de canne ou même que le fouet portassent atteinte à la dignité de l'enfant.

Un de mes parents, quelques années plus tard, sous le premier Empire, fut placé dans une pension fort en vogue. Le directeur, M. Hyx, en admettant un élève, demandait aux parents s'ils entendaient que leur enfant fût ou non soumis aux punitions corporelles, en d'autres termes, qu'il reçût ou non le fouet.

La mère de mon jeune parent exprima naturellement le désir que son fils ne subît pas l'humiliation d'être fouetté. Mais, quelques semaines après, ce fut l'enfant lui-même qui réclama. Le fouet en effet était remplacé par une privation de sortie. « J'aime bien mieux, lui dit-il, être fouetté que d'être retenu le dimanche à la pension. Le fouet, c'est un moment à passer, tandis que la retenue, c'est une journée entière de prison et la privation d'un bon déjeuner et d'un bon dîner. » La mère céda ; pour elle, la retenue était la privation de voir son fils. Et voilà pourquoi mon jeune cousin demanda et obtint la faveur d'être fouetté.

Revenons à la pension Lepitre.

Le caractère aimable et liant de mon père lui valut de chaudes amitiés, qui le suivirent au delà

du collège. Parmi les camarades avec lesquels il conserva de bonnes relations, je citerai le savant Naudet. Il avait fait prévoir en pension, par de grands succès dans les études classiques, la carrière brillante d'érudit, de savant historien, qui lui ouvrit plus tard les portes de l'Institut.

En souvenir de cette camaraderie, M. Naudet avait pris mon père pour avocat dans quelque procès qu'il avait eu à soutenir. Je parle de M. Naudet plutôt que de tout autre, parce qu'il y a quelques années, peu de temps avant sa mort (mon père n'était déjà plus), il m'a conté une histoire du temps de la pension Lepitre. Je m'étais fait présenter à M. Naudet dans un salon ministériel, en lui disant que mon nom lui rappellerait d'anciens souvenirs. Sa mémoire le reporta à son enfance; ce fut avec une verve presque juvénile qu'il se rappela quelques aventures du collège.

« Votre père, me dit-il, vous a-t-il parlé de notre grand combat des Horaces et des Curiaces?

— Jamais! lui répondis-je.

— Ah! ah! répondit-il; je sais bien pourquoi. C'est que nous n'y avons pas joué le beau rôle. Notre pension, un jour de promenade, s'était prise de querelle avec une autre pension. On convint de revenir le jeudi suivant au bois de Boulogne. Chaque pension dut choisir trois champions

chargés de faire triompher sa cause. Chez nous, on choisit les plus grands, supposant qu'ils seraient aussi les plus forts. Votre père et moi nous étions des trois. Nous fûmes battus à plate couture. »

CHAPITRE VI

LA CONSCRIPTION

Tous les ans, les deux collégiens de Paris venaient passer leurs vacances dans la vieille maison. Je laisse à penser avec quelle joie la mère et les sœurs accueillaient les exilés. Que de choses ils avaient à raconter! Quel air de fête la maison prenait pendant deux mois! Et l'absent, le hussard, on avait de ses nouvelles! Il courait de champ de bataille en champ de bataille! L'esprit avait peine à le suivre dans cette périlleuse carrière. Mais la loi du recrutement vint bientôt atteindre les deux autres frères. En 1805, mon père fut appelé à tirer à la conscription. Il n'y avait déjà plus beaucoup de numéros heureux, dispensant d'un départ immédiat. Dans le tirage auquel mon père fut soumis, le sort pouvait encore favoriser deux conscrits, et mon père fut un des deux. En ce temps-là, le départ d'un conscrit causait un

deuil dans toute la famille. Les armées étaient un gouffre semblable à l'antre du lion de la fable. On voyait bien ceux qui y entraient, mais ceux qui en sortaient étaient rares; et encore, s'ils en revenaient, était-ce avec tous leurs membres? Mon père, grâce à l'avant-dernier numéro qui lui échut, fut assez heureux pour échapper à ces hasards; il eut même le bonheur de n'être jamais repris, ni dans les levées extraordinaires qui suivirent, ni dans les gardes d'honneur, où l'administration impériale repêchait ceux qui avaient échappé au précédent coup de filet.

Deux ans plus tard vint le tour de mon oncle Isidore. On lui avait fait cacher dans sa manche une médaille de saint Nicolas, qui, disait-on, avait déjà fait dispenser plusieurs jeunes gens du service militaire. Mais il paraît qu'elle avait perdu sa vertu; car, de la main que cette médaille devait guider et protéger, mon oncle amena un des plus mauvais numéros. Mon oncle, sa mère, ses sœurs furent consternés de ce résultat.

Mon oncle cependant ne partit pas. Le fait, que je vais exposer, était-il possible? Est-il vrai? Je me borne à raconter ici ce que je tiens de mes traditions de famille. Pendant que mon grand-père cherchait à consoler les siens, on vint lui dire qu'il y avait peut-être un moyen d'arriver à la libération de son fils; que mon oncle devait

comparaître à la revision devant un médecin-major, qui n'était peut-être pas intraitable; qu'on pouvait s'entendre avec lui et l'amener à déclarer mon oncle impropre au service pour faiblesse de constitution, quoique en apparence — et même en réalité — il n'eût guère à se plaindre de sa santé. Enfin, après plusieurs pourparlers par intermédiaire, le médecin militaire consentit à faire ce qu'on lui demandait, moyennant un cadeau d'argenterie de 2000 francs. C'était, à cette époque, une grosse somme pour la bourse de mon grand-père. Enfin il fit le sacrifice exigé; et mon oncle fut exempté. Je ne chercherai pas à justifier mon grand-père, qui était un légiste, chargé, comme notaire, de faire respecter la loi. Il corrompait un fonctionnaire public, fait essentiellement punissable. Un juge austère aurait-il même pu trouver des circonstances atténuantes dans le désespoir de la famille, dans l'impopularité de la loi de fructidor an VI sur la conscription, et dans la haine sourde que soulevaient déjà dans tous les cœurs les sacrifices que réclamait incessamment le dieu de la guerre, qui dévorait tant de victimes?

Quoi qu'il en soit, mon père et mon oncle purent continuer leurs études. En sortant de pension, mon père avait commencé son droit à l'Ecole centrale et conquis son diplôme de licencié par une

thèse soutenue en 1805, le 14 messidor an XIII, devant la Faculté de droit de Paris, organisée l'année précédente; il entrait enfin comme clerc dans une étude d'avoué à Paris. Mon oncle Isidore se préparait par des études théoriques et pratiques à devenir pharmacien.

CHAPITRE VII

LES MARIAGES

Vers la fin du Directoire, mon grand-père commençait à se préoccuper sérieusement de l'établissement de ses filles. Elles avaient tout ce qui peut plaire à un mari, un extérieur agréable, une vive intelligence, des goûts simples et les connaissances nécessaires pour la bonne tenue et la direction d'un ménage. Mais la situation modeste de mon grand-père ne lui permettait de donner à ses filles que des dots fort exiguës. Il avait d'ailleurs des relations peu étendues; il ne pouvait donc songer à les marier hors de Bray, où les prétendants étaient peu nombreux.

Laurence, l'aînée des sœurs de mon père, épousa en l'an VII M. S***, commerçant en grains. Elle mourut quelques années après, laissant deux enfants : un fils et une fille. Le fils fut lui-même

négociant à Paris. Sa veuve et ses enfants existent encore.

Quant à la fille, ma cousine Flore, comme son père s'était remarié, elle fut élevée par ma grand'-mère dans la vieille maison, où nous la retrouverons plus tard.

La seconde sœur de mon père, ma tante Manette, était, en 1803, une grande et belle personne, bien faite, brune, avec un air digne et un peu fier. Elle était d'un caractère ferme et sérieux; et généralement on rendait justice à la maturité de sa raison et à la rectitude de son jugement.

Cette dernière qualité lui fit malheureusement défaut dans la circonstance la plus importante de sa vie, à l'occasion de son mariage. Elle s'était laissé prendre au langage doré, aux manières insinuantes de M. François R***, né à Bray d'une bonne et ancienne famille. Il était parti pour l'armée lors de la levée en masse de 1792. En quittant le service, il était revenu dans son pays natal, où il avait acheté une charge d'huissier. C'était un bel homme, aimable, beau parleur. On lui reconnaissait de l'esprit et une capacité dont nous verrons plus tard les preuves. Mais ces avantages étaient gâtés par le défaut de conduite et une conscience peu scrupuleuse qui lui avaient valu une réputation équivoque. Aussi mes grands-parents s'opposèrent-ils vivement à cette union. Mais

comme il arrive toujours en pareil cas, les colères du père, les remontrances de la mère, les conseils des frères ne firent qu'affermir ma tante dans son intention d'épouser François R***. Pour éviter des sommations respectueuses, mon grand-père et ma grand'mère donnèrent leur consentement à leur fille devenue majeure. Le mariage se fit en brumaire an XI. Hélas! elle eut à se repentir plus d'une fois de n'avoir pas écouté les sages inspirations de la famille.

Mon grand-père n'attendit pas longtemps pour marier sa dernière fille Angélique. Il l'unit en prairial an XII à un frère de son premier gendre M. S***. Ma tante Angélique était une brune fort agréable, moins grande que sa sœur Manette, un peu maigre; des yeux noirs, vifs et brillants éclairaient un visage qu'un nez un peu long empêchait d'être joli. Son futur était aussi un ancien militaire, le plus honnête et le plus doux des hommes. Ils fondèrent à Bray une maison de commerce, bien humble à ses débuts, mais qui, grâce à l'intelligente activité de ma tante, prit peu à peu un grand développement. Il fallait voir comme elle menait à la baguette les servantes, les garçons, et même son mari, qui ne jouait auprès d'elle qu'un rôle secondaire et un peu effacé. Ils acquirent une petite fortune et laissèrent, vingt-cinq ans plus tard, à leur fils, leur maison en pleine prospérité.

N'oublions pas l'incident qui termina le jour du mariage de ma tante Angélique. Le dîner de noces avait eu lieu dans la vieille maison. On dansa après le dîner. Quand les mariés se retirèrent et voulurent rentrer chez eux, on ne put retrouver la clef de leur maison. Tout dormait dans la ville, y compris les serruriers; on alla quérir une échelle, et ce fut par la fenêtre que les nouveaux époux firent leur entrée dans la chambre nuptiale.

Mon père, à vingt-six ans, en 1810, dirigeait comme principal clerc l'étude d'un des meilleurs avoués du tribunal de la Seine. Instruit, laborieux, zélé, d'une conduite irréprochable, il jouissait de la confiance du patron et de ses clients. Il était grand, mince; on remarquait la vivacité de ses grands yeux noirs; il plaisait par un air franc, ouvert, par la distinction de ses manières. Ses parents de Paris l'avaient accueilli dans leur intimité et l'avaient présenté dans leur société. Gai, spirituel, charmant causeur, danseur infatigable, il animait toutes les réunions où l'on s'empressait de l'inviter. Toutes ces qualités avaient fait une impression profonde sur sa cousine Adèle V***, la petite-fille de l'ancien procureur, ce cousin que mon grand-père avait visité en venant à Paris dix ans auparavant.

Fille d'un architecte distingué, Adèle V*** était

ce qu'on appelait en 1810 un beau parti. Aussi, quand mon père la demanda en mariage, les parents lui objectèrent sa jeunesse, son peu de fortune, l'incertitude de son avenir; mais comme leur fille refusait tous les autres prétendus, ils donnèrent enfin leur consentement, et n'eurent pas à s'en repentir. Jamais union ne fut plus heureuse. Ma mère était alors grande, bien faite, blonde; sa figure agréable, avec des traits un peu accentués, respirait la douceur et la bonté. Oh! la digne et sainte femme! avec un esprit ouvert aux arts, aux lettres, à toutes les belles choses, bonne musicienne, elle eût pu briller dans le monde. Mais elle ne se plaisait que dans son intérieur; et sa vie a été consacrée à son mari, à ses enfants, à sa famille. Mon père en se mariant se fit inscrire comme avocat au barreau de Paris, et y tint pendant quarante ans un rang honorable et une position lucrative.

Quant à mon oncle Claude, il parcourait toujours l'Europe au milieu de nos armées; il ne pouvait à cette époque être question de mariage pour lui.

Enfin mon oncle Isidore continuait ses études de pharmacien. C'était un jeune homme élégant, soigneux de sa personne, aimant les exercices du corps, bon nageur, montant bien à cheval. Il ne se maria que sous la Restauration : une première fois en janvier 1817, et une seconde en 1820.

CHAPITRE VIII

L'INVASION

La maison était bien calme depuis le mariage des trois filles. Toutefois, comme elles habitaient Bray, elles voyaient journellement leurs parents et se visitaient très souvent. Aux vacances, la présence de mon père et de mon oncle Isidore ramenait la vie et le mouvement dans la maison. C'était le moment des réunions, des dîners de famille. Mon grand-père recevait alors non seulement ses enfants, mais ses sœurs et leurs maris, également établis à Bray. Aux vacances de 1810, mon père amena sa jeune femme pour la présenter à la famille. La première impression de ma mère ne fut pas favorable à la vieille maison. Ma mère la trouva fort triste. L'esprit élevé de cette Parisienne se sentit mal à l'aise dans le cercle étroit des idées qui y avaient cours. Elle fut particulièrement froissée du peu de considération que les

grands-parents témoignaient à son mari, qu'elle estimait si haut. Mon grand-père traitait son fils comme lorsqu'il avait quinze ans. Lors même que mon père eut fait pressentir par de brillants débuts le renom qu'il devait acquérir au Palais, mon grand-père ne lui ménageait pas dans l'occasion les épithètes d'imbécile et de niais. Mon père était fait à ces manières et savait qu'elles ne témoignaient d'aucun mépris de la part de celui qui les proférait; mais ma mère ne put jamais s'y habituer.

Ma mère, heureusement, trouva dans la plus jeune de ses belles-sœurs, ma tante Angélique, un esprit qui sympathisait avec le sien. D'un esprit vif, un peu caustique, ma tante mit ma mère au courant des personnes et des choses. De quelque tact et de quelque jugement que puisse être doué celui qui arrive dans une société inconnue, il est à chaque pas, à chaque mot, exposé à froisser quelqu'un. Ma tante fut donc pour ma mère un guide et une amie.

Le mariage de Napoléon et de Marie-Louise en 1810, et surtout la naissance du roi de Rome en 1811, avaient été très favorablement accueillis dans toute la France. On espérait que l'Empereur, parvenu au plus haut degré de puissance et de gloire, mûri d'ailleurs par les années, n'aurait plus qu'un désir, celui de consolider sa dynastie, et

que, pour atteindre ce résultat, il abandonnerait ce système de guerres incessantes pour appliquer son génie aux arts et aux travaux de la paix. Mais cet espoir fut bientôt déçu. Dès les derniers mois de l'année 1811, Napoléon préparait l'expédition de Russie; et, au printemps de 1812, il commençait ses opérations à la tête de cette formidable réunion de troupes qu'on appela la Grande Armée. Les nouvelles de la guerre ne parvenaient en France que par les journaux qui ne paraissaient que sous le contrôle du gouvernement et qui, par conséquent, ne laissaient pas connaître ce qu'il voulait cacher. Tous les bulletins officiels du théâtre de la guerre, du premier au vingt-huitième, ne contenaient que des victoires; mais il fallut enfin révéler les désastres de la retraite de Moscou à la Bérézina. Nous étions vaincus d'ailleurs par le climat plutôt que par l'ennemi.

On ne pourrait aujourd'hui se faire une idée de l'impression profonde que causa dans toute la France le vingt-neuvième bulletin, que contenait le journal officiel, le *Moniteur universel*, dans le numéro du jeudi 17 décembre 1812. Quoique nos malheurs y fussent atténués, on sentait bien que l'armée était débandée et perdue. Il est vrai que, pour rassurer le pays, on terminait en annonçant que la santé de l'Empereur était excellente. D'ailleurs les lettres particulières accentuaient le désastre.

Dans son numéro du 18 décembre, le *Moniteur* annonçait que l'Empereur, arrivé le 14 à Dresde, était reparti presque immédiatement, prenant la route de Leipsick et de Mayence. Enfin le 19, le *Moniteur* constatait que l'Empereur était arrivé à Paris la veille à onze heures et demie du soir. Ces deux numéros ne disaient rien de l'armée. Le 20, l'Empereur convoquait les grands corps de l'État et leur parlait de nouveaux sacrifices à faire en hommes et en argent. On avait conservé dans ma famille le triste souvenir de l'effroi, de l'indignation, des murmures plus ou moins dissimulés que produisirent ces fatales nouvelles.

La vieille maison, comme toute la France, passa par toutes les anxiétés et les espérances de 1813 ; elle crut après les victoires de Lutzen et de Bautzen que Napoléon, cédant à l'opinion publique, aux exhortations de ses maréchaux et de ses conseillers, accepterait les conditions nouvelles de la paix qui lui était offerte. Enfin, après les revers de Leipzick et la désastreuse retraite qui les suivit, le Rhin fut franchi par les alliés le 21 décembre 1813. La France était envahie !

Malgré les brillants succès de la campagne de France, les ennemis avançaient toujours. Le 13 février 1814, les Autrichiens, commandés par le prince de Schwartzemberg, se présentèrent devant Bray. Ils triomphèrent facilement de la résistance

que leur opposa la garde nationale, restée seule pour défendre la ville. La vieille maison dut loger un général autrichien et son état-major. Le général occupait ma chambre actuelle. Mon grand-père et ma grand'mère passèrent là quelques jours pénibles. Hélas! que de personnes savent aujourd'hui par l'expérience acquise en 1870 à quels hôtes terribles on a affaire dans la personne d'étrangers victorieux ; on est en butte à leur défiance, à leurs réquisitions, à leurs menaces.

Après dix jours de cette vie commune insupportable, cette épreuve se termina brusquement. Le 18 février, Napoléon gagnait, dans le voisinage de Bray, la bataille de Montereau. J'ai entendu à propos de cette bataille, non pas au moment même de la bataille, car j'avais alors dix mois et onze jours, mais bien plus tard, j'ai entendu un témoin oculaire, un officier d'artillerie, ami de mon père, raconter une scène peu connue. La veille de la bataille de Montereau, l'Empereur attendait très impatiemment le maréchal Victor et son corps d'armée. Chaque fois qu'un aide de camp lui annonçait qu'on était sans nouvelles du maréchal Victor, l'Empereur jetait violemment son chapeau à terre. Un page, un jeune officier, le ramassait aussitôt, le lui remettait et l'Empereur le replaçait sur sa tête. Quelques minutes après, nouvelle impatience et le chapeau est de nouveau

jeté, ramassé et replacé. Cette scène se renouvela plusieurs fois.

La nouvelle de notre victoire de Montereau, parvenue à Bray le 19, jeta parmi les Autrichiens une telle panique, qu'ils quittèrent Bray précipitamment et en désordre, ne se donnant pas, dit-on, le temps de manger les repas qui leur étaient préparés.

Napoléon et son armée traversèrent Bray deux jours après sans s'y arrêter. Et, un mois plus tard, le prince de Schwartzemberg et les Autrichiens repassèrent à Bray pour se rendre à Paris.

Dans ces circonstances, mon oncle François montra une énergie et une capacité qu'on fut heureux de mettre à l'épreuve. A la première approche des troupes autrichiennes, au commencement du mois de février 1814, le maire et l'adjoint avaient quitté leur poste. Mon oncle, ancien militaire, accepta les fonctions de maire, qui lui furent déférées par ceux de ses concitoyens qui n'avaient pas quitté Bray. Il prit part à la faible résistance que la garde nationale put opposer à l'entrée des ennemis; et, pendant leur séjour, il servit d'intermédiaire entre des vainqueurs défiants et irrités et de paisibles citadins éperdus et mécontents. Aussi l'année suivante, pendant les Cent-Jours, reprit-il ses fonctions de maire le 14 mai 1815, à la suite d'une élection populaire. Sous l'Empire et sous la Restauration les maires

étaient nommés par le gouvernement. Mon oncle était donc en 1814 comme en 1815 un maire révolutionnaire, appelé dans des circonstances difficiles à suppléer les autorités légitimes. Un document, curieux par le fond comme par la forme, nous donne des détails sur ces deux élections et sur la part que mon oncle François prit aux événements. Il paraît que le tribunal de Provins l'avait suspendu pour trois mois de ses fonctions d'huissier, et que le préfet avait en conséquence prononcé sa destitution. Les habitants de Bray protestèrent en sa faveur et cent vingt des plus notables du pays signèrent la pétition suivante dont je conserve le style incorrect.

VILLE DE BRAY-SUR-SEINE,

Département de Seine-et-Marne.

Les soussignés habitants de la ville de Bray-sur-Seine certifient que M. François R***, propriétaire, est un honnête homme et un bon compatriote : que le 9 mai 1814 [1], lors de la barricade

1. La date du 9 mai 1814 est évidemment erronée : c'est le 9 février que les Autrichiens ont dû entrer à Bray. L'Empereur avait signé sa première abdication à Fontainebleau au commencement du mois d'avril 1814. Il ne pouvait plus être question le 9 mai de faire des barricades pour empêcher les alliés d'entrer à Bray.

de cette ville (les autorités absentes), il fut par ceux des habitants restés dans leurs foyers, à un nombre *conséquent*, nommé maire sous l'immédiat de M. le général de division Amet, qui commandait pour lors l'armée chargée de défendre le pont de Bray; que par son énergie, son courage et sa bonne contenance il a arresté le massacre des habitants, *le sien* et l'embrasement de la ville le 16 du même mois; que le 28 [1] dudit mois il a failli être fusillé par le retard qu'il avait apporté pour rétablir le pont pour le passage des alliés qui lui reprochaient d'être dévoué à Napoléon, et ce attendu qu'il croyait notre armée à Sens; que pendant l'exercice de ses fonctions provisoires de maire qui ont cessé le 1er mai suivant, il a sans cesse couru d'autres dangers, qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour rendre service aux armées françaises ainsi qu'à ses administrés et aux malheureux habitants de nos contrées; qu'il a toujours manifesté des sentiments d'attachement à Sa Majesté et à la cause commune; que par son intelligence et l'estime dont il jouit dans ce pays il a été eslu maire le 14 mai dernier et qu'il est dans la sincérité de nos sentiments, qu'il soit maintenu dans cette place dont l'aurait écarté

1. Il y a encore là erreur de date. Ce pourrait être le 18 ou plutôt le 19 février, le lendemain de la bataille de Montereau.

M. le préfet de ce département sous le rapport d'un décret de destitution qu'une intrigue jalouse lui a mérité d'après une suspension de trois mois arrestée par le tribunal de Provins auquel il était attaché en qualité d'huissier.

Déclarons lui délivrer le présent pour la bonté de ses droits et la reconnaissance des services qu'il nous a rendus et est encore susceptible de nous rendre. *Prions ceux qui sont à prier* de lui être utiles et favorables.

Fait à Bray, le 19 juin 1815.

Suivent 120 signatures, parmi lesquelles je remarque celle de mon grand-père, qui ne pouvait refuser son témoignage même à un gendre qu'il n'aimait pas beaucoup.

CHAPITRE IX

LE RETOUR DU SOLDAT

La chute de l'Empire mit fin à la carrière militaire de mon oncle Claude et le ramena dans la maison paternelle. Il n'y avait fait que des apparitions pendant le Consulat et l'Empire, car on donnait alors peu de congés aux soldats. Pendant quinze ans, mon oncle avait combattu sur presque tous les champs de bataille qui, de Cadix à Moscou, ont ensanglanté l'Europe. Il servait dans les hussards de la garde. Il passait pour aussi brave qu'indiscipliné ; il était de ceux qu'on désigne ainsi : mauvaise tête et bon cœur. Il n'avait bien des fois échappé que par des circonstances providentielles aux périls qu'il affrontait sans cesse. J'en citerai deux exemples. Un jour, en Espagne, son colonel demande vingt-cinq hommes de bonne volonté pour faire une reconnaissance jugée périlleuse. Il s'en présente cinquante. Le colonel

en choisit vingt-cinq. Mon oncle fait partie de ceux qui doivent rester. Mais, désobéissant à l'ordre qui lui est donné, il s'élance au galop pour rejoindre la troupe en marche. Le colonel fait courir après lui quatre hommes, qui le ramènent de force. La reconnaissance tombe dans une embuscade, et les vingt-cinq élus sont tous massacrés jusqu'au dernier.

En Russie, il reste blessé sans connaissance, sur un champ de bataille. Les médecins chargés de relever les blessés, ne sachant s'il est mort ou vivant, le font jeter dans un fourgon sur une botte de paille. Il se tire de là, n'est ni abandonné, ni gelé, ni fait prisonnier dans la désastreuse retraite de Russie, et peut rentrer dans les rangs de son régiment pendant la campagne d'Allemagne en 1813 et celle de France en 1814.

Qu'allait faire mon oncle Claude? L'armée impériale était licenciée. On lui proposait bien de reprendre du service dans l'armée nouvelle; on lui offrit même d'entrer dans les gardes du corps, troupe privilégiée et qui devait être essentiellement royaliste. Mais, sans être fanatique de l'Empereur, mon oncle ne se souciait pas de marcher sous un autre drapeau que celui qu'il avait suivi dans les succès comme dans les revers. Il sentait qu'il se trouverait dépaysé dans un cou-

rant d'opinions exaltées en opposition avec les sentiments et les idées au milieu desquels il vivait depuis quinze ans. Mais que devenir? mon oncle avait trente-deux ans. Son instruction première avait été forcément négligée dans les premières années de la Révolution. A l'armée il n'avait appris qu'à se battre. Sur le conseil de mon père, il se résigna à entrer comme clerc dans l'étude de son père. Il avait bien une certaine répugnance pour le métier de gratte-papier. Il craignait d'ailleurs de ne pouvoir s'entendre avec mon grand-père. Ils étaient tous deux facilement irritables; et ces impatiences, ces paroles un peu dures que mon père supportait de mon grand-père pendant les vacances, il fallait que mon oncle les endurât toute l'année. Enfin, grâce à l'intervention de mon père et surtout de ma grand'mère, le père promit de bien traiter son fils, le fils de se soumettre à son père; et, en effet, les choses se passèrent très convenablement jusqu'à la mort de mon grand-père. Mon oncle n'avait guère, comme je l'ai dit, d'autre parti à prendre; on lui montrait comme but la perspective, quand on l'en jugerait capable, de succéder à son père, qui exerçait déjà depuis quarante ans ses fonctions de notaire. Mon oncle retrouvait d'ailleurs là un foyer, une famille, une mère et des sœurs qui l'aimaient, un père même qui, sous son enveloppe un peu

rude, était charmé de se préparer un successeur dans la personne de son fils aîné. Dans ses anciens compagnons d'armes il y en avait beaucoup de plus malheureux que mon oncle.

CHAPITRE X

MON ENTRÉE DANS LA VIEILLE MAISON. MORT DE MON GRAND-PÈRE

Je suis né le 7 avril 1813. Ma grand'mère vint de Bray à Paris pour être ma marraine. Elle avait pour compère mon bisaïeul maternel. Les médecins défendant à ma mère de nourrir, je fus mis en nourrice. Dans ce temps-là, la bourgeoisie parisienne n'avait pas encore adopté la mode des nourrices sur lieux. Généralement, on envoyait les enfants en nourrice dans quelque village des environs de Paris. C'est ce que ma mère avait fait pour un premier-né, qu'elle avait perdu à six mois. Elle avait cru à tort ou à raison que cet enfant eût vécu si elle avait pu exercer une surveillance quotidienne sur les soins qu'on lui donnait. Aussi ses autres enfants, moi et ensuite mes deux frères, nous fûmes mis en nourrice à Paris. Il semblerait aujourd'hui contraire à

toutes les règles de l'hygiène, de placer des enfants nouveau-nés dans des maisons peu aérées des rues de Charonne, des Boulangers, de Saint-Louis-en-l'Isle. Tel fut pourtant notre sort, et nous ne nous en trouvâmes pas plus mal. Ma mère y voyait l'avantage de nous visiter, sinon tous les jours, au moins quatre ou cinq fois par semaine.

Aux vacances de 1813, je n'avais encore que cinq mois, je ne pouvais quitter ma nourrice, on ne m'emmena donc pas à Bray, mais au mois de septembre 1814 je fis mon entrée dans la vieille maison. Je suis convaincu que ma grand'mère, mes tantes, toute la famille me trouvèrent charmant, ou du moins firent en ce sens tous leurs compliments à ma mère. Les louanges flattent toujours les mères, quoiqu'elles doutent souvent de leur sincérité.

A partir de cette époque j'ai passé tous les ans quelques semaines à Bray, et j'exposerai maintenant moins des traditions que les souvenirs de ce que j'ai vu et entendu. Sans doute je ne puis me rappeler des faits qui se rapportent aux années 1814, 1815 et 1816 et même 1817. Mais en 1818 j'avais cinq ans et demi ; et comme il m'est resté quelques souvenirs antérieurs à la mort de mon grand-père, survenue le 26 décembre 1818, il est évident que ces souvenirs se

rapportent au plus tard au mois de septembre de la même année.

Je me rappelle d'abord un grand chien, qu'on appelait Pyrrhus. Sa taille m'avait d'abord effrayé ; mais il s'était attiré mon amitié par sa bonté et sa patience. On me mettait sur son dos. Je l'enfourchais comme un cheval. Ma mère me tenait par le bras, et je faisais ainsi le tour du jardin avec une mine triomphante.

Autre souvenir enfantin. On m'avait tant répété que mon grand-père n'aimait pas le bruit, les pleurs, qu'il fallait me tenir bien tranquille, bien sage, ne rien dire quand il était là, on m'en avait tant dit, que j'avais une peur effroyable de mon grand-père et de sa grosse voix; aussi je ne bougeais pas en sa présence. Un jour pourtant, à dîner, je ne sais pour quel motif, je me mis à crier et à pleurer. J'ai oublié la faute, mais je me rappelle bien la punition. Mon grand-père fronça les sourcils. « Emmène-le, » dit mon père à ma mère, qui m'emporta dans sa chambre et m'y enferma avec un morceau de pain et un verre d'eau ! Et j'étais assis tristement auprès de ma maigre pitance, lorsque j'entendis introduire une clef dans la serrure. La porte s'ouvrit et je vis entrer ma bonne grand'mère, qui m'apportait en cachette un meilleur dîner, et même, si j'ai bonne mémoire, un peu de dessert.

De cette époque, je me rappelle encore un couple étrange, le ménage Languillat, qui composait la domesticité de la maison. Languillat était le maître Jacques de mon grand-père; il arrosait le jardin, lavait le cabriolet, pansait le cheval, l'attelait, le menait à la rivière et enfin faisait la cuisine. Et quelle cuisine, bon Dieu ! Enfin on n'était pas difficile dans ce temps-là. Pourtant quand les sauces de Languillat dépassaient la mesure du mauvais, mon grand-père sortait de table comme un furieux et allait apostropher le pauvre cuisinier d'animal, d'empoisonneur; et souvent les coups de canne accompagnaient les injures. Quelques années plus tard, en voyant les tableaux où Decamps a peint un singe en cuisinier devant un fourneau, je me rappelai ce Languillat, aussi laid que le singe, plus sale, et dont le dos était en outre orné d'une bosse qui complétait le personnage. Mais mon grand-père n'eût jamais pu trouver un serviteur plus zélé, plus patient et plus dévoué. Quant à Madame Languillat, elle n'avait qu'un avantage sur son mari : c'est qu'elle n'était pas bossue. C'est en décembre 1818 que mon grand-père mourut tranquillement dans son lit, après une courte maladie, démentant ainsi un pronostic qui avait fait sur son esprit une certaine impression. Dans un de ses voyages à Paris, quelques années avant, mon

père et ma mère l'avaient mené au jardin de Tivoli, où l'on donnait sous le premier Empire des fêtes fort appréciées du public parisien. Là il s'était laissé dire la bonne aventure par un prétendu sorcier, qui lui avait prédit qu'un cheval blanc causerait sa mort. Et depuis on ne l'eût jamais décidé à monter dans une voiture attelée d'un cheval blanc.

Mon père et mon oncle Isidore, prévenus à temps, avaient pu assister aux derniers moments de mon grand-père. Il s'éteignait entouré de tous les siens, laissant la mémoire d'un homme justement considéré, estimé de tous, aimé de sa femme et de ses enfants, qui savaient quels sentiments d'affection se cachaient sous ses manières un peu brusques et autoritaires.

CHAPITRE XI

MON ONCLE CLAUDE SUCCÈDE A SON PÈRE ET SE MARIE

Peu de temps avant sa mort, mon grand-père avait donné sa démission de ses fonctions de notaire, en proposant son fils, mon oncle Claude, comme son successeur. Mon oncle ne remplissait pas rigoureusement les conditions exigées par la loi. Pour être notaire de troisième classe [1], il faut avoir travaillé pendant trois années au moins chez un notaire de première ou de seconde classe. Or mon oncle n'avait travaillé que chez son père, c'est-à-dire dans une étude de troisième classe seulement; mais on a toujours été plus indulgent

1. Il y a trois classes de notaires : 1° ceux des villes où est établie une cour d'appel : ils peuvent faire des actes dans l'étendue du ressort de la cour; 2° ceux des villes où il n'y a qu'un tribunal de 1re instance : ils instrumentent dans l'arrondissement; 3° ceux des autres communes, qui n'ont de compétence que dans le canton.

pour les fils de maîtres. Aussi la nomination de mon oncle ne paraît pas avoir souffert de difficulté.

Une étude de notaire dans un chef-lieu de canton n'avait certes pas dû figurer dans les rêves d'avenir du hussard de la garde pendant ses quinze ans de campagne. Néanmoins il s'était mis avec résolution à cette tâche, qui lui semblait d'abord ingrate; il s'y était appliqué avec une louable persévérance. Mon grand-père, aussi surpris que satisfait de voir les excellentes dispositions de son fils, et reconnaissant son aptitude, l'avait aidé de toute l'expérience que lui donnaient ses quarante ans d'exercice.

Il lui avait pendant quatre ans enseigné la pratique des affaires, et rien ne pouvait lui être plus agréable que de préparer ainsi son fils à lui succéder. Il pensait d'ailleurs qu'au début il pourrait encore aider mon oncle de ses conseils dans les cas embarrassants. Si la mort de mon grand-père privait mon oncle de cette ressource, il ne restait pourtant pas seul pour porter le poids des affaires. Il avait auprès de lui un maître clerc, M. Dauvet, déjà ancien dans l'étude, très au courant de la clientèle et qui allait être pour lui un collaborateur précieux. Nous retrouverons plus tard M. Dauvet.

Mon oncle ne fut nommé notaire qu'après la

mort de son père, et le prix de la charge fut fixé par une convention intervenue entre mon oncle Claude d'une part, et ma grand'mère et ses autres enfants d'autre part.

Quant à la succession aux meubles et immeubles, les enfants d'un commun accord en laissèrent la jouissance et l'administration à ma grand'mère sa vie durant.

Mon oncle, depuis son retour, avait habité la maison paternelle. Il continua à y demeurer avec sa mère jusqu'à son mariage, qui eut lieu en juin 1819. Alors il maintint son étude et son cabinet dans la vieille maison; mais il prit un appartement séparé pour son ménage, dans une maison voisine. Il n'avait que la place du Marché à traverser pour aller de son appartement à son étude.

Mon oncle épousait Mlle Virginie P***, que j'appellerai désormais ma tante Virginie. Elle avait à peine vingt ans; de taille moyenne, mince, très brune, avec des yeux vifs et brillants, il lui manquait pour être séduisante un peu de grâce et de gaieté. Mais, élevée dans une famille austère, par une mère sévère et d'un caractère absolu, elle était restée sérieuse et timide. Ajoutez à ces traits une dévotion scrupuleuse, et cette jeune fille vous offrira un contraste complet au physique et au moral avec son mari. Mon oncle Claude, en effet, était

grand, fort, franc, ouvert, bruyant et, sans vouloir gêner sa femme dans la pratique de ses devoirs religieux, il était loin d'être dévot. Mais souvent, comme cette union le prouva, des caractères opposés s'entendent aussi bien et quelquefois mieux que des caractères absolument semblables. Ma tante devait d'ailleurs voir d'un œil favorable un mariage qui allait la soustraire à la surveillance incessante d'une mère d'un caractère ombrageux et difficile.

Quant au père de ma tante, M. P***, je me le rappelle quelques années plus tard : c'était un beau vieillard , au maintien digne et un peu solennel. Il avait conservé le costume de l'ancien temps. Je vois encore son chapeau à larges bords qu'il mettait sur sa tête en se levant et qu'il n'ôtait qu'en se couchant. J'ai dîné plusieurs fois avec lui chez sa fille dans la vieille maison. Il demandait en entrant la permission de rester couvert. Il trouvait la chose si naturelle, et croyait si peu se singulariser en agissant ainsi, qu'un jour, après une soirée de famille, un de nos cousins ne retrouvant pas son chapeau, M. P*** dit naïvement : Comment peut-on égarer son chapeau ? C'était d'ailleurs le plus honnête homme du monde. Son activité laborieuse avait su faire prospérer un fonds de commerce d'étoffes et de nouveautés qu'il exploitait à Bray. Des maisons rivales pouvaient

être plus riches et mieux achalandées, mais nulle ne jouissait d'une meilleure réputation. Ajoutons qu'il était royaliste, ce qui lui valut de remplir les fonctions d'adjoint au maire pendant toute la durée de la Restauration.

CHAPITRE XII

LA VILLE DE BRAY SOUS LA RESTAURATION
LES CROIX DE MISSION — LE BAPTÊME D'UNE CLOCHE

La noblesse comptait fort peu de représentants à Bray. On avait pourtant trouvé un vrai gentilhomme pour le nommer maire. M. de C*** appartenait à une bonne et ancienne famille. Son attachement à la légitimité ne faisait de doute pour personne. C'était un homme approchant de la soixantaine en 1815, grand, mince, de manières distinguées, bon, aimable, honnête. Il frayait peu avec les bourgeois de Bray et recherchait plus volontiers la société de quelques châteaux voisins, où il était fort bien accueilli. Il avait épousé une méridionale, vive, spirituelle, qui lui a survécu longtemps. Nous la voyions encore, il y a peu d'années, ayant conservé toutes les qualités d'un caractère original.

Les royalistes, on le sait, voulaient relever non

seulement le trône, mais aussi l'autel. On faisait alors de louables efforts pour rallumer dans les âmes la foi chrétienne, pour combattre les effets des persécutions religieuses de la première République et de l'indifférence du premier Empire. Bray vit donc comme toute la France des missionnaires venir réchauffer le zèle des tièdes et confirmer les âmes pieuses dans leurs bons sentiments.

Une croix de mission, solennellement plantée près du nouveau cimetière, fut destinée à rappeler le succès de leur prédication dans la ville de Bray, qui a toujours été citée sous le rapport du zèle religieux comme une des bonnes villes du diocèse de Meaux.

Les noms de M. et de Mme de C*** me rappellent l'histoire du baptême d'une cloche. En 1827, le village de Mousseaux, qui est presque un faubourg de Bray, avait reconstruit ou réparé son église, à laquelle un grand propriétaire des environs, M. le général comte R***, avait fait cadeau d'une cloche. Mme la comtesse R*** avait bien voulu être la marraine de la cloche; M. le préfet du département, le comte de Goyon, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, avait accepté la proposition d'en être le parrain. Au jour fixé (c'était par une belle journée de septembre), la ville de Bray fut agitée pendant quelques heures par les péripéties inattendues auxquelles donna

lieu l'attente d'une cérémonie qui paraissait devoir être bien simple. Dès une heure de l'après-midi, heure fixée pour le baptême de la cloche, le curé de Bray et son vicaire, qui était en même temps desservant de Mousseaux, étaient à l'église, ainsi que le maire, le conseil municipal et presque tous les habitants de la commune. Le parrain et la marraine devaient partir du château d'E***, résidence de la comtesse R***, et traverser Bray pour aller à Mousseaux. Comme on a peu de distractions à Bray, on attendait le passage de la voiture qui allait conduire M. le préfet et Mme la comtesse. J'étais dans la vieille maison avec un de mes cousins, guettant l'arrivée de ces personnages, avec l'intention, après les avoir vus, d'aller à l'église assister à la cérémonie. Mais une heure, deux heures, trois heures s'écoulèrent sans qu'on vît rien apparaître. On s'impatientait dans l'église à Mousseaux; on s'impatientait à Bray dans toutes les maisons où l'on attendait le passage des personnes distinguées qui avaient été annoncées. Les conjectures, les commérages allaient leur train. Qu'était-il donc arrivé?

Le préfet avait envoyé à M. de C***, notre maire, un exprès pour le prier de le remplacer comme parrain, ses occupations ne lui permettant pas de remplir la promesse qu'il avait faite. Il avait en même temps adressé ses excuses à

Mme la comtesse R***. M. de C*** avait fait immédiatement partir un messager au château d'E***, résidence de Mme la comtesse R***. M. de C*** se mettait à sa disposition, et lui demandait s'il devait aller la chercher à E***, ou si elle ne préférait pas le prendre chez lui, puisqu'elle ne pouvait aller à l'église de Mousseaux sans passer devant la maison de M. de C***.

Mais Mme la comtesse, piquée de n'avoir pas pour compère le premier magistrat du département, un comte, un gentilhomme honoraire de la chambre du roi, pensa que sa dignité était compromise si elle acceptait ainsi le suppléant du parrain qu'elle attendait; et elle fit répondre à M. de C*** qu'elle le priait de l'excuser elle-même et qu'elle chargeait Mme de C*** de la représenter comme marraine. Le château d'E*** est à quatre kilomètres de Bray. C'est ainsi que le voyage du messager, le temps que prit Mme la comtesse pour se décider et donner sa réponse, et le retour du même messager à Bray, prirent plusieurs heures. Et après cette longue attente, les habitants de Bray n'eurent à contempler que leur maire et sa femme qu'ils pouvaient voir tous les jours.

En somme, et quoi qu'on ait pu dire depuis, la Restauration fut une époque de calme et de bonheur, dont la ville de Bray jouit comme toute

la France. Les quatre premières années de ce gouvernement (1814 à 1818) furent sans doute agitées et même troublées; sans doute encore, dans les trois dernières années, le pays inquiet perdait de sa confiance dans l'avenir. Mais les années 1818 à 1827 peuvent être considérées comme les plus heureuses de ce siècle. La France se sentait à l'aise sous un gouvernement libéral qui lui donnait l'ordre et la paix après la terreur révolutionnaire et l'oppression impériale. Dans les campagnes surtout et dans les petites villes, on lisait alors peu de journaux, on ne s'inquiétait guère des débats politiques des Chambres. Les impôts étaient modérés, on ne craignait pas chaque année de voir toute la jeunesse enlevée pour l'armée. Jamais ministres plus sages et plus éclairés ne se dévouèrent plus utilement au bien public. Sans doute quelques graves événements troublèrent parfois le calme des esprits. Ainsi on découvrit quelques conspirations militaires; mais elles n'avaient point de ramifications bien profondes. La naissance du duc de Bordeaux (29 septembre 1820) vint calmer et étouffer les craintes et l'indignation causées par l'assassinat du duc de Berry (février 1820). Si le vote d'un milliard d'indemnités pour les émigrés augmenta la somme des impôts, il rassura en même temps les nombreux acquéreurs des biens d'émigrés en les ga-

rantissant contre les revendications qui les menaçaient. Quant à la guerre d'Espagne, elle dura peu de temps et fut peu meurtrière.

Je me rappelle avoir entendu, bien des années plus tard, un ami de mon père, ancien militaire, expliquer à sa façon la prospérité du règne de Louis XVIII.

« Tout le calme intérieur dont vous avez joui sous la Restauration, disait-il, vous le devez à Napoléon Ier. Sa mission a consisté à vous débarrasser de toute la génération jacobine et anti-religieuse de la fin du siècle dernier, en allant la faire tuer sur tous les champs de bataille de l'Europe. Aussi après l'Empire aucune carrière n'était encombrée ; tout aspirant à une place l'obtenait facilement. Les mécontents et les déclassés n'existaient pas. Quoique l'industrie fût bien moins développée que de nos jours, les ouvriers trouvaient plus facilement du travail. Enfin, ajoutait-il, c'est triste à dire, mais une population trop nombreuse est une cause de troubles et de désordres inévitables ! »

Il y aurait bien des réponses à faire à cette désolante théorie ; mais je me suis déjà laissé trop entraîner hors de la vieille maison. Il faut nous hâter d'y rentrer.

CHAPITRE XIII

LA MAISON APRÈS LA MORT DE MON GRAND-PÈRE
NOS VOYAGES ANNUELS AUX VACANCES

Après la mort de son mari, ma grand'mère renvoya le ménage Languillat, pour le remplacer en 1819 par une servante.

Marianne était une fille active, forte, zélée, intelligente, de cette génération de domestiques qu'on ne rencontre plus aujourd'hui. Entrée à dix-huit ans au service de ma grand'mère, elle resta attachée à la famille et à la maison pendant soixante années, dévouée successivement à ma grand'mère et, après sa mort, à mon oncle Claude et à ma tante, puis à mon père ; enfin elle est morte à mon service en 1879. Ma grand'mère avait d'ailleurs auprès d'elle sa petite-fille Flore S*** (fille de Laurence, la sœur aînée de mon père). Flore avait perdu sa mère de bonne heure ; son père, qui s'était remarié, avait laissé ses deux en-

fants dans la famille de leur mère. Le fils était en pension à Paris. La fille avait été élevée chez ma grand'mère. Flore avait alors seize ans, et jusqu'à son mariage elle devait apporter à ma grand'mère un concours de plus en plus utile.

Ma grand'mère, du consentement et même sur la demande de ses enfants, conserva, sa vie durant, l'administration de tous les biens de la communauté qui avait existé entre elle et son mari. Cette petite fortune consistait notamment dans la vieille maison et dans plusieurs lots de terre, dont ma grand'mère touchait les fermages et recevait les faisances, c'est-à-dire les œufs, le beurre, les dindons, canards et poulets, qui s'ajoutaient aux fermages suivant l'usage des baux de ce temps-là.

Ma grand'mère habita la maison jusqu'à sa mort. Toutefois elle l'avait vendue à mon oncle Claude par un acte notarié du 16 juillet 1827, moyennant une rente foncière. Il était stipulé bien entendu que ma grand'mère continuerait à jouir de la maison sa vie durant. Mon oncle Claude occupait seulement les deux pièces qui servaient de cabinet au notaire et d'étude pour ses clercs.

Mon père et ma mère nous amenaient chez ma grand'mère tous les ans au mois de septembre. C'était le moment des vacances de mon père. A cette époque, sous la Restauration, on n'en était plus aux coches pour voyager, quoiqu'il y eût

encore bien des progrès à faire. Le moyen de transport usité alors était la diligence. Les gens de mon temps se rappellent ces lourdes voitures à quatre ou cinq chevaux qui ont si longtemps roulé sur les routes royales, impériales ou nationales. La diligence qui desservait Bray partait de Paris pour Montereau, où on trouvait des voitures de correspondance pour plusieurs destinations, et notamment pour Bray. On partait de Paris à huit heures du soir; on arrivait à Bray à sept heures du matin. Pour le retour, en quittant Bray à cinq heures du soir, on se trouvait à Paris à cinq heures du matin. Dans tous les cas, il fallait passer la nuit en voiture.

La diligence de Montereau se composait d'abord, comme toutes les grandes diligences, d'un coupé de trois places, d'un intérieur de six places, et d'une banquette sur l'impériale. Mais tandis que les Messageries royales ou les diligences Lafitte et Caillard se terminaient par une rotonde de six places au plus, ce compartiment dans la diligence de Montereau pouvait contenir douze places, où on entassait les mariniers de l'Yonne qui avaient amené des bateaux à Paris ou les nourrices de Bourgogne venant chercher ou emportant des nourrissons. Ce n'est pas tout : comme les colis ordinairement n'occupaient pas toute la place qui leur était réservée sur l'impériale, on fourrait

sous la bâche, en contravention aux règlements de police, jusqu'à huit voyageurs. Seulement ils n'étaient admis à ces places déplorables qu'à la condition de descendre à Melun et de faire un détour à pied, pendant près de trois quarts d'heure au moins, pour éviter le contrôle des gendarmes. Ce monstrueux véhicule s'appelait la *Poule noire;* mais comme elle versait assez souvent, sa clientèle lui avait donné le nom de la *Guillotine*. Un de mes cousins, un garçon jovial, au moment de monter dans la voiture, dit un jour, en plaisantant, au conducteur, qui le connaissait : Conducteur, trois francs de pourboire pour vous si nous versons. Et la voiture versa ; mais il envoya promener le conducteur, qui eut le front de réclamer le pourboire.

Cette voiture, que j'ai prise mainte et mainte fois dans ma jeunesse, a soutenu plus tard la concurrence avec les bateaux à vapeur ; mais elle a dû disparaître et elle a disparu en effet en présence des chemins de fer.

Mais mon père et ma mère ne se souciaient pas de ce mode de transport qui imposait la fatigue d'une nuit blanche et vous exposait au voisinage de compagnons de route peu délicats et même grossiers.

Qui se rappelle aujourd'hui l'entreprise de diligences dirigée par Philibert et qui desservait Brie-Comte-Robert, Guignes et Nangis? Le trajet de Paris à Bray par cette voie n'était pas plus long

que par Montereau. Mon père était l'avocat de Philibert, qui lui fournissait chaque année une voiture particulière. Elle comprenait un coupé et un intérieur, et ressemblait beaucoup à certains omnibus de correspondance de chemins de fer.

Nous partions le 1er septembre ; mon père n'aurait jamais voulu anticiper, comme on le fait aujourd'hui, sur les vacances du Palais. Jusqu'à l'âge de vingt ans, je n'ai pas fait d'autre voyage que celui de Bray ; aussi ce départ était attendu avec impatience et salué avec enthousiasme par mes frères et par moi. Dès la veille au soir, la voiture venait stationner dans la cour de notre maison. Nous ne dormions pas cette nuit-là. Dès cinq heures du matin, on préparait, on chargeait les paquets. On partait à six heures pour arriver à Bray à six heures du soir. Je vois encore l'auberge de Mme Orsat où nous déjeunions à Brie. Je vois la scène qui se reproduisait invariablement à Guignes. Nous devions trouver là un relais. Le conducteur, avec une mine embarrassée, annonçait à mon père que, par une circonstance extraordinaire, il n'y avait pas de chevaux, et qu'il fallait faire reposer une heure et demie ceux qui nous avaient amenés de Brie et qui devaient continuer jusqu'à Nangis. Mon père se fâchait toujours de ce contre-temps. Quand nous étions un peu grands, nous avions beau lui dire d'avance :

« Attends-toi à l'absence du relais de Guignes.

— C'est impossible, répondait-il, Philibert m'a promis (il promettait toujours) que, cette année, je trouverais des chevaux... »

Et ce bon père se fâchait sérieusement, assurait qu'il ferait à Philibert des reproches sérieux; mais il oubliait le tout jusqu'à l'année suivante.

Cette journée de voyage à travers la Brie était aussi monotone que peu pittoresque.

Je ne me rappelle de ces voyages qu'une histoire enfantine. J'avais douze ou treize ans; mon frère Félix eut l'ingénieuse idée de jeter ma casquette par la portière. Mon premier mouvement ne fut pas de demander qu'on arrêtât la voiture, mais de dire des injures à mon frère et de tomber sur lui à coups de poing. Il riposta, bien entendu. Et ce ne fut qu'un quart d'heure après que le bruit de la dispute réveilla ma mère, qui voulut savoir le sujet de la querelle. « Pourquoi, « dis-je, a-t-il jeté ma casquette par la portière? — Ah! les vilains enfants! » Il fallut arrêter et perdre trois quarts d'heure à rattraper mon couvre-chef.

A six heures du soir enfin, nous arrivions à Bray. Nous trouvions pour nous recevoir, auprès de ma grand'mère, nos oncles, tantes, cousins et cousines. C'était pendant dix minutes une embrassade générale, qui me paraissait manquer de charmes, malgré la bonne intention.

CHAPITRE XIV

EMPLOI DU TEMPS

Dans la cour de la vieille maison une écurie et une remise contenaient le cheval et le cabriolet de mon oncle Claude. Son petit clerc, outre ses fonctions à l'étude, était chargé de laver la voiture, de panser le cheval, de le faire manger et de le mener boire à la rivière. Pendant notre séjour, mon oncle lui donnait encore une autre mission : il le dispensait de tout travail à l'étude et le mettait à notre disposition pour nous aider dans nos amusements. Il y en eut un, dont j'ai gardé le souvenir, qui excellait à faire et à diriger des cerfs-volants.

Mais mon père ne voulait pas nous laisser passer plus de trois semaines (durée ordinaire de son séjour chez ma grand'mère) sans lire une ligne ou sans écrire un mot. On n'avait pas encore l'usage de donner aux écoliers des devoirs de va-

cances, mais mon père se chargeait de nous faire travailler. Comme on va le voir, ce travail n'était pas bien sérieux. Tous les jours à midi, après le déjeuner, mon père nous installait, avec nos livres et nos cahiers, dans une chambre sur le jardin. La séance devait durer deux heures. Il nous indiquait les devoirs à faire. Lui-même prenait un livre et devait rester auprès de nous et nous surveiller. Mais bientôt on entendait du jardin la voix de mon oncle Claude ou de mon oncle Isidore qui appelaient mon père : « Allons, César, viens te promener. — Impossible! répondait mon père. Je fais travailler mes garçons. — Allons! viens donc! » Invariablement mon père finissait par obéir à cet appel réitéré. Pendant ce colloque, nous étions penchés sur nos cahiers avec l'apparence d'une application exemplaire. Mais dès que mon père avait quitté la chambre, nous pensions plus à nous amuser qu'à travailler. Nous restions bien dans la chambre le temps prescrit; nos devoirs se trouvaient faits, mais à la diable. Mon père, en y jetant les yeux, nous disait et pensait que nous étions des ânes et que nous ne ferions jamais rien de bon. Et le lendemain et les jours suivants la même scène se renouvelait.

La vendange, quand le raisin était mûr en septembre, nous offrait encore un jour de plaisir. Mon oncle Claude possédait une petite vigne qui

lui donnait en moyenne cinq ou six pièces d'un vin des plus médiocres. On allait en famille cueillir le raisin (j'en mangeais autant que j'en apportais au tonneau), on déjeunait à la vigne. C'était mon oncle lui-même qui foulait le raisin dans la cuve. Et ma mère se régalait de vin doux, ainsi que les autres amateurs de cette affreuse boisson.

Presque tous les ans nous célébrions un baptême : ma tante Virginie donnait annuellement un enfant à mon oncle Claude; on attendait les vacances pour le baptiser. Souvent, d'ailleurs, le parrain ou la marraine étaient pris dans la famille parisienne. Comme dans beaucoup de petites villes, en revenant en cortège de l'église à la maison, le parrain jetait des dragées aux gamins qui le suivaient. Nous nous amusions à les voir se bousculer quelquefois dans la boue pour conquérir une dragée. Dans les baptêmes distingués, on poussait le luxe jusqu'à jeter des centimes et même des sous. Je garde encore le hideux souvenir de deux femmes qui, en pareille occasion, pour un sou, se sont prises aux cheveux et se sont mutuellement arraché leurs bonnets.

On faisait peu de promenades au dehors. Dans ce temps-là on ne trouvait pas de voitures à louer. Cette industrie n'a pris naissance à Bray que depuis qu'il y a des chemins de fer. On allait bien

à pied voir mes jeunes cousins ou cousines en nourrice dans les villages voisins ; mais c'était plutôt là une corvée qu'un plaisir. On marchait une heure environ sur une grande route, ordinairement en plein soleil ; car on choisissait une belle journée pour ces sortes d'expéditions.

Une fois, par un beau jour, c'était là un des grands attraits de notre mois de septembre, on allait faire un déjeuner sur l'herbe à la Grande Bosse. Ces déjeuners sont restés dans ma mémoire comme une des grandes joies de mon enfance, et même de ma jeunesse. La Grande Bosse est une vaste prairie dans une presqu'île de la Seine, à 3 ou 4 kilomètres de Bray. C'était, et c'est encore le but de promenade des habitants de Bray, les dimanches d'été. Mon père l'avait achetée en 1814, et je l'ai recueillie dans sa succession. Au jour fixé (on remettait la partie si le temps se mettait à la pluie), mon père louait un grand bateau avec des mariniers pour le conduire. On y plaçait d'un bord à l'autre de grands arcs de cercles en bois, qui supportaient des toiles pour garantir de la chaleur. On y transportait les chaises de la maison. Mon père et ma mère présidaient à cette fête qu'ils avaient organisée. Les vivres n'étaient pas oubliés. Des viandes froides, des œufs durs, des fruits composaient le menu. On y ajoutait toujours des fromages à la crème, car je vois encore

deux de mes cousins, de dix-huit à vingt ans, qui généralement terminaient le festin en cherchant à se barbouiller mutuellement le visage avec les restes des fromages. Nous partions quinze à vingt, oncles, tantes, cousins, cousines. Pendant l'heure et même l'heure et demie que durait la descente en bateau, mes jeunes cousines, celles qui avaient un peu de voix, chantaient les romances en vogue. On débarquait et on se rendait sous l'ombrage épais de quatre ormes séculaires. Cet endroit charmant existe encore, et, depuis quelques années, mon garde l'appelle tout simplement le Paradis. Après le déjeuner, on pêchait le goujon sur le sable de la rivière et on rapportait à la cuisinière une friture de goujons qu'elle préparait non sans murmurer un peu, au moins *in petto*. Je me rappelle le mot d'une de nos cuisinières : « Si j'étais les maîtres, je ne mangerais jamais de poisson; c'est trop sale à éplucher. » Le retour de la Grande Bosse offrait un peu plus de difficulté ou plutôt de lenteur. Les mariniers tiraient le bateau au cordeau pour pouvoir remonter la rivière, et il ne fallait pas moins de trois heures pour effectuer ce petit voyage. Aussi tous ceux qui ne craignaient pas la marche prenaient le parti de revenir à pied.

Pourquoi ne reprendrais-je pas cette tradition interrompue depuis longues années ? qui m'em-

pêcherait de recommencer pour mes enfants, petits-enfants et neveux cette fête qui m'a laissé de si chers souvenirs ? Pour ma part, je crois que je m'y amuserais beaucoup moins qu'autrefois. Et mes enfants et petits-enfants trouveraient-ils quelque charme dans ces déjeuners sur l'herbe qui ne sont plus à la mode ?

CHAPITRE XV

LES RÉUNIONS DE FAMILLE — LES JEUX INNOCENTS
MARIAGES — LA COURSE AU COQ

Nous avions aussi pendant mon séjour à Bray plusieurs grands dîners de famille. On y comptait parfois jusqu'à trente et même trente-cinq convives. Ma grand'mère, mon oncle Claude, ma tante Angélique nous recevaient tour à tour. Si mon oncle Claude nous montrait chaque année un rejeton de plus, mon oncle Isidore ne restait pas en arrière. Le plus souvent on mettait tous les enfants à une petite table, dont j'étais l'un des doyens. Si on était gai à la grande table, on était bruyant à la petite. Ma tante Manette ne nous recevait pas. L'exiguïté de sa fortune ne lui permettait pas de jouer comme les autres le rôle d'amphitryon. Mais elle ne manquait pas, ainsi que son mari et ses enfants, d'être invitée chez sa mère et chez ses frère et sœur. Ma tante Manette

amenait aussi son petit chien, qui ordinairement assistait au dîner sur les genoux de sa maîtresse. Mon grand-père, de son vivant, n'admettait pas la présence d'un tel convive. Et s'il s'apercevait que ma tante le tenait caché sous sa serviette, mon cher grand-père s'emportait avec plus de vivacité que la circonstance ne l'exigeait. Mais chez ma grand'mère le toutou était toléré; ma tante supportait pour lui les quolibets et les railleries de ses frères. On passait presque toutes les soirées dans la vieille maison. Ma grand'mère, mon père, mes oncles se tenaient dans le salon et jouaient aux cartes. On couchait les enfants à huit heures ou huit heures et demie. Dans la salle à manger ma mère cherchait à amuser la jeunesse, et notamment, à l'époque où je me place, à la fin de la Restauration, trois jeunes nièces qui trouvaient dans ces soirées de septembre plus de gaieté et de distraction que pendant tout le reste de l'année. A partir de 1827 (j'avais alors quatorze ans et demi), on voulut bien me considérer comme un jeune homme. Et de 1827 à 1831, je pris un plaisir de plus en plus vif à ces soirées intimes. Tantôt on y jouait au furet, tantôt à différents jeux de cartes peu sérieux.

D'autres fois, quand on était plus nombreux, mon oncle envoyait chercher un maçon qui était en même temps l'un des ménétriers du pays. On

le faisait monter sur une chaise avec son violon. On accrochait quatre quinquets aux quatre murs de la salle à manger. Et on dansait ainsi des quadrilles toute la soirée. On valsait très rarement; car on n'admettait guère alors la valse pour les demoiselles; quant à la polka, la mazurka, la scottish et autres danses modernes, elles n'avaient pas encore été inventées. On se livrait aussi aux jeux innocents, qui ont tous charmé nos mères et nos grand'mères. Il fallait d'abord se procurer des gages. On obtenait ce résultat au moyen de divers jeux. Le plus simple était le : *Je te vends mon corbillon; qu'y met-on?* Celui qui manque de répondre un mot en *on* paye un gage, c'est-à-dire remet à une personne désignée une clef, un crayon, un gant, etc. Voici un des jeux qui m'amusaient le plus. Si l'on était vingt, par exemple, on rangeait dix-neuf chaises le long des murs. Un des joueurs — c'était ordinairement ma mère — chantait une chanson sur l'air de laquelle on dansait en rond. Il y en avait une alors très en vogue, qui commençait ainsi :

Il était un moine blanc,
Qui hognait, qui hognait;
Madame lui a demandé
Ce qu'il avait à rire?
— Je voudrais bien entrer ici,
Mais je n'ose le dire... etc.

Quand la personne qui chantait s'interrompait et prononçait un mot convenu d'avance, chacun courait s'asseoir sur une chaise. Et comme il n'y en avait que dix-neuf pour vingt personnes, celui ou celle qui restait debout, payait un gage.

Quand on avait un certain nombre de gages, chacun devait racheter le sien par une pénitence. Ma mère ou une de mes tantes assise plaçait tous les gages sur ses genoux et les cachait sous un châle. Elle en prenait un sans le montrer en disant : *J'ordonne au premier gage touché...* Tantôt c'était un couplet à chanter, tantôt à accomplir une des scènes variées qu'on appelait des pénitences. Généralement elles consistaient dans différentes postures dans lesquelles un jeune homme embrassait une dame ou une demoiselle. On n'y voyait pas malice. Les mamans, qui ne permettaient pas alors à leurs filles de valser, ne voyaient pas d'inconvénients à les laisser embrasser sous leurs yeux. Il y a aussi une mode même pour les scrupules.

Les trois nièces que ma mère cherchait à distraire étaient alors trois jeunes personnes à marier. Je portais à mes trois cousines, qui étaient plus âgées que moi, une affection toute fraternelle. L'aînée, Flore S***, était la fille de cette sœur aînée de mon père, Laurence, que je n'ai jamais connue. Constance, la seconde, avait pour mère

ma tante Angélique. Ma tante Manette était la mère de la plus jeune, Angéla.

Ma cousine Flore, grande, bien faite, plus agréable que jolie, manquait un peu de grâce et d'élégance. Ayant perdu sa mère de bonne heure, délaissée par son père, qui s'était remarié et habitait Paris, élevée par ma grand'mère, assez exigeante à son égard, devait-elle son caractère sérieux et l'expression mélancolique de sa physionomie à toutes ces circonstances ou à sa santé délicate? Mais quel zèle et quel attachement à ses devoirs! quel cœur excellent! quelle activité! quels talents de bonne ménagère! que de qualités cachées sous cette simplicité apparente! Aussi un négociant de Bray, qui avait pu l'apprécier lorsqu'il travaillait comme clerc chez mon grand-père, M. Antoine B***, recherchant plutôt dans une femme les vertus morales que la fortune ou la beauté, se crut trop heureux de la rechercher et de l'épouser. Mariée en 1827, elle est morte seize ans plus tard, laissant une fille, Laurence, dont j'aurai occasion de parler plus tard, ainsi que d'Antoine B***, son père.

Grâce à son intelligente activité, ma tante Angélique avait su faire si bien prospérer son commerce, qu'elle pouvait donner une dot fort convenable à sa fille Constance, la seconde des trois cousines. J'ai conservé d'elle le souvenir frappant

d'un soufflet qu'elle m'a appliqué. Je dois reconnaître que je l'avais bien mérité. J'étais un gamin de douze à treize ans ; elle en avait dix-sept ou dix-huit. Elle se faisait un collier ou un bracelet de perles. Je fis voler dans la chambre la boîte aux perles. L'avais-je fait avec intention? elle le crut et ne fut pas maîtresse d'un premier mouvement, bien contraire à son calme habituel. A dix-neuf ans Constance était fort attrayante. Ses jolis cheveux châtains encadraient gracieusement des traits fins et réguliers où se reflétaient la douceur de son caractère et la bonté de son âme. Elle épousait le fils d'un négociant de Bray, qui prenait, en se mariant, la direction d'une maison de draps et de nouveautés où son père avait fait fortune. Devenue veuve en 1832, elle épousa en secondes noces un pharmacien de Paris, et mourut en couches en 1834, ne laissant d'enfants ni de son premier ni de son second mariage.

La plus jeune des cousines, Angéla, fille de ma tante Manette, passait pour la plus jolie des trois. Grande, bien faite, blonde, peut-être un peu pâle, elle savait qu'on la trouvait belle. Vive, enjouée, elle cherchait à plaire et y réussissait. Elle chantait d'une voix agréable, s'accompagnant de la guitare; aussi, quoiqu'elle n'eût ni dot à recevoir en se mariant, ni espérance de succession dans l'avenir, elle épousa vers 1830 un officier ministériel

de Fontainebleau, qui fut séduit par sa grâce, sa gentillesse et ses beaux yeux. Hélas ! elle aussi succomba à la fleur de son âge, laissant un fils qui est mort curé à la Martinique sous le second Empire.

D'après une ancienne coutume qui n'est tombée en désuétude que depuis peu de temps, lorsqu'une jeune fille de Bray épousait un étranger, on devait courir le coq. Flore et Constance se mariant à des Braitois échappaient à cette exigence. Mais Angéla se trouvait dans les conditions de la coutume et dut s'y soumettre. Voici en quoi consistait cette cérémonie. La mariée montait sur une chaise au commencement d'une des routes qui aboutissent à Bray. Les coureurs — c'était une course à pied — partaient d'une distance d'environ un kilomètre. Celui qui arrivait le premier au but, c'est-à-dire à la mariée, l'embrassait, recevait d'elle un coq, et cinq, dix ou vingt francs pour arroser le coq, selon la générosité et la fortune de la mariée. On n'aurait pu éviter cette corvée sans avoir à craindre quelque manifestation hostile au sortir de la messe de mariage. En 1854, un de mes cousins put racheter ce droit des jeunes gens de Bray. Il lui en coûta 150 francs pour éviter à sa fille cette petite scène désagréable. Quand deux groupes rivaux se disputaient le prix, la course était intéressante. Mais si tous les

coureurs s'entendaient pour manger ensemble le coq, on ne courait que pour la forme. Le jour où ma cousine Angéla fut soumise à la coutume, la lutte fut sérieuse. On se trouvait dans une chaude journée de septembre. Il me semble que je la vois encore recevant, devant la foule accourue à ce spectacle, l'accolade du vainqueur, rouge, débraillé, ruisselant de sueur.

CHAPITRE XVI

LA FOIRE DE BRAY

Je n'ai pas encore parlé du grand jour, du jour que nous attendions avec impatience, dont nous conservons un si bon souvenir, du 14 septembre, jour de la foire de Bray. Cette fête se célèbre encore; mais je la trouve bien déchue de ce qu'elle était dans mon enfance. Il est vrai qu'alors mon père m'affirmait qu'elle avait été bien plus florissante encore quand il était enfant. Les différences d'appréciation tiennent-elles à ce qu'on ne voit pas avec les mêmes yeux à douze ans et à soixante? Il y a bien quelque chose de fondé dans cette remarque. Mais il est certain, néanmoins, que la foire de Bray a diminué d'importance et décline visiblement depuis quelques années. La facilité des communications a amené les habitants des campagnes eux-mêmes à se déplacer. Ils ont vu de grandes villes, presque tous ont visité Paris.

Les spectacles d'une foire de petite ville ont perdu de leur éclat à leurs yeux. Aujourd'hui ce n'est plus guère qu'une fête semblable à toutes les fêtes locales, et beaucoup au-dessous des foires de Neuilly, de Saint-Cloud, des Loges. Cependant elle offre encore un marché important de vaches, de moutons, de chevaux et d'ânes. Mais que sont devenues toutes ces boutiques provisoires de bijouterie qui s'étalaient depuis la mairie jusqu'à la rue du Pont et même descendaient dans cette rue? Où est ce bazar si animé qui se tenait pendant deux jours sous l'ancienne halle, bien plus grande que la halle actuelle? Cette vieille halle était alors entourée d'une foule de baraques où l'on vendait toutes sortes de marchandises. Notre maison donne sur la place de la halle. Dans ma jeunesse, pendant toute la nuit qui précédait la foire, on entendait sous nos fenêtres dresser toutes ces baraques à grands coups de marteau ; et ce tapage rendait tout sommeil impossible. Aujourd'hui cette partie de la ville n'est pas beaucoup plus animée les jours de foire que les jours ordinaires. C'est dans une grande prairie, aux portes de la ville, que la foire se concentre entre deux rangs de vieux platanes. Il n'est resté devant notre maison qu'un marchand de tamis, qui jadis, et pendant de longues années, louait à mon grand-père et ensuite à mon oncle Claude et à ma tante la moitié

du passage de notre porte cochère et un bûcher au fond de la cour pour y déposer et vendre ses tamis et ses cribles. Mon père, dès qu'il a été propriétaire, a refusé de continuer cette pratique, qui gênait et encombrait singulièrement le passage. Mais le marchand ou ses successeurs n'ont pu s'éloigner. Ils stationnent ce jour-là sur notre trottoir, à côté de notre porte. Peut-être n'irait-on pas le chercher ailleurs, tant est enracinée une habitude séculaire.

Bray a deux foires très anciennes, l'une le 14 février, l'autre le 14 septembre. La première n'était guère qu'un marché aux bestiaux. Celle de septembre était plus importante. Les cultivateurs des environs et leurs femmes s'approvisionnaient de leurs vêtements d'hiver à la foire de septembre. Les marchands de la ville pensaient qu'ils ne pouvaient soutenir la concurrence des marchands forains qu'en venant se placer auprès d'eux. Il en était résulté une coutume étrange, qui a subsisté tant qu'a duré la vieille halle. Elle contenait une quantité de boutiques provisoires, formées avec des échelles dressées de chaque côté et soutenant des planches qui servaient de rayons. Une table, c'est-à-dire des planches posées sur des tréteaux, représentait les comptoirs. La veille de la foire ou pendant la nuit, tous les marchands d'étoffes de Bray transportaient dans ces bouti-

ques improvisées la plus grande partie de leurs marchandises, qu'on reportait dans les magasins le lendemain ou plutôt le surlendemain de la foire. On procédait même à ce transport de marchandises tous les vendredis, jours de marché. Cet usage n'a cessé que lorsque la vieille halle a fait place, en 1842, à une halle nouvelle moins spacieuse et dont les dispositions ne se prêtaient pas à l'établissement de ces boutiques éphémères.

Le matin du jour de la foire, ma grand'mère donnait à mes frères et à moi une pièce d'argent, pour la dépenser suivant notre fantaisie. Comme j'étais son filleul, je recevais d'elle la plus grosse pièce. Mon père a continué cette tradition en faveur de mes enfants. Et je n'ai eu garde de la laisser se perdre : je fais ce jour-là quelques petits cadeaux à mes enfants et à mes petits-enfants.

Chacun peut se figurer l'aspect du champ de foire en se rappelant les différentes fêtes semblables auxquelles il a pu assister. On y voyait, comme partout, divers cirques, saltimbanques, arracheurs de dents, tirs, billards anglais, loteries de bijoux ou autres. Sous des tentes, des marchands de vin des principales communes voisines dressent des tables et des bancs, où, à certaines heures de la journée, leurs compatriotes viennent prendre leurs repas. Je n'ai jamais osé aller déjeuner sous ces tentes. J'étais trop connu

à Bray. Mais en 1852, me trouvant à Fécamp, au moment d'une foire célèbre d'un village voisin, Angerville, nous nous décidâmes, mon frère Félix et moi, à satisfaire notre désir de déjeuner sous une tente. La foire d'Angerville, il faut le reconnaître, est plus importante que celle de Bray et offrait une grande animation. En arrivant affamés, après deux à trois heures de marche pédestre, nos yeux furent réjouis par l'aspect de huit ou neuf tentes devant lesquelles tournaient d'énormes broches sur trois rangs en hauteur et remplies de volailles, de gigots, de côtes de bœuf. Mais je me rappelle que, nous comportant en vrais Parisiens, nous manquâmes à toutes les convenances locales de ces sortes d'établissements. Premièrement, en entrant sous la tente, nous allons nous asseoir à une table et, appelant une servante, nous demandons un poulet rôti. Cette fille parut étonnée; mais enfin elle apporta le plat demandé. Mais personne ne procédait comme nous; chaque consommateur, en entrant, allait directement au comptoir, choisissait son poulet, sa côte de bœuf, son morceau, le payait et l'emportait sur une table à laquelle il s'asseyait seul ou avec ceux qui l'accompagnaient. La servante ne manifesta pas moins d'étonnement lorsque nous lui demandâmes du pain. « Ah! dit-elle, ces messieurs n'ont pas apporté de pain. » Elle voulut bien aller nous en

acheter à l'une des boutiques où on en vendait au dehors. Elle fut plus surprise encore quand mon frère réclama un couteau. Moi j'avais le mien, comme tous les consommateurs. Il fallut que la fille tirât le sien de sa poche pour le prêter à mon frère. Enfin elle fut assez embarrassée quand je lui demandai de l'eau pour tremper le vin blanc qu'on nous servait. Elle alla conférer avec le maître de l'établissement, qui fit transvaser le reste d'une bouteille d'eau-de-vie dans une autre, et me fit apporter de l'eau dans la seconde bouteille. Nous nous comportâmes, en un mot, en gens étrangers à tous les usages.

Mais revenons au champ de foire de Bray. Mon oncle avait un gros chien de garde, d'un caractère fort doux malgré sa grande taille. Cette bonne bête, qu'on laissait le jour à peu près libre de ses actions, s'en alla flâner un beau matin sur le champ de foire, et avisant parmi les boutiques celle d'un charcutier, qui lui parut appétissante, se leva sur ses pattes de derrière, et d'un bon coup de dent entama fortement un morceau de fromage d'Italie. J'étais là, devant notre maison, lorsque la marchande irritée arriva, son fromage d'Italie à la main, et porta son accusation contre le chien qu'elle avait suivi. Mon oncle sortit, écouta la plainte. La femme criait que sa marchandise était non seulement diminuée, mais

déshonorée, que ses pratiques ne voudraient pas manger les restes du chien, etc.

« Combien valait votre fromage d'Italie? lui dit mon oncle. — Oh! monsieur, il valait bien six francs. — Six francs, soit, dit mon oncle; les voilà! Mais puisque je le paye, donnez le reste à mon chien. » Voilà comment mon cher oncle satisfit tout le monde; voilà comment le délinquant reçut une récompense, au lieu du châtiment qu'il avait mérité.

Encore un souvenir du champ de foire. La scène se passe à une époque bien plus rapprochée de nous, sous le second Empire. Mon père et un de ses amis, le président de G***, dont je parlerai plus tard avec plus de détails, se promenaient en examinant les boutiques. Ils s'arrêtèrent devant un tréteau sur lequel était une loterie de bijoux. Moyennant vingt sous pour chaque coup, on jetait sur la table six dés; on pouvait gagner, suivant le chiffre qu'on avait amené, une bague, un dé, un étui, une breloque, une chaîne, une montre, le tout en or ou en argent. Mon père et son ami observèrent le jeu pendant quelque temps, et remarquèrent que les gagnants n'obtenaient jamais que des objets de peu de valeur. « Comment peut-on donc gagner la montre en or? dit le président à la marchande. — Monsieur, répondit-elle, voyez la pancarte (qui indiquait les lots corres-

pondant aux chiffres gagnants), il faut amener six points sur chacun des six dés avec lesquels on joue, soit 36. — Mais cette combinaison ne se présentera jamais ? »

La femme offrit de parier 20 francs qu'en deux cents coups elle amènerait, au moins une fois, avec ses six dés, le nombre 36. Le président de G*** accepta le pari ; mais comme mon père et lui ne se souciaient pas de se donner en spectacle à la foule qui s'était amassée, il fut convenu que la femme viendrait le lendemain, à une heure déterminée, avec ses dés, chez mon père dans la vieille maison.

Elle arriva le lendemain à l'heure dite. L'épreuve eut lieu sous le passage de la porte cochère. J'assistais à cette gageure. Le jeu dura longtemps. A partir du cent-quatre-vingtième coup tiré sans succès, la pauvre femme commença à se lamenter, à prier M. de G*** de ne pas lui faire payer les 20 francs, mais de les employer en tirant vingt coups à sa loterie, lorsque au cent-quatre-vingt-dix-septième coup elle amena les points qu'elle cherchait, 36, six points sur chacun des six dés. M. de G*** paya ses 20 francs ; mais il a toujours soupçonné que la parieuse connaissait trop bien ses dés et que le jeu n'avait peut-être pas été parfaitement loyal. Ce qui est certain, c'est que ces sortes de loteries sont aujourd'hui prohibées, comme jeux de hasard non exempts de fraude.

CHAPITRE XVII

MORT DE MA GRAND'MÈRE

Depuis le mariage de sa petite-fille Flore, ma grand'mère vivait toute seule dans la vieille maison, avec son excellente bonne Marianne, qui lui prodiguait les soins les plus dévoués. Mais le départ de sa petite-fille, dont la société l'égayait et dont les services zélés l'aidaient depuis tant d'années, avait laissé un grand vide dans la maison. Sans doute, pendant les vacances, la présence de mon père, de mon oncle Isidore et de leurs familles y ramenait la vie et la gaieté. Ma grand'mère, d'ailleurs, recevait toute l'année les visites fréquentes de ses filles, et de ses petites-filles mariées, Flore et Constance. Mon oncle Claude, qui tous les jours venait travailler à son cabinet dans la vieille maison, la voyait au moins une fois dans la journée, et ses nombreux petits-enfants, en grandissant, apportaient aussi une distraction à

ma grand'mère. Enfin des voisines, des amies faisaient souvent le soir sa partie de cartes.

Dans les dernières années de la Restauration, la pauvre femme ne marchait plus qu'en boitant et en se servant d'une canne. Et, malgré cette difficulté dans sa marche, elle allait et tournait tout le jour dans sa maison et dans son jardin. Nous causions avec elle un jour sous le berceau; ma mère, s'inquiétant un peu de l'isolement de ma grand'mère, lui disait : « Mais, chère maman, si un voleur, entrant par la porte du jardin, venait vous attaquer pour vous voler, que deviendriez-vous ? — Ma chère Adèle, lui répondit-elle en souriant, je ne serais pas du tout embarrassée. Je fouillerais dans ma poche, comme pour y prendre ma bourse; j'en tirerais ma tabatière tout ouverte, j'en jetterais le contenu dans les yeux du voleur et je me sauverais. — Tu te sauverais, reprit mon père; mais tu ne marches pas très vite. — Bon, bon, je serais déjà bien loin pendant qu'il serait encore à se frotter les yeux! » Et elle croyait assurément à l'efficacité de son moyen de défense.

Au mois de septembre 1830, quand nous la quittâmes, rien ne faisait pressentir que nous ne devions plus la revoir. Elle tomba malade au mois de mars 1831, et elle succomba après quelques jours de maladie. Mon père, prévenu à temps, put avec ses frères et sœurs assister à ses

derniers moments et recevoir sa bénédiction. L'excellente femme, chérie des siens, respectée et honorée de tous, laissait des regrets universels. Les pauvres de Bray perdaient une bienfaitrice à laquelle ils ne s'adressaient jamais en vain. Elle avait imaginé une sorte d'aumône particulière qui a depuis été bien développée et agrandie, surtout dans les grandes villes. Tous les samedis matin, chaque indigent de Bray pouvait se présenter à la vieille maison et y recevoir une bonne assiettée de soupe. Elle avait une de ces âmes d'élite, simples, bonnes, douces, honnêtes, charitables, auxquelles Dieu donne immédiatement dans les célestes demeures la place qu'elles ont méritée par leurs vertus.

Ma grand'mère était entrée en 1784 dans la vieille maison. Elle y mourait en 1831, et pendant les quarante-sept ans qu'elle l'avait habitée, de Louis XVI à Louis-Philippe, elle avait vécu sous bien des gouvernements. Les lois auxquelles elle devait se soumettre avaient été changées plusieurs fois. Elle avait vu la monarchie absolue sous Louis XVI, la Constitution de 1791, la proclamation de la République, la Constitution de l'an III et le Directoire, le coup d'État du 18 Brumaire, la Constitution de l'an VIII et le Consulat, le sénatus-consulte de 1804 et le premier Empire, le retour des Bourbons, Louis XVIII et

la première Restauration, les Cent-Jours, la seconde Restauration, Charles X, et enfin la Révolution de 1830 et l'avènement de Louis-Philippe. Et au milieu de toutes ces agitations, de tous ces malheurs, de toutes ces révolutions parfois sanglantes, en somme, sauf quelques jours pendant la première invasion, sauf quelques inquiétudes et quelques préoccupations légitimes, la vieille maison était demeurée une retraite assez calme où ma grand'mère avait pu mener une existence aussi tranquille que les temps où elle vivait étaient agités!

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

INSTALLATION DE MON ONCLE CLAUDE DANS LA VIEILLE MAISON — LA RÉVOLUTION DE 1830 A BRAY — SES CONSÉQUENCES SUR LA DANSE DU DIMANCHE — LA GARDE NATIONALE A BRAY.

Après la mort de ma grand'mère, mon oncle Claude, ma tante Virginie et leurs enfants vinrent s'installer dans la vieille maison. Elle appartenait à mon oncle et à ma tante depuis le 16 juillet 1827. Par un acte de ce jour, ma grand'mère la leur avait vendue, en s'en réservant l'usufruit. Mon oncle y avait d'ailleurs conservé l'étude et le cabinet de notaire depuis le moment où il était entré en fonctions, comme successeur de son père (1818).

Quelques mois avant la mort de ma grand'mère, un grand événement avait amené en France une

ère nouvelle, un changement notable dans le gouvernement et dans la tendance politique des esprits. Quelle avait été l'influence de ces événements sur la ville de Bray et sur la vieille maison? Quand on connut en province les ordonnances de Charles X, les barricades, la bataille dans les rues de Paris pendant trois jours, une certaine terreur envahit les esprits. Qu'allait-on devenir? Malgré la dissolution de la Chambre des Députés, malgré la réélection des 221 députés qui avaient voté l'adresse que Charles X et ses ministres trouvaient séditieuse, on était loin de s'attendre à l'orage qui venait d'éclater. Si, à Paris même, des journaux, comme la *Gazette des Tribunaux* du 15 juillet, s'écriaient : *Il y a des gens qui parlent de révolution : n'y a-t-il plus en France de douches et d'ellébore!* en province on croyait encore moins à cette révolution qui venait de s'accomplir; mais le trouble, l'effroi se calmèrent assez promptement. Et on fut tout à fait rassuré quand on apprit dès le 31 juillet que le duc d'Orléans était lieutenant général du royaume, quelques jours plus tard que Charles X avait abdiqué et que Louis-Philippe avait prêté serment comme roi des Français. Dans Paris et dans les grandes villes, l'agitation subsista longtemps encore. Mais à Bray on se contentait de savoir que la France continuait à être une monarchie, qu'il y avait, comme avant,

des ministres, une Chambre des Pairs et une Chambre des Députés; et chacun reprenait ses occupations et son train de vie habituels. Peut-être dans les cafés quelques opinions avancées se faisaient jour un peu tumultueusement; mais ces manifestations isolées n'avaient pas d'écho au dehors. Le maire lui-même, M. de C***, qui jusque-là avait passé pour attaché au gouvernement de la Restauration, fut maintenu dans ses fonctions jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1833.

Je n'ai connu à Bray que deux conséquences de la Révolution de juillet 1830. La première consista dans une modification aux bals, qui, dans la belle saison, avaient lieu le dimanche soir sur la promenade. Dans ce temps, les bals champêtres étaient fréquentés par la société la plus distinguée, qui s'y mêlait dans une certaine mesure avec la bourgeoisie et les villageois. Qu'on relise la charmante nouvelle de Balzac, *Le bal de Sceaux*, et on se convaincra que les bals du dimanche à cette époque n'avaient rien de commun avec ces affreux bals de barrières ou de cafés qui leur ont succédé plus tard. Les danses du dimanche à Bray se distinguaient par une circonstance singulière. On dansait de six heures à huit heures du soir. A huit heures, chacun rentrait chez soi pour souper, et on revenait à la danse de neuf à onze heures. Aux deux extrémités d'un grand parallélogramme en-

touré d'arbres, qui existe encore sur la promenade, au pied de l'escalier du jardin de la vieille maison, se plaçaient deux orchestres sur des estrades de forme carrée. Et sur chacun des quatre côtés se formait un quadrille. On ne dansait pas alors autre chose que des quadrilles. Un des côtés était exclusivement réservé à la bourgeoisie; les ouvriers, les campagnards, dansaient aux trois autres quadrilles. Eh bien! cette convention tacite fut bientôt violée après la Révolution de 1830; les ouvriers et les ouvrières, les paysans, leurs femmes et leurs filles, sous prétexte d'égalité, voulurent se mêler aux bourgeois et troubler leurs quadrilles. Il en résulta que la bourgeoisie cessa de paraître aux bals du dimanche. Telle fut à Bray l'une des conséquences de la révolution, conséquence qui certes n'avait pas été prévue par les combattants de juillet.

La création d'une garde nationale fut la seconde conséquence de l'avènement d'une nouvelle monarchie. Bray eut, comme toutes les villes de France, ses gardes nationaux, conformément à la loi du 23 mars 1831. Mon oncle Claude dut à sa qualité d'ancien militaire l'honneur d'être nommé capitaine. Avec sa figure mâle, sa belle prestance, il avait grand air, quand nous le vîmes, au mois de septembre 1831, commander sa compagnie et lui faire exécuter des marches et des exercices sur

une place de Bray, qui, en raison des circonstances, prit à cette époque le nom de place d'Armes.

La nouvelle milice excita la jalousie du corps des pompiers, et une rivalité, qui ne s'est jamais démentie, amena à Bray et peut-être ailleurs entre ces deux troupes des dissentiments regrettables. Dès le début, dans les revues, s'éleva la question de préséance. Qui devait marcher en tête ? La question fut résolue en faveur des pompiers, comme étant le corps le plus ancien. Mais alors les gardes nationaux, qui devaient les suivre, ralentissaient le pas de manière à laisser un intervalle d'un demi-kilomètre entre eux et les pompiers.

A quoi pouvait servir la garde nationale dans une petite ville comme Bray ? Après les premiers mois d'effervescence, le zèle s'attiédit considérablement. Les revues cessèrent, on ne monta plus de garde qu'à la mairie, et seulement la veille du jour de la foire, le jour même et le lendemain. C'est dans une de ces occasions qu'une nuit, quelques années plus tard, l'hostilité entre la garde nationale et les pompiers se manifesta par des actes d'une extrême gravité. Un capitaine des pompiers, qui probablement avait trop fêté le champagne, proposa à ses hommes d'aller prendre de force le poste de la garde nationale. Apparemment que les hommes auxquels le capitaine s'adres-

sait avaient la tête aussi montée que leur chef, car ils acceptèrent sa proposition. On alla attaquer les gardes nationaux dans leur poste. Il y eut une lutte et plusieurs blessés. Qu'on juge le lendemain de l'irritation générale quand la ville apprit le scandale de la nuit. Le capitaine des pompiers fut frappé d'une destitution trop justement méritée.

CHAPITRE II

MORT DE MON ONCLE CLAUDE — M. DAUVET

En quittant Bray à la fin des vacances de 1831, nous laissions mon oncle Claude fort satisfait de son installation dans la vieille maison. Fier de son grade de capitaine de la garde nationale qui lui rappelait sa carrière militaire, ayant près de lui une femme active et dévouée, voyant s'élever sous ses yeux une aimable petite famille dont les ébats animaient la maison, en fort bonne intelligence avec ses deux sœurs établies à Bray, considéré et estimé de ses confrères et de ses clients, il pouvait espérer un heureux avenir pendant de longues années. Hélas ! nous ne devions plus le revoir ! Un refroidissement, pris sur le pas de sa porte en reconduisant un client, vint à bout de cette nature vigoureuse que la mort avait respectée sur tous les champs de bataille, sous le ciel torride de l'Espagne comme au milieu des plaines glacées de la Russie.

On se représente facilement quel profond chagrin envahit la vieille maison. Ma pauvre tante Virginie restait veuve avec neuf enfants, dont l'aîné avait onze à douze ans, quatre charmantes petites filles, et quatre garçons, hardis, forts, passablement turbulents. Le cinquième fils, infirme par suite d'un accident, ne devait pas dépasser l'enfance.

Ma chère tante demeura plusieurs jours absorbée dans une douleur muette, ne pouvant croire à la réalité du malheur qui la frappait. Mais les devoirs que lui imposait son titre de mère de famille, les sentiments religieux profondément gravés dans son âme, la tirèrent de sa torpeur. La nécessité pour le survivant de deux époux de remplir, malgré sa douleur, certaines formalités, de se mettre au courant de ses affaires, fait une diversion salutaire au chagrin qui menacerait de l'absorber tout entier. Pour ma tante, la situation était délicate !

Il y avait treize à quatorze ans que mon oncle avait succédé à mon grand-père dans sa charge de notaire. Et quoique le métier de soldat ne parût pas devoir être une préparation aux fonctions notariales, mon oncle avait réussi non seulement à maintenir, mais même à augmenter sa clientèle. Les circonstances d'ailleurs l'avaient favorisé. Le calme et la paix dont on avait joui sous la

Restauration avaient donné un certain essor aux affaires et multiplié les contrats et les transactions. L'air franc, les manières ouvertes de mon oncle lui attiraient la confiance de tous. Il savait écouter les paysans dans leurs longues et diffuses explications : point essentiel pour un notaire de campagne. Il était homme d'excellent conseil, et il trouvait au besoin chez son maître clerc l'expérience et la pratique qui pouvaient parfois, surtout à ses débuts, lui faire défaut. Seulement il fallait l'écouter et le respecter. Je l'ai vu une fois compromettre sa dignité en administrant, dans la rue, devant sa porte, une volée de coups de poing à un client qui l'injuriait. Mais mon cher oncle n'était pas un homme d'argent. Il se laissait aller facilement à prêter à ses clients les sommes dont ils avaient besoin, et il n'était pas assez diligent à poursuivre le recouvrement des honoraires qui lui étaient dus, ou des intérêts des sommes prêtées. Il croyait avoir devant lui des années pour tout remettre en ordre parfait. Voilà comment, sans aller jusqu'à dire qu'il laissa une position compromise, voilà comment sa veuve trouvait quelque difficulté à se reconnaître dans les affaires et les placements, dont il emportait avec lui le secret. Dans ses projets d'avenir, mon oncle avait toujours caressé la pensée de voir un de ses fils lui succéder dans la charge qu'il tenait de son

père ; mais l'aîné des garçons avait dix ans. C'était un chagrin pour ma tante, à qui mon oncle avait fait partager ses idées, de voir que ce rêve ne pouvait plus se réaliser. Il fallait chercher pour l'étude un acquéreur, qui devrait être chargé de tous les recouvrements arriérés. Ces recouvrements constituaient une partie de la fortune de la veuve et des orphelins. Mais un étranger prendrait-il à cœur des intérêts qui ne le touchaient guère?

C'est dans ces circonstances que M. Dauvet, qui avait été le maître clerc de l'étude sous mon grand'père et sous mon oncle, fit à ma tante, tutrice de ses enfants, et à mon père, leur subrogé-tuteur, une proposition imprévue. Il offrit de prendre ostensiblement la qualité de notaire en titre et de successeur de mon oncle, mais avec la condition expresse qu'il ne conserverait que sa chambre et son traitement de maître clerc; que tous les produits de l'étude seraient attribués aux enfants de mon oncle ; enfin qu'il remettrait la charge à l'un de ses fils dès qu'il serait en état d'être notaire. Ma tante et mon père, surpris et touchés, commencèrent par refuser ce dévouement héroïque, cette rare abnégation. « Vous vous imposeriez, lui disait mon père, des liens qui vous paraîtraient bientôt intolérables. Vous pouvez désirer plus tard vous marier, vous établir dans une situation indépendante, et si nous acceptions

votre offre, nous aurions à nous reprocher d'avoir détruit pour vous tout avenir. »

Mais M. Dauvet répondait: « Je dois tout à votre père : il m'a pris quand j'étais à peine un jeune homme, il m'a formé, instruit; si je vaux quelque chose, c'est à lui que je le dois. Votre frère qui vient de mourir, était pour moi comme un frère. J'ai passé quarante-cinq ans ; je n'ai aucun parent; votre famille est devenue la mienne. Et vous m'affligeriez beaucoup en refusant d'accueillir une proposition plus sincère, plus cordiale que je ne puis l'exprimer. »

Enfin, après avoir prié M. Dauvet de réfléchir encore quelques jours, on accepta ses offres, en lui faisant toutefois des conditions plus avantageuses que celles qu'il avait formulées. Il devint notaire en titre et responsable de ses actes pour le public, pour la chambre des notaires et pour l'Etat; mais en réalité il ne fut qu'un prête-nom, exerçant au profit de ma tante et surtout de ses enfants. Nous verrons plus tard que ce dévouement n'atteignit pas le but qu'on s'était proposé.

C'était sous une enveloppe rude et grossière que se cachait le grand cœur de M. Dauvet. Figurez-vous un homme grand, fort, très brun, une physionomie sévère, souvent moqueuse, deux yeux gris vifs, un nez trop gros surmontant une bouche trop large, le tout couronné par une

forêt de cheveux noirs assez mal peignés; ajoutez une toilette je ne dirai pas peu recherchée, mais fort négligée. Tel était M. Dauvet. Malgré cet air rébarbatif et cette apparence peu sympathique, malgré sa voix rude et impérieuse, il était bon; et pour les enfants de mon oncle qui s'élevaient autour de lui, il fut indulgent jusqu'à la faiblesse. Doué d'un vigoureux appétit, il prisait plus la quantité que la qualité des mets, et aux vins de la Côte-d'Or il préférait les vins du cru qui, au moins, disait-il, grattent le gosier et qu'on sent en les buvant. L'éducation première lui avait fait défaut; il ne savait que ce qu'on apprend dans une étude de notaire. Il dédaignait d'ailleurs toutes les connaissances qui lui manquaient, et méprisait tous ceux qui n'avaient pas celles qu'il possédait. Il ne voyait rien au delà du cercle de ses affaires et des limites de son canton; quand il appelait quelqu'un Parisien, il avait l'intention de l'injurier; car Parisien pour lui était synonyme de niais! Mais on lui passait tout dans la famille, qui lui devait tant de reconnaissance. Du reste il savait bien son métier et connaissait parfaitement les gens de la campagne, leurs finesses et leurs roueries. Un jour, après avoir écouté les longues et diffuses explications de deux paysans qui lui demandaient de dresser acte de leurs conventions: « Allons f*****-moi le camp, leur dit-il. Vous

êtes deux filous et vous voulez vous escroquer mutuellement. Vous reviendrez me trouver quand vous aurez des intentions loyales. » Vous croyez peut-être qu'une telle franchise pouvait lui nuire? Pas du tout. Les deux finauds s'en allaient en se disant : « Quel bon notaire! comme il nous a bien devinés! »

CHAPITRE III

POÉSIE

Aux vacances de 1830, je sortais de rhétorique. J'avais dix-sept ans et demi. La Révolution de Juillet qui venait de s'accomplir était le moindre de mes soucis. J'étais sorti de pension le 28 juillet à quatre heures du matin, au milieu des barricades, pour rentrer à la maison paternelle; et j'y arrivais assez calme et indifférent, malgré les inquiétudes de mes parents et les terreurs de ma grand'mère maternelle qui habitait la même maison que nous. Mariée en 1787, elle avait traversé toute la Révolution sans quitter Paris; et elle craignait de revoir des événements semblables à ceux de la fin du dernier siècle.

Les écoliers de mon temps étaient naturellement tous de l'opposition. Nous savions par cœur les chansons de Béranger. Je m'étais promené comme tout le monde dans Paris après le 30 juil-

let avec des rubans tricolores à ma boutonnière. Cette agitation des rues m'avait offert un spectacle nouveau dont je ne comprenais pas alors toute la portée. Aussi dès le mois de septembre, à Bray, je ne songeais guère à la politique. Mon esprit était ailleurs.

Je me croyais une vocation pour la poésie. En rhétorique, j'avais bâclé mes devoirs pour me livrer tout entier à la composition d'une tragédie en cinq actes et en vers. L'épisode de Velléda dans les *Martyrs* de Chateaubriand m'avait fourni mon sujet.

Que faire à Bray pendant les longues journées? En sortant de la ville, sur la rive gauche de la Seine, on trouve de charmantes promenades. Si on longe le fleuve en suivant son cours, on arrive bientôt à un coude d'où l'œil s'étend au loin sur les eaux en face d'un hameau très pittoresquement campé sur l'autre rive. En continuant, on arrive à une presqu'île, composée de prairies, entourée d'arbres. Elle appartenait en grande partie à mon père, et elle est aujourd'hui ma propriété. Les dimanches d'été c'est un but de promenade pour les habitants de Bray et surtout pour les amateurs de la pêche du goujon. Dans la semaine, on n'y rencontre personne, et je pouvais m'y livrer à la recherche de la rime. En remontant le cours de l'eau, de l'autre côté

de la ville, on côtoie également de vertes prairies. Quand le soleil était trop ardent, j'abandonnais la promenade au bord de l'eau, pour gagner un chemin ombragé qu'on appelait l'allée aux Vaches; c'est encore aujourd'hui son nom.

C'était ainsi qu'en septembre 1830 j'allais demander des inspirations poétiques soit au murmure des eaux, soit à l'ombre des grands arbres de l'allée déserte. Je revins à Paris ayant en portefeuille quatre pièces de vers, que j'envoyai à l'*Almanach des Muses*. Que ceux qui ont fait des vers à dix-sept ans et demi jugent de ma joie et de mon orgueil quand je me vis imprimé; sur mes quatre pièces de vers, on en avait inséré deux, les plus courtes, un madrigal et une pièce intitulée : *l'Orphelin*. On peut les lire dans l'*Almanach des Muses* de 1831, sous le pseudonyme d'Alfred Maupair, que j'avais choisi après bien des tâtonnements.

Je poursuivis pendant trois ou quatre ans mes essais poétiques, au milieu de l'effervescence littéraire des années 1829 et suivantes. Un jeune cerveau inexpérimenté comme le mien se grisait à la lecture des poésies de Victor Hugo, de Lamartine, d'Alfred de Musset, des ïambes de Barbier, des romans de Georges Sand, de Balzac, de Janin et de Th. Gautier. Les drames surtout m'attiraient. J'en composai trois

ou quatre, soit en vers, soit en prose. Il y en avait un notamment auquel je ne travaillais qu'au clair de la lune. Le premier acte seulement fut terminé. J'ai tout oublié de cette œuvre, même le titre. Tout ce que je me rappelle, c'est que d'acte en acte les situations devenaient plus violentes et plus horribles; et dès le troisième acte (il devait y en avoir cinq), on pilait des corps d'enfants dans un mortier pour en composer un onguent pour les guerriers.

Dans les vacances de 1832, à Bray, j'avais sur le métier un drame en un acte et en vers, intitulé une *Scène italienne*. Le dénoùement me paraissait de nature à produire un grand effet. Deux jeunes gens, Albert et Paolo, vivent ensemble; ils ont dissipé en plaisirs leur faible patrimoine et en sont arrivés à la misère. On offre à Albert une situation magnifique, un rang, une fortune, à la condition d'abandonner une femme qui a quitté pour lui son mari et ses enfants. Il refuse. Et Paolo, pour dénouer cette chaîne, tue la femme. Albert, en rentrant, trouve sa maîtresse baignée dans son sang.

La dernière scène n'a qu'un vers et demi.

SCÈNE DERNIÈRE

ALBERT, PAOLO, LAURE *assassinée.*

ALBERT, *entrant, à Paolo.*

Morte! qui?

PAOLO.

Moi.

ALBERT.

Mensonge!

Qui ?

PAOLO.

Moi, dis-je.

ALBERT.

Meurs donc.

(*Albert jette par la fenêtre Paolo, qui reste suspendu par les mains au balcon.*)

PAOLO.

Pitié!

ALBERT, *donnant un coup de pied sur le front de Paolo et l'envoyant dans l'espace.*

Non!

PAOLO.

Ah!

ALBERT, *les yeux hagards.*

Quel songe!

Toutes ces œuvres n'ont jamais vu le jour. D'abord j'avais une timidité qui m'aurait empêché de me présenter chez un directeur quelconque. En outre je craignais le ridicule. Un sourire, un air dédaigneux de ceux auxquels j'aurais lu mes vers m'auraient rendu le plus malheureux des hommes. Aussi personne ne les a jamais entendus. Je me les déclamais à moi-même avec

amour. Je les trouvais admirables au moment où je les faisais. Mais si, après les avoir mis de côté, je les reprenais quelques mois plus tard, et surtout après la lecture de quelques grands poètes, je prenais ma muse en pitié, et je doutais de ma vocation. Bientôt mes études de droit, puis la préparation à un avenir sérieux, tarirent complètement ma veine poétique et littéraire; et je ne commis plus de vers qu'à très rares intervalles.

CHAPITRE IV

LA LITTÉRATURE A BRAY — UN JOURNAL UN CERCLE

Je ne saurais passer un mois sans ouvrir un livre. Mais il fallait en apporter de Paris. C'est ce que mon père faisait toujours ; car Bray, sous ce rapport, offrait peu de ressources. Mon grand-père, m'a-t-on dit, possédait quelques-uns des grands classiques français, mais ils étaient cachés au fond d'une armoire. Et il y a peu de temps que le fait m'a été révélé. C'est mon père qui a créé dans la vieille maison une bibliothèque. Je l'ai augmentée depuis, et je l'augmente encore tous les ans. Je demandais un jour au président de G*** qui venait tous les ans passer ses vacances à Bray chez sa mère, comment il s'occupait surtout les jours de pluie.

« J'apporte, me répondit-il, une petite provision de livres choisis. Une fois je m'adressai à X***,

que tu connais. Ce n'est assurément ni un érudit, ni un lettré ; mais on m'avait assuré que je trouverais chez lui quelques ouvrages.

— As-tu, lui dis-je, des livres à me prêter ?

— Veux-tu un volume de Voltaire ? Seulement je n'ai que les tomes pairs. Je les mets à ta disposition.

— Quelle plaisanterie ?

— Mon Dieu, poursuivit-il, il y a quelques années, j'héritai d'un de mes oncles. J'avais pour cohéritier son autre neveu, mon cousin D***. Nous vendîmes toute la bibliothèque, sauf les œuvres de Voltaire. On ne vend pas un Voltaire ! (Sous la Restauration, posséder un Voltaire, c'était prouver ses opinions libérales.) Mais, ne sachant comment en faire le partage, nous convînmes que D*** prendrait les volumes impairs, et que je garderais les volumes pairs. »

Voilà l'anecdote telle que me l'a racontée M. de G*** ; mais je dois dire qu'il était d'origine gasconne, et qu'il pourrait bien avoir inventé l'histoire.

Ce qui est certain, c'est que les bons habitants de Bray ne lisaient guère, et trouvaient étrange qu'on ne les imitât pas. Je me souviens qu'un notaire, M. M***, passait pour un cerveau fêlé, parce qu'il louait des livres au cabinet de lecture du chef-lieu d'arrondissement.

Dans ce milieu illettré quatre jeunes gens osèrent créer un journal au commencement du règne de Louis-Philippe. Le premier, celui qui conçut l'idée du journal, était un de mes cousins, le fils de ma tante Manette. Élève en pharmacie à Paris, chez mon oncle Isidore, il avait été atteint d'un mal de jambe tellement grave, que huit des plus illustres chirurgiens consultés par mon oncle furent tous d'avis qu'une amputation était nécessaire. Un jeune chirurgien, qui n'avait pas encore de réputation, assura qu'il lui conserverait la jambe malade, s'il voulait se confier à ses soins. Il exigeait seulement que son malade quittât toute occupation pendant deux ans et ne s'inquiétât que de son traitement. Le succès justifia le jeune praticien. Mon cousin vint passer ses deux années de repos à Bray, chez sa mère. C'était un jeune homme intelligent, instruit, laborieux, et l'oisiveté lui pesait singulièrement. Il donnait bien quelques leçons de français, d'histoire, de calcul, de géographie et même de latin. Mais cet enseignement donné à de rares élèves ne fournissait pas à son esprit un aliment suffisant. Il songea donc à la création d'un journal, et il trouva autour de lui, à Bray, trois jeunes gens qui l'aidèrent à exécuter son projet.

Le second de nos journalistes était un garçon d'esprit. Depuis sa sortie du collège Henri IV, où

il avait fait de bonnes études, il avait gaspillé sa vie en ne songeant plus qu'au plaisir. Fils d'un riche négociant de Paris, gâté par une mère trop faible, il ne savait à trente ans que ce qui s'apprend dans les cafés ou dans les cercles. Il gagnait au billard des queues d'honneur, il était du club des échecs, il n'avait guère de rival à aucun jeu de cartes. Ses parents le tenaient à Bray la moitié de l'année. Pendant ce temps-là au moins il ne faisait pas de dettes. Il parlait avec une extrême facilité sur tous les sujets et était l'oracle des cafés de Bray.

Le greffier de la justice de paix, le troisième des associés, ne manquait pas non plus d'esprit et de finesse, quoiqu'il fût plus posé et plus froid que le précédent.

Enfin, le fils d'un haut personnage de Paris, Henri X***, également relégué à Bray chez sa grand'mère à cause de ses dettes, complétait le bureau du journal. Ce dernier, peu intelligent, n'apportait pas son concours à la rédaction. Il en était le copiste. En effet, nos jeunes gens manquaient tous du nerf de la guerre. L'argent leur faisait complètement défaut, et à Bray on n'aurait certainement pas trouvé un commanditaire ni un imprimeur. Aussi le journal paraissait-il manuscrit. Henri X*** en écrivait quatre exemplaires, peut-être cinq, que se repassaient les abonnés.

Le journal entraînait donc peu de frais et ne coûtait pas cher. Il paraissait tous les huit jours. On versait une petite somme par mois, et, la curiosité aidant, on obtint un nombre raisonnable d'abonnements. Malheureusement les articles de chronique locale eurent trop de retentissement. Pour se faire lire, il fallait être piquant, et on ne pouvait l'être qu'à l'aide d'allusions ou de plaisanteries qui n'étaient pas toujours du goût des lecteurs. Chacun se croyait atteint par une raillerie qui ne visait qu'un seul. L'abonné mécontent et ceux qui prenaient fait et cause pour lui cessaient de s'abonner, et, après quelques mois, le journal avait vécu.

Quelque temps après on conçut l'idée de former un cercle à Bray. Qu'on ne s'imagine rien de pareil à ces cercles parisiens établis avec tant de luxe; il n'était pas question de vastes salons splendidement éclairés ; point de billard, point de bibliothèque, ni même de journaux ; point de tables chargées de mets exquis. C'était un cercle réduit aux proportions les plus exiguës. Il avait pourtant un avantage sur les cercles parisiens : les dames y étaient admises. Quatre ménages s'étaient associés pour louer une pièce meublée comme un salon. On s'y réunissait trois fois par semaine. Les dames apportaient leur ouvrage et causaient. Les maris jouaient au piquet ou au whist à un

sou la fiche, à l'écarté ou aux dominos à deux sous la partie. Chaque ménage fournissait à son tour le bois, les cartes, la bougie ou la chandelle — je crois bien que c'était la chandelle. — Mais la discorde s'introduisit dans la petite société. Chaque associé prétendait qu'on brûlait plus de chandelle ou qu'il se consumait plus de bois, quand c'était son tour ; et le cercle fut fermé après quelques mois d'une existence agitée.

CHAPITRE V

UNE NOCE

En 1834, le fils de ma tante Angélique, mon cousin Saint-Ange, épousa Mlle R***, nièce de Mme de C***, qui l'élevait chez elle à Bray depuis son enfance. Mon père et ma mère, ainsi que mon oncle et ma tante Isidore, retenus par leurs occupations, déclinèrent l'invitation qui leur fut adressée. Quant à moi, je fut fort satisfait de trouver une occasion d'obtenir un congé de trois jours de mon patron (j'étais alors clerc d'avoué) pour aller assister à cette fête. J'allais y jouer un certain rôle ; je représentais la branche parisienne de la famille. Ce voyage de plaisir commençait par une nuit de décembre passée en diligence par 15 degrés au-dessous de zéro. Ma tante Virginie avait mis à ma disposition dans la vieille maison la chambre qu'occupait alors mon père pendant les vacances et que j'habite depuis trente ans,

pendant la durée de mon séjour à Bray. Je me rappellerai toujours combien cette chambre ressemblait à une glacière pendant la saison rigoureuse. J'eus beau faire du feu jour et nuit, j'y fus gelé. Qu'on se figure une grande pièce carrelée éclairée par deux fenêtres mal jointes, chauffée par une vaste cheminée de deux mètres d'ouverture et si élevée qu'on y entrait en se baissant un peu et qu'on pouvait apercevoir le ciel en levant les yeux!

Le jour du mariage, je me rendis chez la future pour faire partie du cortège avant de partir pour la mairie et de là pour l'église. Une sorte de conseil des deux familles délibéra sur la question de savoir si le marié et la mariée pouvaient se couvrir de manteaux; et il fut décidé qu'il serait inconvenant pour la future de dissimuler sous un châle ou sous un manteau sa robe de mariée; que le marié devait également rester en habit, sauf à mettre des vêtements chauds par dessous. Le père et un oncle du marié se montrèrent aussi rigoureux pour eux-mêmes. Mais les jeunes gens, moi et quelques autres, quoiqu'on nous taxât de mollesse et de sybaritisme, nous persistâmes résolûment à nous envelopper de nos manteaux. Les rues étaient glaciales; il ne faisait pas plus chaud dans l'église, qui d'ailleurs n'était pas et n'a jamais été chauffée. Toute la ville assistait à la messe. Je me plaçai dans le

chœur, comme j'en avais le droit. A Bray le chœur est exclusivement réservé aux personnes qui sont invitées au repas de noce. Ma mère, un jour, fut vivement interpellée par une de ses belles-sœurs à la sortie d'une messe de mariage.

« Ah ! ma chère, qu'avez-vous fait ?

— Que voulez-vous dire ?

— Vous avez été vous mettre dans le chœur !

— Puisqu'il y avait de la place.

— Mais vous n'êtes pas du dîner. Vous avez étonné tout le monde. »

Comme il y avait eu des deuils récents dans les deux familles, on s'abstint de danser, on se contenta de deux dîners. Et quels dîners! celui du jour de la noce dura quatre heures et demie; celui du lendemain seulement quatre heures. Ce qui allongea le premier fut l'obligation imposée à chaque convive, sans exception, à commencer par les mariés, de chanter au moins un couplet. A Bray, il est d'usage d'inviter la nourrice et le père nourricier des mariés. Mon cousin n'eut garde de manquer à cette règle. Mais quand le mari de la nourrice entama sa chanson, on fut obligé de le faire taire. La chanson était trop salée, et il dut en supprimer le deuxième et le troisième couplet. Sa femme fort piquée murmurait : « Il a pourtant chanté cela dans vingt noces, et il n'a reçu que des compliments; ici on est difficile. »

Le lendemain du mariage, entre huit et neuf heures du matin, j'entrai chez ma tante, la mère du marié. C'était chez elle que se trouvait la chambre nuptiale des nouveaux époux. J'appris là un usage bizarre qui n'existe plus aujourd'hui. « Te voilà, me dit ma tante ; tu vas venir avec nous.

— Où donc ?

— Voir les mariés dans leur lit.

— Comment ?

— Oui, reprit ma tante, nous allons leur souhaiter le bonjour en portant au marié un bouillon. »

Et en effet nous montâmes, au nombre de dix, contempler le nouveau ménage au lit. Le mari exhibait une face souriante et réjouie, pendant que la jeune femme rougissante cachait sa tête sous son oreiller !

CHAPITRE VI

UN NOUVEAU MAIRE — TRAVAUX PUBLICS
LES BALS DE BRAY

En 1833 la ville de Bray perdit son maire, M. de C***. Il avait depuis deux ou trois ans pour adjoint un jeune homme, M. C***, qui attendait impatiemment, dit-on, l'occasion de devenir maire à son tour. La mort de M. de C*** lui ouvrait la voie. Autant son prédécesseur était disposé à laisser toutes choses dans l'état où il les avait trouvées et à s'endormir doucement dans son inertie administrative, autant le nouveau maire avait le goût de l'innovation et du changement. M. C*** appartenait à une bonne famille de Bray. Il avait été dépenser à Troyes et à Paris la fougue de ses jeunes années. Fixé de nouveau à Bray, marié, il avait continué à vivre avec plus de luxe que ne l'auraient permis ses ressources. Intelligent, actif, il allait donner une impulsion

nouvelle à la ville, faire sortir son administration de l'ornière où elle stationnait, régir les finances de la ville comme il avait régi les siennes ; mais il faut reconnaître qu'il y fit surtout d'utiles dépenses. Il avait inventé, dès le commencement du règne de Louis-Philippe, cette théorie qui a eu tant de succès sous le second Empire, et qui est encore à la mode aujourd'hui, cette théorie fort contestable qui proclame qu'une ville ou un État doit élever ses dépenses au-dessus du niveau de ses recettes.

Pour montrer à quel point il savait être patient pour l'application de ses idées, je rappellerai qu'il créa pour la garde nationale de Bray une musique, qui est devenue la fanfare de la ville, fanfare aujourd'hui renommée par ses succès dans les concours. Or, à ses débuts, il eut affaire à des gens qui ne savaient pas une note de musique. Avant de leur apprendre à lire et à déchiffrer les notes, il leur apprit à exécuter les airs sur les instruments. Ils surent plus tard suivre les airs sur leurs papiers, mais, au commencement, sous son patronage et grâce à son impulsion, les musiciens jouèrent sur leurs intruments des airs qu'ils n'auraient pas su lire.

Pendant les dix ou douze années qu'il fut maintenu à la mairie, il jouit à Bray d'une autorité incontestée. Le conseil municipal était entière-

ment à sa dévotion, et votait tout ce qu'il demandait. La ville s'endetta, il est vrai, mais ses promenades furent singulièrement améliorées. Elle posséda un hospice. Divers travaux utiles furent entrepris et menés à bonne fin. Parmi ces travaux, il y en eut un qui fut fort défavorable à notre maison. En 1842, la vieille halle fut remplacée par une halle neuve, mieux éclairée, plus aérée que l'ancienne. Mais comme cette nouvelle construction était plus élevée que l'autre, elle ôta passablement de jour à notre maison. De plus, on baissa le sol, de sorte que pour entrer chez nous il fallut monter deux marches. Ainsi fut supprimée la possibilité d'y avoir une écurie et une remise. Enfin, sous prétexte que le mouvement des jours de marché nécessitait l'agrandissement de la place, les plans nouveaux soumirent la vieille maison à un reculement de deux à trois mètres sur la voie publique. En fait, l'expérience a prouvé que ce côté de la place est loin d'être encombré même les jours de marché; mais l'alignement existe, approuvé par l'autorité, et il nous est interdit de faire des réparations pouvant consolider notre façade.

M. C*** sut également animer la société de Bray. Il ouvrit son salon, dont Mme C***, sa jeune et charmante femme (la fille d'un notaire de la ville de Bray), faisait les honneurs avec une grâce

parfaite. C'était surtout au mois de septembre, au moment de la foire, que brillaient les bals et les réunions. A cette époque de l'année, chaque famille invitait ses parents et amis. Déjà avant que M. C*** fût maire, la bourgeoisie de Bray dansait le jour de la foire sur la prairie où se tenait la fête, quand bien entendu le temps le permettait. Le lendemain il y avait un bal par souscription à l'hôtel de ville. M. C*** y ajouta une soirée chez lui le surlendemain. Un de ses parents — oncle ou cousin — faisait également danser dans une maison dont le jardin est contigu au nôtre. Enfin j'ai vu une ou deux fois mon père et mon oncle Isidore louer l'hôtel de ville pour y donner le bal à leur tour. Ces fêtes s'adressaient non seulement aux habitants de Bray, mais elles attiraient plusieurs familles des deux ou trois villes les plus voisines. La vieille maison fournissait un nombre respectable de danseurs et de danseuses. En septembre, elle réunissait aux trois fils et aux quatre filles de ma tante Virginie mes père et mère, ainsi que mes frères et moi, enfin mon oncle et ma tante Isidore, accompagnés de quatre filles et de deux fils. Cette jeunesse comptait bien quelques enfants qui n'étaient pas encore en âge de danser. Mais il restait encore bon nombre de membres utiles.

C'est au milieu de ces fêtes, en septembre 1837,

que je présentai à ma famille et à la société de Bray la jeune femme que j'avais épousée au mois de mai précédent. J'étais en vacances à la campagne chez son père à neuf lieues seulement de Bray, mais alors les communications étaient encore bien difficiles. Mon beau-père nous fit conduire à Montereau, où je comptais louer une voiture. Mais dans cette ville, après deux ou trois heures de recherches, par une pluie battante, nous ne pûmes trouver qu'un brave homme qui consentit — avec peine — à nous conduire à Bray dans son cabriolet. Ah! je ne l'ai pas oublié, ce malencontreux voyage, le cocher, ma femme et moi fort serrés dans cet étroit véhicule, notre malle sur le devant du tablier, la pluie fouettant et nous inondant pendant deux heures. Ma femme y gagna un enrouement qui ne l'empêcha pas de faire des visites et de danser. Mais elle était contrariée de penser que les habitants de Bray pouvaient s'imaginer que cette voix éraillée était sa voix habituelle.

Après mon mariage, j'ai cessé de danser à Paris; mais pendant quelques années j'ai continué à me mettre comme danseur à la disposition de mes cousines. Sans doute ces réunions et ces soirées de province n'offraient ni l'éclat ni les toilettes des bals parisiens; mais j'y connaissais tout le monde et je m'y trouvais si fêté, que j'en ai gardé le plus agréable souvenir.

CHAPITRE VII

LES MALHEURS DE M. DAUVET — VENTE DE L'ÉTUDE — MES COUSINS

On se rappelle comment M. Dauvet avait succédé ostensiblement à mon oncle dans sa charge de notaire. Mon père était subrogé-tuteur des enfants de mon oncle Claude. Ils avaient leur mère pour tutrice. Tous les ans mon père, soit en sa qualité de subrogé-tuteur, soit pour ses affaires personnelles que M. Dauvet administrait, demandait à ce dernier le compte des sommes reçues pour la succession de mon oncle, ou des fermages touchés pour lui-même. Malheureusement, toutes les bonnes qualités de M. Dauvet, sa capacité, son expérience des affaires, son zèle laborieux, son désintéressement, son dévouement héroïque, étaient obscurcies et rendues inutiles par le défaut d'ordre et de régularité dans la tenue de ses livres. Jamais mon père ne put obtenir que

des comptes provisoires et incomplets. Les premières années, mon père commença par faire des remontrances timides; puis il se fâcha sérieusement en présence du mal qui s'aggravait par sa continuité. Et comme les clients de l'étude n'étaient pas mieux traités, des plaintes nombreuses finirent par s'élever contre M. Dauvet. Il fut judiciairement suspendu de ses fonctions (août 1850) et forcé de vendre sa charge. Son successeur entra en fonctions le 5 juillet 1851. Pendant sa suspension, un confrère de la même ville fut nommé administrateur de l'étude, mesure déplorable qu'on ne prendrait plus aujourd'hui [1]. L'étude, d'après le dire des personnes compétentes, fut vendue 50 000 francs de moins qu'elle ne l'eût été deux ans plus tôt, et cela au grand détriment de ma tante et de ses enfants.

Mon père, tout en étant mécontent de M. Dauvet, déplorait la panique qui avait porté les clients à provoquer des poursuites contre lui. En réalité ils compromirent ainsi un honnête homme sans intérêt pour eux, comme la suite le démontra. On s'aperçut d'ailleurs que M. Dauvet seul pouvait se reconnaître dans le dédale de ses af-

1. L'administrateur d'une étude rivale de la sienne a trop d'intérêt à détourner les clients de l'étude dont il n'est qu'administrateur, et ce résultat se produit même malgré lui, et par la force des choses.

faires. Il fallut le nommer liquidateur. Après la liquidation, qui dura cinq ans, les créanciers reçurent plus de 90 o/o de leurs créances, outre les intérêts. Il n'est pas douteux qu'ils eussent été payés intégralement s'ils n'avaient pas discrédité leur débiteur, s'ils lui avaient laissé vendre à l'amiable sa charge, qui aurait procuré un prix bien plus élevé.

Mon père trouvait à Bray un autre sujet de mécontentement. Il était peu satisfait de ses neveux. Aucun d'eux n'était en état de remplir le but que s'était proposé M. Dauvet en gardant l'étude. Aucun d'eux n'avait travaillé de manière à se mettre en mesure de succéder à leur père et grand-père. Ni les bons conseils de leur mère, ni les remontrances de mon père n'avaient pu les amener à faire des efforts sérieux et durables.

L'aîné n'avait pas beaucoup profité d'une demi-bourse qu'on avait obtenue pour lui au collège d'Orléans. C'était moi qui au mois d'octobre 1835 avais été chargé de l'y conduire. Ma tante m'avait prié de le mener chez un ancien compagnon d'armes de mon oncle, M. Bimbenet, qui était, je crois, trésorier-payeur à Orléans. Ma tante devait lui écrire pour lui recommander son fils. J'allai donc présenter mon jeune cousin à ce correspondant. Il me fallut décliner nos noms et qualités; ma tante n'avait pas écrit, ou du moins

la lettre n'était pas parvenue à M. Bimbenet. Il nous reçut néanmoins fort gracieusement en souvenir de mon oncle, et nous invita à dîner. Le lendemain, quand j'allai régler le compte du nouvel interne, il se trouva une lacune dans le trousseau, et je fus prié d'ajouter aux frais d'installation une somme de 60 francs que je n'avais pas prévue. Me voilà fort embarrassé. On ne voulait pas recevoir mon cousin sans l'acquittement de cette dépense obligatoire. Que faire? Je n'avais emporté tout juste que la somme nécessaire à mon voyage et aux dépenses prévues. Il me paraissait dur de m'adresser à M. Bimbenet non prévenu par ma tante et qui, en somme, ne me connaissait que sur ma déclaration. Cependant je n'avais pas d'autres ressources, et il ne fit pas difficulté de m'ouvrir sa bourse, quoique, j'en suis certain, la crainte de passer pour un intrigant dût me donner un air un peu embarrassé.

En sortant du collège après de médiocres études, mon cousin essaya à Paris deux ou trois noviciats de carrières diverses qui ne lui plurent pas. Enfin, sur le conseil de ses oncles, il se décida à s'engager. Il se présenta au conseil de révision et, à son grand étonnement, fut déclaré impropre au service. Mon oncle Isidore connaissait le major qui avait porté ce jugement un peu téméraire, et lui demanda si réellement

il y avait lieu de s'inquiéter de la santé de mon cousin.

« Ma foi, dit le major à mon oncle, j'ai cru vous être agréable.

— Mais que faire? reprit mon oncle; nous désirons tous qu'il puisse s'engager.

— Je ne puis revenir sur ma décision, répliqua le major, mais nous avons une ressource. Qu'il entre dans l'infanterie de marine. Là on est moins difficile. »

Il fut en effet incorporé dans un régiment qui partait pour la Guadeloupe. Et il eut occasion de prouver qu'il était un gaillard solide au physique et au moral. Dans une épidémie de choléra, il s'offrit pour le service de l'hôpital des cholériques et pour procéder à l'ensevelissement de ceux qui succombaient. Et dans le tremblement de terre de la Pointe-à-Pitre (en 1843), sa caserne s'écroula; nombre de ses camarades furent écrasés sous les décombres. Lui, sans qu'il pût se l'expliquer, se retrouva, vivant, debout au milieu des ruines. Après avoir quitté le service, il entra comme employé à la Compagnie du chemin de fer de Lyon. Il est mort il y a peu d'années dans une position honorable, laissant le souvenir d'un homme actif et zélé, dont le sang-froid et l'énergie avaient un jour préservé un train de voyageurs d'une épouvantable catastrophe.

C'était le second fils de mon oncle Claude que ma tante et mon père avaient destiné à devenir notaire un jour dans la vieille maison. Il avait été placé comme clerc dans une bonne étude de R. pour y apprendre l'art de rédiger des contrats et des testaments ; c'était d'ailleurs un garçon intelligent : mais il s'était laissé entraîner hors de la voie du travail. Et, au moment où M. Dauvet devait céder la charge de notaire, ce jeune homme n'était pas en mesure de lui succéder. Depuis il a conquis par un travail soutenu une place honorable dans l'administration de la ville de Paris. Il a épousé une femme aimable, instruite et dévouée et ils élèvent très bien leurs enfants.

Ma tante avait un troisième fils, que j'ai totalement perdu de vue. Je me souviens seulement d'une aventure de sa jeunesse. Il servait dans les zouaves. Passant un jour en uniforme dans une rue de Paris, le sabre au côté, il fut accosté par un concierge, qui lui dit :

« Jeune militaire, voulez-vous gagner 10 francs?

— De quoi s'agit-il?

— Une vieille dame est morte hier au premier étage de cette maison. Comme elle craignait d'être enterrée vivante, elle a demandé dans son testament qu'avant de mettre son corps dans la bière, on lui donnât un coup de couteau ou de sabre sous la plante de chaque pied. Comme les héri-

tiers, les domestiques et moi-même nous ne nous soucions pas de faire cette besogne, on m'a chargé de la proposer au premier soldat qui passerait. Dix francs à recevoir. Le marché vous convient-il?

— Montrez-moi le chemin, » dit le zouave.

Il administra tranquillement les deux coups de sabre, suivant le vœu de la défunte, et s'en alla en riant, satisfait de cette aubaine imprévue.

Mon oncle avait encore laissé deux fils, dont l'un est mort encore enfant, et l'autre dans sa jeunesse, d'un accident.

CHAPITRE VIII

UN ÉTRANGE OUBLI

Mon père avait un ami qui habitait pendant l'été une maison de campagne près de Bray. M. X*** invita mon père à dîner pendant les vacances de 1842.

« Le hasard, dit-il à mon père et à mon oncle Isidore, réunit en ce moment dans le pays, quatre camarades d'enfance, vous deux, H*** et moi. Venez dîner chez moi après-demain, nous nous rappellerons notre enfance et notre jeunesse, nous porterons des toasts à tous nos souvenirs, nous tâcherons de retrouver un peu de notre gaieté et de notre verve d'autrefois. »

Tous les quatre, enfants de Bray, avaient réussi dans les diverses carrières qu'ils avaient embrassées, et dans le monde parisien où les avaient appelés leurs occupations, ils avaient toujours entretenu des relations affectueuses.

Au jour indiqué, les convives furent exacts. Six heures venaient de sonner; on attendait le dîner en causant gaiement du temps passé, lorsqu'on entendit dans l'avenue les claquements de fouet d'un postillon. Bientôt une chaise de poste s'arrêta devant le perron, et, quelques minutes après, un homme grave, à la physionomie triste et sérieuse, fit son entrée dans le salon.

« Quoi! c'est vous, mon cher beau-frère? s'écria le maître de la maison.

— Je viens, dit le nouvel arrivant d'une voix émue, joindre ma douleur à la vôtre et vous aider à passer le triste anniversaire de la mort de ma sœur. »

M. X*** avait, en effet, complètement oublié que ce jour qu'il voulait célébrer si gaiement était l'anniversaire — le premier anniversaire! — de la mort de sa femme.

Il se remit bien vite de sa surprise, et, sans montrer ni trouble, ni embarras, il répondit :

« Je n'aurais pas osé vous demander de venir de loin vous attrister avec moi; mais vous voyez quelques bons et vieux amis, qui ont bien voulu ne pas me laisser seul avec mes douloureux souvenirs. »

Mon père, mon oncle, M. H*** se mirent à l'unisson. Tous les éclats de gaieté qu'on s'était promis furent naturellement étouffés. Mais mon

père et mon oncle se dédommagèrent de leur contrainte, dès qu'ils eurent quitté leur amphitryon. Ils riaient encore en nous racontant cette scène à leur retour dans la vieille maison.

M. X*** eut quelque temps après un autre manque de mémoire qui peut faire pendant au précédent. Il venait de temps en temps à Paris, chez mon père, passer la soirée dans l'intimité. Il s'était remarié en 1843. La première fois qu'il vint après son mariage faire chez mon père sa partie de whist ou de piquet, il amena sa femme, qui se mit à travailler auprès de ma mère et de quelques dames, pendant que les maris jouaient aux cartes. Ces parties terminées, les tasses de thé dégustées, M. X*** prit congé de mon père. Mme X*** dit tout bas à ma mère : « Ne dites rien, je crois que mon mari va partir sans moi. » Mon père le reconduisit jusqu'à l'antichambre. Là M. X*** réfléchit : « Il me semble que j'oublie quelque chose... Ah! c'est ma femme. » Et il rentra la chercher au milieu des rires, auxquels d'ailleurs sa femme et lui-même prenaient part.

CHAPITRE IX

MORT DE MA TANTE VIRGINIE — LA RÉVOLUTION DE 1848 ET LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE

J'ai dit précédemment que les fils de mon oncle Claude n'avaient pas réalisé les espérances que mon père et ma tante avaient fondées sur eux. J'ai entendu, dans le temps, accuser ma tante Virginie d'avoir amené ce résultat par une dévotion outrée, qui la retenait à l'église pendant de longues heures qu'elle aurait dû consacrer à diriger et à surveiller ses enfants. Je n'ai jamais compris ces reproches. A qui ma pauvre tante restée veuve, chargée d'une nombreuse famille, pouvait-elle demander de meilleures inspirations qu'à Dieu et au pied des autels? Dès que ses fils avaient quitté la maison paternelle, pour faire à Orléans ou ailleurs les études qu'on jugeait nécessaires pour leur avenir, quelle surveillance pouvait-elle exercer sur eux? Elle leur devait sur-

tout de bons conseils, et elle les leur a prodigués en toute occasion.

Ses prières et ses dévotions ne l'ont pas empêchée de remplir parfaitement ses devoirs de mère. Elle a très bien élevé ses quatre filles, qui se trouvaient plus directement sous son autorité. Elle en a fait d'honnêtes et vertueuses mères de famille. L'aînée s'est mariée en 1842 à un commerçant de Paris, qui ne l'a pas rendue heureuse. Séparée de son mari, elle est venue vivre et mourir à Bray sous le second Empire. A ses derniers moments, elle s'inquiétait du sort de sa fille, qui, peu de temps après, par son mariage, s'est trouvée dans une situation que sa mère n'aurait pu espérer.

La seconde s'est mariée en 1845 à Bray. Elle y est encore établie; c'est aujourd'hui une vénérable grand'mère dont les enfants sont établis à Paris. La troisième a été élevée par un frère de ma tante, qui l'a mariée et dotée en 1856, et l'a laissée plus tard sa légataire universelle. Son mari a fait loyalement une grande fortune. Elle n'a pas d'enfants; mais elle est la providence de ses sœurs et de ses neveux. Enfin la quatrième, également établie à Paris, et aujourd'hui grand'mère, ne s'est mariée qu'après la mort de sa mère.

Dans ses dernières années, après le mariage de ses deux filles aînées, et le départ de la troisième élevée au dehors, ma tante menait donc avec sa

dernière fille, dans la vieille maison, une existence bien calme, et un peu monotone. Sa mère s'était retirée chez elle. C'est une histoire assez singulière. Les père et mère de ma tante s'étaient séparés un jour à l'amiable, sans que rien eût fait prévoir jusque-là leur incompatibilité d'humeur. M. P***, je l'ai déjà dit, avait une maison de commerce prospère et très bien famée. Il voulut la céder à son fils; mais la mère, Mme P***, protesta contre cette résolution; elle ne croyait pas son fils capable de réussir comme successeur de son père. Chacun des deux époux s'entêta dans son opinion, et dès ce jour ils cessèrent de vivre ensemble. La décadence de la maison de commerce prouva que la mère avait raison.

Du reste, tout séparés qu'ils étaient, M. et Mme P*** se faisaient, dit-on, des visites. Ce qui est certain, c'est qu'ils consentaient à se trouver ensemble. J'ai dîné plusieurs fois avec eux deux chez ma tante. Ils se demandaient réciproquement de leurs nouvelles et s'offraient des prises de tabac. Quand, après une vingtaine d'années, on supposa que l'âge avait dû amortir leurs rancunes, et que ces deux vieillards pouvaient se repentir de leur isolement, on chercha à opérer entre eux un rapprochement. La femme y paraissait assez disposée; mais le mari fut inflexible. « Je me trouve bien ainsi, répondait-il ; je n'ai aucune

envie de changer ma position. » On a toujours prétendu que la femme était d'un caractère difficile, et que le mari craignait en la reprenant avec lui de perdre la tranquillité dont il jouissait depuis la séparation.

Mme P*** se retira donc chez sa fille et décéda dans la vieille maison peu de temps après ma tante.

C'est le 9 juillet 1852 que ma tante Virginie mourut à Paris chez sa fille aînée. Elle avait assisté dans ses dernières années à de grands événements politiques. Mais la révolution de Février 1848, si imprévue et si fatale à la France, les mois de troubles qui la suivirent, les terribles journées de Juin n'avaient pas eu de grands retentissements dans la vieille maison et même à Bray. On avait comme partout ailleurs planté des arbres de liberté ; mais la ville n'avait entendu qu'un écho affaibli de nos orages politiques. On n'y avait connu que par ouï-dire les émotions, les inquiétudes, les angoisses que nous éprouvions à Paris.

La ville de Bray n'avait pas encore les sentiments républicains qu'elle a manifestés depuis quelques années. Elle a élu comme président de la République le prince Louis-Napoléon, elle a approuvé le triste coup d'Etat du 2 décembre 1851, elle a plus tard acclamé l'Empire, et pendant tout

le règne de Napoléon III le canton de Bray a en grande majorité soutenu de ses votes les candidats officiels. Après le coup d'Etat, la maison d'un de ses concitoyens a été cernée par la gendarmerie. On l'avait désigné comme suspect à la commission mixte. Il était absent; un ami courut au-devant de lui le prévenir du danger qui le menaçait. Mais il refusa de se soustraire aux poursuites ; il se présenta de lui-même à la commission, et il eut le bonheur d'être mis en liberté et d'éviter l'exil ou l'internement.

TROISIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

MON PÈRE PREND POSSESSION DE LA MAISON

Au moment de la mort de ma tante Virginie, mon père était déjà propriétaire de la vieille maison. En 1851, par suite d'arrangements à prendre entre ma tante et ses enfants, la maison avait été mise en vente aux enchères par-devant notaire. Mon père nous avait convoqués, mes frères et moi, et nous avait consultés.

On va vendre, nous avait-il dit, la maison de mon père. Je serais disposé à l'acheter, mais verrez-vous avec plaisir cette acquisition ? Si je m'y installe pendant les vacances, y viendrez-vous ? D'ailleurs cela vous regarde plus que moi, car j'ai l'intention d'en laisser l'usufruit à votre tante, qui est plus jeune que moi, et qui probablement me survivra. »

Nous fûmes d'avis unanime qu'il ferait bien d'acheter la maison et que nous irions l'y voir avec plaisir.

Je crois bien que, même si ma tante eût vécu plus longtemps, mon père, devenu propriétaire, eût séjourné plus souvent dans la maison qu'il ne le faisait depuis quelques années. En effet, depuis 1846 il n'y allait plus guère que pendant quelques jours en octobre. Pendant le mois de septembre, il s'installait avec nous dans quelque port de mer de la Manche, entre Trouville et Boulogne-sur-Mer.

Quoi qu'il en soit, en présence de notre acquiescement à sa proposition, mon père se rendit adjudicataire de la maison le 22 février 1851. Ma tante mourut le 9 juillet 1852. La liquidation de sa succession, la vente de son mobilier ne nous permirent pas d'y venir aux vacances de 1852; mais dès le printemps de 1853 ma mère avait tout préparé, remeublé toute la maison, de la cave au grenier. Mon père avait fait faire les arrangements et réparations nécessaires. Il put s'y installer et nous y recevoir tous aux vacances de 1853. Quand je dis tous, j'entends par là moi, ma femme et mes enfants, mon frère Félix et ses fils, et mon frère Henri, qui n'était pas encore marié.

Ma mère n'était pas très enthousiasmée de la perspective de vacances toujours passées à Bray.

Elle avait espéré, lors de l'acquisition de la maison, que la prise de possession ne se réaliserait pas sitôt. Elle n'avait jamais eu une grande admiration pour ce petit pays; elle se voyait privée pour l'avenir des séjours au bord de la mer et des voyages, qui avaient pour elle un charme infini. Cependant, comme son plus grand plaisir consistait à nous avoir auprès d'elle, et que nous promettions de venir à Bray le plus possible, elle se réconcilia bientôt avec sa nouvelle acquisition : seulement elle désira ne venir dans la vieille maison que lorsque ses enfants pourraient l'y rejoindre. Et tant qu'elle vécut — hélas ! elle nous fut trop tôt enlevée — la maison ne fut habitée qu'une quinzaine de jours à la Pentecôte, et pendant les grandes vacances, c'est-à-dire pendant les mois de septembre et d'octobre.

Mon père aurait pu y faire de plus longs séjours; car depuis la révolution de 1848 il s'était retiré du Palais et avait renoncé à la plaidoirie. Il avait alors soixante-quatre ans, il exerçait sa profession depuis trente-huit ans; il y avait acquis une fortune suffisante pour jouir d'un repos mérité pendant sa vieillesse, au milieu d'une famille et d'amis qui l'entouraient d'autant de respect que d'affection.

La maison allait changer complètement d'allures et d'habitudes; sans doute elle était aban-

donnée pendant neuf mois de l'année, mais pendant le temps de notre séjour, quelle animation! Mon père aimait à recevoir, à se faire honneur de sa fortune. Quoique nous fussions généralement assez nombreux, il restait encore une ou deux chambres à donner, et elles étaient successivement occupées par les amis de mon père, par les miens, par ceux de mes frères. Notre excellent père cherchait ainsi à nous rendre agréable notre séjour à Bray.

Mon père, dès la première année, assistait au mois d'octobre 1853 au mariage de la petite-fille de sa sœur Laurence; et au mois de juin suivant, également en notre présence, se célébraient les noces de la petite-fille de sa sœur Angélique. Deux sœurs de mon père, Manette et Angélique, demeuraient toute l'année à Bray. Mon père trouvait dans leur société un charme de plus pour l'attirer en ce pays.

Considéré comme chef de la famille, recherché de tous ses parents pour la sûreté de ses bons conseils, mon père se trouvait heureux dans un centre où il exerçait une légitime autorité.

CHAPITRE II

LE PROGRÈS A BRAY — MORT DE MA MÈRE

Pendant les dix ou douze années qui avaient précédé la prise de possession de mon père, nous n'avions fait à Bray, comme je l'ai dit, que de courtes apparitions. Maintenant que nous y demeurions plus longtemps, nous constations bien des changements dans les usages du pays. Étaient-ce des progrès? Je le crois. Dans tous les cas, c'étaient des innovations. Ainsi les maisons devenaient plus élégantes. Toute maison nouvellement construite ou réparée éclipsait les vieilles maisons d'autrefois. Comme il n'y a pas de pierres dans le pays, on se servait généralement dans les constructions de briques de diverses couleurs, disposées de manière à produire des dessins et des ornementations plus agréables à l'œil que les murs de bois et de plâtre du temps passé.

Les dames de Bray, non seulement les commerçantes qu'absorbent les soins de leur négoce, mais aussi celles qui ont plus de loisir, s'occupent peu par elles-mêmes des ouvrages de couture de leur ménage. Elles n'ont pas toujours des femmes de chambre qui puissent consacrer leur temps à ces sortes de travaux. On prend alors très souvent des ouvrières à la journée. Elles sont assez nombreuses, et toutes trouvent à gagner leur vie. Eh bien! toutes ces jeunes ouvrières à l'époque où je me place se faisaient déjà remarquer par une certaine élégance de toilette et d'ajustement que n'avaient pas connue leurs devancières. Elles avaient — elles ont encore, je crois — un petit travers. Je disais un jour à un marchand de tabac :

« On ne doit plus guère vendre de tabac à priser. Le cigare et la pipe ont dû détrôner la tabatière?

— Détrompez-vous, me répondait-il ; ainsi toutes nos jeunes ouvrières ont leur tabatière, et même en usent largement. »

Je n'ai jamais trop compris ce goût-là de la part des femmes, et surtout des jeunes femmes. Enfin il n'y a qu'à les en féliciter, si cette passion peut les préserver des autres.

Une autre innovation de ce temps-là m'a paru plus bizarre. Un gros épicier de l'endroit me disait un jour que son père ne vendait guère par an plus de cinq à dix bouteilles de sirop de

gomme, tandis que lui en débitait environ 400 litres. « Eh ! bon Dieu, lui dis-je, qui peut vous acheter tout cela? — Les gens de la campagne, qui maintenant recherchent autant l'agréable que l'utile. Le mari, qui revient des champs après une journée de travail au soleil par une chaleur ardente, se rafraîchit en buvant un verre de sirop, et sa femme ne le laisse pas boire seul. » Je crains bien que depuis quelques années l'eau-de-vie n'ait remplacé le sirop de gomme. Mais il est certain que les boissons rafraîchissantes étaient en vogue dans les campagnes du canton de Bray au commencement du second Empire.

Nous nous trouvions très bien de cette vie en commun pendant nos vacances. Ma mère, heureuse de voir combien mon père se plaisait dans la vieille maison, quel bonheur il ressentait à nous y recevoir, quel charme nous éprouvions à vivre là au milieu de nos souvenirs, n'avait plus aucun regret de cette nouvelle situation.

Nous avions encore joui de cette existence heureuse et tranquille pendant les vacances de 1856; mais elles furent suivies pour moi d'une grande inquiétude et d'une immense douleur.

Au mois d'octobre de cette année, j'avais rentré mon fils au collège Rollin, où il était interne. Comme il avait trois jours de congé à la Toussaint, je l'avais amené à la campagne, où ma femme se

trouvait encore avec mes trois filles. Le jour de la rentrée, je partis de bon matin pour ramener mon fils pour l'heure réglementaire du collège. Ma femme et mes filles partirent plus tard; et j'allai à la gare de Lyon pour les recevoir à l'arrivée de leur train. Ce train était déjà en retard d'une heure, lorsqu'on afficha dans la gare, sans autre explication, qu'il était arrêté à Villeneuve-Saint-Georges par un accident. Qu'était-il arrivé? Ce ne fut qu'après trois quarts d'heure qu'un employé voulut bien nous assurer que la machine seule avait une avarie. Enfin, après deux heures d'une pénible attente, nous vîmes le train ramener tous ses voyageurs sains et saufs. J'appris alors qu'on avait cru pouvoir réparer la machine en un quart d'heure, que, dans cette croyance, on n'avait pas télégraphié pour amener de Paris une autre machine, ce qui aurait été plus simple et plus expéditif, et qu'ainsi deux mortelles heures s'étaient écoulées. Pendant ce temps-là un grand nombre de voyageurs s'irritaient, s'indignaient. Il y en eut un qui, dans sa fureur, souhaitait tout haut qu'un train express vînt se jeter à toute vapeur sur le train en détresse, blessât ou tuât beaucoup de monde, afin que la Compagnie fût condamnée à de gros dommages et intérêts !

Mais cette inquiétude sur le sort de ma femme et de mes filles s'évanouit avec leur retour. Le

mois suivant, un triste événement laissa dans mon cœur des traces bien autrement profondes et durables. Ma mère, mon excellente mère nous fut ravie après quelques jours de maladie. Un refroidissement amena une fluxion de poitrine, d'abord bénigne en apparence. Elle prit tout à coup une gravité qui faisait présager une issue fatale. Le médecin nous avait annoncé qu'elle présiderait le jour de Noël notre dîner de famille, et on l'enterrait le lendemain. Je me rappelle de quelle angoisse, de quel trouble je fus saisi quand j'appris quarante-huit heures avant l'événement qu'il n'y avait plus aucun espoir. Perdre une mère, c'est perdre l'affection la plus tendre, la plus ancienne, la plus constante, la plus désintéressée! Chère et bonne mère, qui jouissait plus de mes succès et s'affligeait plus de mes chagrins que moi-même! Je ne pouvais dans les premiers jours me figurer que je n'allais pas la revoir, et pendant longtemps je songeai à elle le jour et j'en rêvai la nuit!

CHAPITRE III

LES ENVIRONS DE BRAY

Mon père fut accablé de douleur. Jamais époux n'avaient été plus unis. Jamais deux cœurs n'avaient battu plus à l'unisson. Après quarante-six ans, la mort détruisait l'heureuse harmonie de cet intérieur patriarcal. L'époux qui survit à l'autre est semblable à un arbre dont la foudre a brisé la moitié. Jamais image ne put mieux s'appliquer qu'à mon père dans son chagrin.

Nous fîmes tous nos efforts pour l'entourer de nos soins et de nos consolations. Au printemps suivant, mon plus jeune frère se maria, et prit un appartement à Paris dans la maison de mon père. Quelques années plus tard, ma fille aînée en se mariant vint habiter également dans la même maison.

L'été, mon père passait, dans les dernières années de sa vie (1857 à 1866), cinq mois dans la

vieille maison. Aux vacances, rien de plus facile que d'y aller lui tenir compagnie. Nous y venions ou tous les trois ou du moins deux d'entre nous, avec nos femmes et nos enfants. Mais dans les mois de juin, de juillet, d'août, nous étions tous retenus à Paris par les devoirs de nos professions. Toutefois nos femmes allaient chacune à leur tour avec leurs enfants lui tenir compagnie. Les maris ne pouvaient venir que tous les huit jours au plus. Ces séparations étaient sans doute un grand sacrifice; mais nous le faisions volontiers pour mon père. Nous aurions pu dire comme saint Grégoire de Nazianze à l'égard de ses parents : « En prenant soin de leur vieillesse, je travaillais à mériter qu'on eût un jour les mêmes attentions pour la mienne : on ne moissonne que comme on a semé. »

Mon père, pour nous rendre le séjour de Bray plus agréable, louait une voiture au mois pour le temps des vacances. Dans les premières années, nous n'en trouvions pas à Bray même. Nous nous adressions à Provins ou à Nogent. Dieu! quelles voitures! et surtout quels chevaux! La voiture était une américaine que nous pouvions conduire nous-mêmes. Quant aux chevaux, Chasseur, Frisette et Pasquier, c'étaient des rosses indignes. Ils n'avaient qu'une qualité inappréciable pour nous, c'est que les dames, les enfants pouvaient les con-

duire sans crainte. Quoique le loueur, quand on lui demandait s'ils avaient des jambes sûres, nous assurât qu'ils pourraient courir sur les toits, il leur arrivait parfois de s'abattre au milieu des plus belles routes. Mais la voiture à quatre roues ne nous faisait, même dans ces accidents, courir aucun danger. Dans les dernières années, nous trouvâmes à louer une américaine à Bray même, avec de meilleurs chevaux.

Quelquefois ma femme et mes belles-sœurs allaient se promener seules avec les enfants. Un jour, surprises par un orage, elles se réfugièrent dans une ferme. Le propriétaire, curieux de savoir qui elles étaient, leur demanda si elles n'étaient pas les femmes des petits à M. César! c'était le nom sous lequel on désignait mon père dans tout le pays; les petits, c'étaient mon frère et moi.

Quand j'avais la voiture à ma disposition, je faisais des voyages de découverte, des explorations dans les environs, qui m'étaient parfaitement inconnus, ainsi du reste qu'à la plupart des habitants de Bray, fort casaniers par caractère. Nous avions d'abord à visiter quelques villes voisines, Provins et Sens. La première charme le touriste par ses églises, ses promenades et l'ensemble des ruines de ses fortifications. Au XIIe siècle, capitale des comtes de Champagne et de

Brie, elle comptait soixante mille habitants. L'éclat et les plaisirs d'une cour brillante y attiraient la jeune noblesse. Provins est divisé en haute et basse ville; la haute ville, autrefois entourée de remparts, dans laquelle demeuraient les princes et les hauts personnages, est devenue un village, où il reste à peine quelques vestiges des anciens hôtels et des vieilles maisons de ce temps-là. Seulement l'ancien mur d'enceinte, ses tours, ses portes offrent encore un curieux modèle d'une ville fortifiée d'autrefois. Elle est dominée par une tour qu'on nomme la tour de César, mais qui en réalité ne date que du XIIe siècle. J'avais étudié l'histoire des monuments de Provins, de manière à pouvoir utilement servir de cicerone aux amis à qui nous faisions faire cette excursion pittoresque.

La ville de Sens est moins curieuse. Cependant la belle cathédrale, la grande salle de l'officialité restaurée par Viollet-le-Duc, quelques vieilles maisons, ses promenades, offraient un but d'excursion suffisamment attrayant.

Entre Bray et Sens on trouve le château de Fleurigny, que les Guides-Joanne recommandent au voyageur comme un des plus curieux spécimens de l'architecture du XVe siècle. Une des façades est admirablement conservée. On y trouve une chapelle remarquable ; un tableau de Jean

Cousin, qui la décore, y ajoute un prix inestimable.

Dans une direction opposée nous allions visiter les ruines de Preuilly, qui offrent notamment les restes d'une antique église. Ces ruines ont été conservées et restaurées, avec un goût intelligent, par le propriétaire actuel. Malheureusement un de ses prédécesseurs, un haut personnage du premier Empire, n'attacha à ces ruines aucune importance, et on assure qu'il y prit souvent des pierres pour des constructions modernes.

Un peu plus loin, on avait détruit quelques années avant un château dont un riche lord anglais avait fait une somptueuse habitation. Le château est rasé, le parc est converti en terres labourables; mais, grâce à des souscriptions privées, on a conservé un cèdre, frère jumeau, disait-on, de celui du Jardin des Plantes de Paris. C'était autrefois un arbre magnifique, qui méritait qu'on fît pour l'admirer les 20 kilomètres qui le séparent de Bray. Malheureusement, la foudre, il y a quelques années, l'a privé de deux de ses plus beaux rameaux et l'a réellement déshonoré.

Deux châteaux des environs étaient habités par des amis. L'un, le château de N***, appartenait à M. D***, ancien député sous Louis-Philippe et à l'Assemblée constituante de 1848. Mon père avait avec lui des relations de bon voisinage, que nous

avons conservées avec sa fille et ses petits-enfants. Le château de N*** est une construction un peu massive, mais grandiose. Il est entouré d'un grand parc à la française, avec de larges et magnifiques allées.

L'autre château, le château de S***, était habité par un de nos anciens camarades de pension. Nous admirions cette belle et pittoresque habitation, construite sous Charles VII, entourée d'eau courante, avec ses tourelles, son ancien pont-levis, les magnificences de ses vastes appartements.

J'allais oublier une excursion qui n'est pas à dédaigner. A quatre lieues de Bray se trouvent les carrières de Michery, qui sont exploitées sans que l'art des ingénieurs ait toujours été consulté, ce qui a produit — il y a bien des années, il est vrai — de désastreux éboulements; on y circule dans de vastes rues; on y exploite une pierre crayeuse qui se durcit à l'air et qu'on retrouve dans un grand nombre de villages des environs. On en exporte même au loin, si j'en dois croire l'un des ouvriers à qui je demandais un jour dans la carrière quelle était la destination des pierres qu'il extrayait.

« Ah! me répondit-il, elles iront en étrange pays (en pays étranger). Avez-vous entendu parler, ajouta-t-il, d'une ville qu'on appelle Bâle, en Suisse? »

Comme je lui répondais que non seulement j'en avais entendu parler, mais que je l'avais visitée, il me regarda avec un sourire et fit un ah! avec une intonation d'incrédulité qui signifiait que, dans sa pensée, Bâle me devait être aussi inconnue qu'à lui-même quand on lui en avait parlé peu de temps auparavant.

CHAPITRE IV

LE PRÉSIDENT DE G***

Tous les soirs se réunissaient dans le salon de mon père, non seulement ses enfants, mais ses sœurs, ses neveux et nièces, quelques amis. On causait, on y jouait aux cartes. Mon père était depuis longtemps habitué à faire après dîner sa partie de whist ou de piquet. Quand j'avais passé la journée à l'air en me promenant dans l'américaine, j'avais le soir plus envie de dormir que de jouer. Mais souvent on avait besoin de moi pour faire un quatrième au whist, et il m'est arrivé plus d'une fois de rêver pendant que mon partner ou mes adversaires donnaient les cartes. Mais je me réveillais à temps; je crois que je n'ai jamais fait de renonce ; seulement l'effort nécessaire pour me tenir éveillé était assez pénible.

Parmi les habitués du salon de mon père, je citerai comme l'un des plus fidèles M. le président

de G***. Il avait deux ans lorsque ses parents, d'origine gasconne, étaient venus s'établir à Bray vers 1786. Il avait appris à lire avec mon père à l'école de Bray. Fixés tous deux à Paris, ils avaient toujours conservé des relations assez suivies. Dans leur jeunesse, il se retrouvaient tous deux à Bray quand ils venaient voir leurs mères pendant les vacances. M. de G*** dut à son esprit et à ses talents la brillante carrière qu'il parcourut. Successivement référendaire, conseiller maître, puis président de chambre à la cour des comptes, il avait été nommé pair de France sous Louis-Philippe. Le canton de Bray l'avait choisi pour son représentant au conseil général, dont il devint le président après quelques années, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1859, je crois, il avait pris sa retraite comme magistrat, pour se consacrer à d'autres fonctions, celles de président du conseil d'administration du chemin de fer d'Orléans. Devenu un haut personnage, il n'avait plus trouvé digne de lui la maison de sa mère à Bray. Il s'était adressé à un architecte de ses amis, membre de l'Institut, et lui avait dit :

« Je veux me faire bâtir une maison de campagne. Indiquez-moi un de vos bons élèves.

— Mon cher ami, lui avait répondu M. Achille Leclerc, je ferai le plan et je dirigerai moi-même la construction de votre villa. »

Il se fit donc bâtir une maison de plaisance dans un village qui est presque un faubourg de Bray; on entoura la villa d'un parc, on la fit précéder d'un avant-parc. La maison manquait de caractère, malgré le mérite de l'architecte; la situation n'était guère pittoresque, le parc était un peu triste. Mais enfin le président s'y plaisait; c'était le point important. Il regrettait seulement l'absence de société. Il fut donc ravi en voyant mon père se retirer à Bray, comme mon père fut enchanté de son côté de trouver auprès de lui un compatriote, un ami de tous les âges. Dix minutes à pied suffisaient pour aller de la maison de l'un à la maison de l'autre.

Le président ne se bornait pas à ses visites du soir. Généralement il venait encore dans la journée, entre trois et cinq heures, causer avec mon père et faire une partie d'écarté, d'impériale ou de piquet. Quoique l'intérêt du jeu fût minime — la partie ou la fiche était de 10 à 15 centimes — tous deux étaient possédés du désir de gagner et de la crainte de perdre. Ils donnaient ainsi quelquefois une petite comédie dont ils riaient les premiers quelques instants après. Celui qui avait beau jeu souriait malgré lui et avait peine à cacher sa satisfaction. J'entends encore le président disant à mon père avec un air moitié figue et moitié raisin :

« Tu ris en regardant tes cartes. Tu as l'air de me railler. Est-ce que je ris, moi, quand j'ai beau jeu ? » Et presque invariablement celui qui perdait, quittait la table en s'écriant :

« Je ne jouerai plus avec toi. Tu as un bonheur insolent. Je ne suis pas de force, etc. » Bien entendu, de cette résolution il ne restait pas le lendemain l'ombre d'un souvenir. Et si mes petites filles, qui jouaient dans le jardin, rencontraient le président quittant la maison et lui disaient : « Ah ! monsieur, on voit bien à votre mine que vous avez perdu aujourd'hui, » il les menaçait du doigt avec un sourire :

« Attendez, attendez, si je vous attrape ! »

On n'avait pas toujours les cartes à la main. Le président et mon père avaient connu dans leur existence parisienne beaucoup de monde, et sous divers systèmes de gouvernement ; leur conversation sur les personnes ou sur les choses offrait un vif intérêt. Le président était d'ailleurs un causeur charmant. Sa mémoire était riche en historiettes et en anecdotes qui amusaient son auditoire. Il y en avait bien quelques-unes qui semblaient provenir des bords de la Garonne ; mais il les contait si bien ! Je voudrais en donner une idée ; mais je ne me flatte pas de reproduire le sourire gouailleur et la verve piquante du narrateur.

Il prétendait avoir chassé un jour avec un vieux garde qui lui avait dit :

« Monsieur, j'étais, il y a quelque temps, dans les bois, cherchant à tirer un lapin. J'avais traversé un fourré assez épais, rempli d'arbustes épineux, et j'avais eu quelque peine à me frayer un passage. Arrivé à une allée, j'aperçois un lapin ; j'épaule vivement ; je ferme l'œil gauche pour mieux viser — c'est mon habitude — mais je ne vois plus rien du tout, ni lapin, ni chemin, ni allée. Que m'arrive-t-il ? m'écriai-je. Je porte la main à mon œil droit. Je sens un vide, il n'en restait que la place. Qu'était devenu mon œil ? Je me rappelai que dans le fourré j'avais senti comme une égratignure à l'œil. Je retourne sur mes pas, et bientôt j'aperçois, suspendu à une branche, mon œil qui me regarde. Je le saisis, je le remets à sa place. Et depuis il m'a servi tout comme avant cet accident ! »

Et l'histoire du concours de bourreaux ! Il y a deux siècles environ le bourreau d'une importante ville d'Allemagne mourut sans postérité. Trois candidats se présentèrent pour lui succéder. Il y avait précisément trois condamnés à mort dans les prisons de la ville. Les échevins décidèrent que chacun des criminels serait exécuté publiquement par l'un des candidats à la place vacante, et que le plus habile serait proclamé

bourreau de la ville. Au jour fixé, une foule nombreuse accourut pour assister à ce curieux spectacle. On avait dressé trois échafauds, sur chacun desquels monta l'un des candidats, porteur d'un glaive choisi par lui et bien affilé. On avait tiré au sort l'ordre des exécutions et l'attribution des condamnés à chacun des exécuteurs. Au milieu de l'attente générale et du plus profond silence, le premier candidat frappa un coup net qui fit tomber immédiatement la tête de son patient. Quelques applaudissements se firent entendre. Le second candidat trancha également d'un seul coup la tête du deuxième patient; mais avec une adresse incroyable, avant qu'elle tombât sur l'échafaud, il l'avait rattrapée à la pointe de son glaive et l'élevait aux yeux de la foule. Cette prouesse imprévue souleva des cris d'admiration et des bravos frénétiques. Quand vint le tour du troisième exécuteur, il sembla que son glaive en s'abaissant vivement était entré par le haut et sorti par le bas du cou du troisième supplicié ; mais la tête resta à sa place. Aussitôt des murmures, des huées, des injures s'élevèrent de toutes parts contre le troisième candidat. Mais, sans se troubler, il jeta son glaive, et en souriant demanda à la foule de se calmer un instant. Puis, tirant sa tabatière de sa poche, il fourra une prise dans le nez de sa victime : la tête éternua en tombant. A cette vue, il y

eut un revirement complet parmi les spectateurs : les huées et les murmures se changèrent en trépignements de joie, en clameurs enthousiastes ; on agitait les mouchoirs, on jetait les chapeaux en l'air en signe de satisfaction. Le troisième candidat à l'unanimité fut proclamé bourreau de la ville. Quant aux malheureuses victimes, personne ne songeait à avoir pour elles quelque compassion. Tous les yeux et tous les esprits n'étaient occupés que des épreuves et du mérite du concours.

Cette histoire de bourreaux me rappelle un mot historique prononcé, il y a quelques années, par une bonne femme de Bray. Elle s'était absentée une quinzaine de jours pour aller marier sa fille à Lille. A son retour, comme on lui demandait qui sa fille avait épousé, elle répondait :

« Mon Dieu ! on n'aime pas beaucoup à dire cet état-là. Il est un des aides du bourreau. »

Et voyant que son interlocuteur faisait une moue dédaigneuse, et prononçait un ah ! désapprobateur, elle ajoutait :

« Après ça, vous savez, ce n'est pas lui qui les condamne. »

CHAPITRE V

COMMENT UN MARI CHERCHA A SE DÉBARRASSER DE SA FEMME ET DE SES ENFANTS — MORT DE MA TANTE MANETTE — UN ENTERREMENT A BRAY

Mon père et ses deux sœurs, Manette et Angélique, qui ne s'étaient vus pendant si longtemps que pendant les quelques jours de vacances que mon père passait à Bray, étaient très heureux de se trouver réunis dans leur vieillesse tous les ans pendant cinq mois. Ma tante Manette, la plus isolée, était la plus assidue à fréquenter la vieille maison. Le sort des deux sœurs avait été bien différent. La plus jeune, ma tante Angélique, avait épousé un mari honnête et débonnaire qui lui avait cédé peu à peu l'autorité dans le ménage. Elle avait créé une maison de commerce qu'elle avait fait prospérer par son intelligente activité et qu'elle avait transmise à son fils, qui n'avait eu qu'à continuer les errements de sa mère. Ses petits-enfants étaient bien établis et mariés à Paris

et ils venaient la voir tous les ans. Elle avait, il est vrai, perdu en 1834 une fille de vingt-sept à vingt-huit ans, morte en couches sans laisser d'enfants. Mais à l'époque où je me place, le temps avait adouci ou fait oublier ce chagrin.

Ma tante Manette n'avait pas seulement perdu une fille de vingt-cinq ans, laissant un fils qui était allé mourir curé à la Martinique, mais son fils était mort lui-même dans la force de l'âge, laissant une veuve et deux enfants dans une position de fortune assez médiocre. Ma tante, par suite de mille circonstances, ne pouvait voir qu'à des intervalles éloignés sa bru et ses petits-enfants, malgré l'affection qu'elle leur portait et qui était payée de retour. Elle aurait eu plus que sa sœur besoin de la société de ses enfants ; car elle ne trouvait pas dans son mari l'appui et la consolation qui lui auraient été nécessaires. Hélas ! elle a payé bien cher l'imprudence qui l'avait entraînée à épouser malgré sa famille un homme d'une réputation équivoque qu'elle ne pouvait pas estimer, et qui, en mourant dans un âge avancé, ne lui laissa que des dettes.

Mon oncle François appartenait à une famille qui comptait plus d'un mauvais sujet, et il n'était pas le pire de tous. Je me rappelle un de ses cousins — c'est déjà de l'histoire ancienne — qui brillait par tous les dons de l'esprit, aimable, sé-

G 5881

duisant, instruit, mais qui manquait de jugement, et que le désir et l'ambition de faire fortune conduisirent d'insuccès en insuccès à de véritables infamies. Je ne citerai de lui qu'un trait, qui me permet, je crois, de le qualifier de mauvais drôle. Agé d'environ quarante ans, marié, père de quatre enfants en bas âge, il se désolait des charges qui lui incombaient. Il pensait que, s'il eût été seul, il eût pu se tirer mieux d'affaire ; mais comment se débarrasser de ces entraves qui l'empêchaient de réaliser ses rêves d'avenir ? Voici ce qu'imagina son esprit inventif. Il persuada à sa femme qu'il n'était plus pour lui qu'un moyen de sortir de sa misérable situation, et que la fortune l'attendait en Amérique. Il s'embarqua avec sa famille. Arrivé à New-York, il installa sa femme et ses enfants dans un hôtel. Il annonça qu'il allait s'absenter quelques jours pour les premières démarches relatives à son avenir et courut se rembarquer pour la France sur le premier paquebot qu'il trouva. Un voyageur qui avait fait avec lui et les siens le trajet de France aux Etats-Unis, apprit à la femme qu'il venait de voir partir son mari. La pauvre femme à cette nouvelle tomba dans un profond désespoir. Qu'allait-elle devenir, lâchement abandonnée avec ses enfants, sans ressources, dans un pays où elle ne connaissait personne ? Son malheur émut et indigna des âmes

charitables. Une souscription spontanée lui permit de payer les frais de rapatriement. Et peu de jours après son retour, le misérable vit apparaître chez lui ceux dont il se croyait débarrassé. Je laisse à penser quelles scènes éclatèrent entre les deux époux. Je ne serais pas étonné que cet aimable mari n'eût considéré son abominable procédé que comme un bon tour qui seulement n'avait pas eu le succès qu'il espérait.

Revenons à ma tante Manette. Nous eûmes la douleur de la perdre en septembre 1858. J'aimais sa conversation. Je la considérais comme une femme d'un esprit droit et judicieux. Elle avait des idées élevées, qu'elle savait bien exprimer. Seulement ses malheurs et ses chagrins donnaient à ses entretiens une certaine teinte de mélancolie.

Je n'avais jamais assisté à un enterrement à Bray. La messe funèbre célébrée pour la mort de ma tante me fournit l'occasion de faire quelques remarques sur les services religieux de notre petite ville. Comme presque partout en province, on n'envoie pas de lettres d'invitation, mais le bedeau va inviter à leur domicile toutes les personnes désignées par la famille. C'est à l'église qu'il se produit certaines particularités. Ainsi la messe est à peine commencée que le bedeau vient offrir à chaque homme qui assiste à la cérémonie un plat d'étain contenant des pièces d'un sou ou

de deux sous. Un Parisien à qui ce plat est présenté met la main à la poche pour ajouter son offrande. Mais le bedeau lui fait signe de garder son argent; ce n'est pas là ce qu'on lui demande à ce moment. On lui offre un sou ou deux sous pour qu'il les donne lui-même à l'offrande; on n'est pas forcé d'en prendre du plat; les assistants aisés s'abstiennent de toucher aux sous qu'on leur présente et emploient pour l'offrande leurs propres deniers.

En ce qui concerne les dames, c'est bien autre chose. Quelques instants avant d'aller à l'offrande, on voit toutes sortes d'allées et venues. Par les soins de la famille, des servantes apportent à chaque dame parente ou invitée une serviette, une bouteille de vin et un petit pain. Tous les assistants vont à l'offrande. Les hommes y offrent une pièce de monnaie. Les dames y portent d'une main la bouteille enveloppée dans la serviette, et dans l'autre main le petit pain. Les enfants de chœur les débarrassent de leur fardeau. Autrefois ce vin constituait la provision de la cave du curé. Aujourd'hui il distribue ces bouteilles aux femmes en couches, aux malades, aux mères chargées d'une nombreuse famille.

CHAPITRE VI

LA VISITE DE MONSEIGNEUR — MORT DE MON PÈRE

Plus mon père avançait en âge, et plus nous nous félicitions, mes frères et moi, de l'avoir encouragé, exhorté à acheter la vieille maison. Le temps des voyages était passé pour lui; le séjour continuel de Paris sans villégiature l'aurait privé de l'utile distraction qu'il trouvait à Bray. Une campagne dans un autre pays que la ville natale n'aurait pas eu le même charme pour lui. A Bray au contraire, pendant l'été et l'automne, ses dernières années s'écoulaient heureuses et tranquilles sous le toit où il avait été élevé, au milieu de ses souvenirs de tous les âges, entouré et aimé de tous les siens. Il recevait là, non seulement ses enfants et ses petits-enfants, mais aussi ses amis et les nôtres, sans compter ses sœurs, ses neveux et ses nièces. En le voyant entouré de ses trois fils, de ses trois brus, de ses dix petits-enfants, on le com-

parait à un patriarche des temps antiques, et cette comparaison lui paraissait moins une flatterie qu'une vérité. Qu'on rie si l'on veut de mon orgueilleuse naïveté, mais je trouvais que nous composions une bonne, belle, aimable et honnête famille!

Mon père recevait ses amis avec une si douce familiarité! Il accueillait les nôtres avec une bonté si indulgente! Ses manières aisées, sa conversation tantôt enjouée, tantôt sérieuse, mais toujours intéressante, charmait tous ses hôtes. Un jour pourtant il manqua de présence d'esprit en recevant une visite imprévue. Monseigneur l'évêque de Meaux, en tournée dans son diocèse, s'était arrêté quelques heures chez le curé de Bray. Le curé lui parlant de ses voisins vint à citer le nom de mon père. Ce nom rappela à Monseigneur des souvenirs de jeunesse. Il se souvint qu'étant clerc d'avoué il avait, plus d'une fois, porté des dossiers chez mon père. Il exprima le désir d'aller rendre visite à l'ancien avocat chez lequel son patron l'envoyait jadis. Aussitôt dit, aussitôt fait. Monseigneur arrive avec le curé dans la vieille maison. Ce dernier demande à la femme de chambre qui lui ouvre la porte si mon père est chez lui. Elle aurait dû, d'après les usages de la maison, faire entrer les visiteurs dans le salon et les annoncer à mon père qui se trouvait dans la salle à

manger, ce qu'il faisait souvent dans l'arrière-saison, parce que cette pièce recevait le soleil du midi. Mais Monseigneur, simple et modeste dans son extérieur, n'imposa pas du tout à la femme de chambre, qui, le regardant à peine, le prit — elle l'a déclaré depuis, pour s'excuser — le prit pour un nouveau vicaire que le curé venait présenter à mon père. Aussi à cette question du curé : Monsieur est-il chez lui? Elle répondit assez cavalièrement : « Dans la salle à manger, vous pouvez entrer. » Et elle ne les introduisit même pas. Mon père, contrarié de recevoir l'éminent personnage dans sa salle à manger, plus contrarié peut-être encore de le voir entrer ainsi sans être annoncé, en éprouva un embarras qui redoubla en songeant qu'il avait l'air d'un homme qui ne sait pas recevoir son monde. Son trouble l'empêcha de faire prévenir ses brus qui étaient toutes trois dans la maison et qui n'auraient pas été fâchées de partager avec lui l'honneur de recevoir le prélat. Monseigneur abrégea sa visite en voyant l'embarras que semblait causer sa présence. Mon père pendant vingt-quatre heures se dépitait contre lui-même et ne pouvait se pardonner sa réception malencontreuse. Mais il finit par en rire et prit le parti de se moquer de lui-même.

Au mois de novembre 1865, mon père quittait la vieille maison qu'il ne devait plus revoir. De-

puis quelque temps déjà il parlait de sa fin prochaine, et peut-être y pensait-il plus souvent encore. Il avait accompli sa quatre-vingtième année le 21 février 1864. A cet âge, disait-il, tous les jours sont des jours de grâce. Il envisageait d'ailleurs ce moment fatal avec le calme philosophique d'une conscience tranquille. Avec l'aide du vénérable curé de Saint-Etienne-du-Mont, l'abbé Delaunay, il se préparait à mourir en bon chrétien. Au mois de janvier 1866, il voulut à toute force être administré, quoique rien ne fît alors supposer que le moment de notre séparation fût proche. Cependant ses pressentiments ne le trompaient pas. Il nous fut ravi, après quelques jours de maladie, en avril 1866.

Mon père se proclamait l'un des hommes les plus heureux de ce monde. Tout lui avait réussi. Il avait épousé la femme de son choix. Il avait acquis dans la carrière du barreau la fortune qui convenait à ses modestes désirs. Aussi aimait-il cette profession d'avocat qui lui avait donné honneur et profit. Il aimait à citer la phrase de d'Aguesseau : L'ordre des avocats est aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice! Il avait quitté le Palais, emportant les regrets de ses clients, l'affection de ses confrères, l'estime des magistrats. Il avait vu ses trois fils conquérir par

le travail d'honorables positions dans l'Université, au barreau, dans la magistrature. Tous trois avaient trouvé dans leur intérieur le bonheur conjugal dont lui-même avait joui pendant quarante-six ans. Sauf le chagrin profond que lui avait causé la mort de ma mère, il n'avait été frappé d'aucun de ces coups imprévus qui brisent le cœur. Il n'avait perdu ni enfant, ni petits-enfants déjà élevés. La concorde la plus parfaite régnait entre tous ses descendants. Il trouvait ses six petits-fils et ses quatre petites-filles heureusement doués; et il en était fier, comme c'est le devoir d'un grand-père. Il avait ajouté à son existence un élément de bonheur de plus en évitant la politique et ses agitations. Enfin, ce qui est rare, il disait bien haut que, s'il avait à recommencer la vie, il voudrait marcher exactement dans la voie qu'il avait parcourue. J'ajouterai qu'en le rappelant à lui en 1866, la Providence lui épargnait la douleur d'assister à l'affaissement de sa patrie et aux désastres des années 1870 et 1871.

QUATRIÈME PARTIE

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

JE DEVIENS PROPRIÉTAIRE DE LA VIEILLE MAISON

Après la mort de mon père, mes frères et moi nous nous partageâmes sa succession. Que ferions-nous de la veille maison? Nous étions bien d'accord qu'il fallait la garder; mais à qui serait-elle attribuée? Mon frère Henri se mettait hors de cause. Il passait une partie de ses vacances, et il désirait les passer tout entières, dans la famille de sa femme, dans la Haute-Marne; il s'était d'ailleurs toujours montré un peu froid sur les charmes du séjour à Bray. La question ne s'élevait donc qu'entre mon frère Félix et moi. Quelques années avant, il n'y aurait même pas eu de question. Il paraissait convenu que, la maison de campagne de mon beau-père devant me revenir un jour, je n'élèverais aucune prétention sur

la maison de Bray, qui paraissait alors destinée à mon frère Félix; mais, depuis 1862, mon beau-père, malgré les protestations de ma femme et les miennes, avait vendu sa campagne. Depuis cette époque, j'étais venu plus longtemps à Bray, et mon père m'avait exprimé le désir de m'avoir pour successeur dans la propriété de la vieille maison.

Mon frère Félix et moi nous nous disions mutuellement : Si tu la veux, je te la cède; si tu ne la veux pas, je la prends. Enfin, je me décidai à la faire entrer dans mon lot, ainsi que les quelques prés et terres qui avaient appartenu à mon père dans les environs de Bray.

Le premier soin d'un nouveau propriétaire est d'approprier sa maison à ses goûts et à ses convenances. Je ne manquai pas à cet usage. On a prétendu depuis que j'aimais à voir travailler des ouvriers; mais la vieille maison avait besoin de réparations urgentes. Il y avait deux murs étayés que mon père, s'il eût vécu, eût nécessairement dû faire réparer, quoiqu'il eût coutume de dire quand nous lui proposions quelques travaux : Vous ferez cela après moi. Je fis venir de Paris un jeune architecte de talent, qui depuis est devenu célèbre. Il examina la maison, et constata qu'outre les deux murs à refaire, bon nombre de poutres étaient pourries. Sous la salle à manger notam-

ment se trouve une cave qui n'est pas voûtée. Le plancher de l'une qui sert de plafond à l'autre se compose de poutres transversales qui supportent le parquet de la salle à manger. Plusieurs de ces poutres étaient en si mauvais état, qu'il était à craindre d'un jour à l'autre que ce plancher ne s'effondrât, entraînant dans la cave la table et les convives.

Après son examen, mon architecte me dit :

« Cher monsieur, le seul conseil que j'aie à vous donner, c'est de jeter tout cela par terre et de faire rebâtir la maison.

— Jamais, lui répondis-je. Vous me feriez, je n'en doute pas, une maison plus solide, plus élégante et mieux distribuée; mais ce ne serait plus la maison de mon père et de mon grand-père. Ce ne serait plus la maison où je viens depuis plus d'un demi-siècle, où j'évoque les images de tous ceux que j'y ai connus et aimés, où ma mémoire retrouve des souvenirs de tous les âges que j'ai parcourus. »

Je fis donc refaire les murs qui menaçaient ruine, remplacer les poutres avariées. Je changeai peu de chose à la distribution. Je fis quelques améliorations de détail; mais la vieille maison conserva son caractère antique. Pour le jardin, je rompis avec la tradition. J'en fis un jardin anglais, avec des massifs, des allées tournantes, des pelou-

ses; et ce changement parut l'agrandir et le rendit plus agréable à l'œil.

Mais les travaux ne s'exécutent pas très promptement à Bray. Tout avait été commencé au printemps de 1867; mais quand je revins des eaux de Luxeuil et d'un petit voyage dans les Vosges le 20 septembre de la même année, les travaux n'étaient pas terminés. Parmi les ouvriers qui furent employés dans la maison, je me rappelle un vieil ouvrier menuisier qui me fut signalé comme un peu excentrique. On racontait que, quelque trente ans avant, il avait été travailler à Alger pour le compte du gouvernement et qu'il en avait rapporté un petit pécule, fruit de ses économies. On s'imaginerait difficilement comment il en dépensa la plus grande partie. Il voulut une fois dans sa vie voyager en grand seigneur : il loua une voiture à Marseille et revint en poste de Marseille à Bray.

En 1868, ma maison était en état; et j'y passai toutes les vacances avec mes enfants et mes deux gendres (j'avais marié cette année même ma seconde fille). J'y continuai les traditions de mon père; mon salon fut ouvert tous les soirs : mes cousins et cousines y venaient volontiers. M. le président de G*** avait reporté sur moi l'affection qu'il portait à mon père, il n'était pas le moins assidu le soir; il revoyait avec plaisir ce salon

qu'il connaissait depuis si longtemps. Mais dans la journée c'était moi qui allais chez lui faire la partie.

Mon cousin Antoine B*** se chargeait d'administrer les quelques biens que j'avais à Bray, comme il le faisait du temps de mon père. Je n'ai pas connu d'âme plus droite et plus juste et de connaissance plus parfaite des affaires. Nous avions pris l'un pour l'autre une affection réciproque, qui n'a cessé qu'à sa mort.

Mon frère Félix, sa femme, ses enfants revenaient avec plaisir dans cette maison qu'ils chérissaient comme moi. Mon frère Henri et son clan me visitaient moins souvent, étant attirés dans la famille de ma belle-sœur. Enfin je jouais à mon tour le rôle de chef de la famille. La vieille Marianne, l'ancienne bonne de ma grand'mère et de ma tante Virginie, continua, comme elle le faisait chez mon père, à venir préparer et nettoyer la maison et aider dans leur service nos domestiques, auxquels elle donnait l'exemple du zèle et de l'activité.

Quand nous ne sommes plus là, la maison est fermée; mon cousin Antoine et sa fille Laurence en gardent les clefs et lui donnent les soins nécessaires.

CHAPITRE II

L'INVASION ALLEMANDE DE 1870-1871

Au mois de juin 1870, j'avais passé trois semaines à Bray à l'occasion des vacances de la Pentecôte, en les avançant et en les prolongeant de quelques jours. J'étais rentré à Paris avec l'intention de revenir à Bray pendant les mois de septembre et d'octobre suivant nos habitudes. Mais la guerre de 1870 et ses suites allaient bouleverser tous nos projets. Après nos premiers désastres et en prévision du siège de Paris, j'avais fait partir pour Royan, à l'embouchure de la Gironde, ma femme, ma plus jeune fille dont la santé délicate n'aurait pu supporter les fatigues morales et physiques du siège, ma fille aînée qui avait également besoin de ménagements et de soins, ainsi que son petit garçon âgé de trois ans et demi et qui était loin d'être un enfant bien vigoureux. Ils furent rejoints peu après par ma seconde fille, ainsi que

par son mari, renvoyé de Paris par son médecin. Ils emmenaient avec eux leur petite fille âgée de dix-huit mois. Mon fils, magistrat au tribunal de Versailles, y resta pendant toute l'occupation prussienne, et courut plusieurs fois le danger d'être envoyé prisonnier en Allemagne, comme le furent effectivement deux de ses collègues.

Mes fonctions m'interdisaient même la pensée de quitter Paris, et j'y restai avec le mari de ma fille aînée et mes frères. Je n'ai pas à raconter ici nos épreuves et nos dangers.

Ce qui m'affecta le plus péniblement fut l'absence de nouvelles de tous les miens, depuis le 19 septembre jusqu'au 4 décembre. A cette dernière date et à la faveur du combat de Champigny, un homme put introduire 2000 lettres dans Paris. J'en recus alors une de ma femme, datée du 23 octobre. Jusque-là au moins tous étaient sains et saufs.

Que devenait pendant ce temps-là ma vieille maison? Pendant notre absence elle restait inhabitée. Mon cousin Antoine et sa fille Laurence en avaient les clefs. Lorsqu'on attendit les Allemands, comme on savait qu'ils ne respectaient aucunement les maisons abandonnées, mon cousin Antoine plaça dans la maison à poste fixe l'homme qui donnait habituellement des soins à mon jardin. Il demeura chez moi pendant quelques mois avec sa femme et ses enfants.

A partir des premiers jours d'octobre, on commença à s'effrayer à Bray de l'arrivée des ennemis. On fit, comme partout d'ailleurs, sauter une arche du pont. Précaution assez inutile! Ce n'est pas par là que les Allemands devaient venir. Les habitants de Bray s'exagéraient fort les conséquences de l'explosion qui devait détruire l'arche du pont. Une dame, qui demeurait assez loin du pont, courut se cacher dans une excavation à près de 2 kilomètres. Vaines frayeurs! C'est à peine si l'explosion fut entendue dans la ville, où elle ne causa d'ailleurs aucun dégât.

Il y eut à Bray plusieurs paniques. Une première fois, un misérable fit circuler, un jour de marché, la nouvelle de l'approche des Prussiens pour effrayer les marchandes et obtenir à vil prix les volailles, les œufs, le beurre, les denrées qu'on avait apportées des campagnes voisines.

Une ville d'un département voisin, distante de Bray de 22 kilomètres, avait essayé une résistance et formé des barricades pour empêcher l'entrée des envahisseurs. Mais elle n'avait tenu que quelques heures et avait attiré sur elle de cruelles vengeances. Quelques jours après, le bruit s'était répandu que les ennemis venaient de cette ville à Bray; et les habitants des villages situés entre ces deux villes avaient quitté leurs demeures avec leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux. Ils

avaient traversé Bray en désordre, affolés, communiquant à la ville la terreur qui les chassait de leurs maisons. Puis, la nouvelle ayant été reconnue fausse, ils avaient traversé Bray de nouveau quelques jours après pour rentrer chez eux.

Cependant les habitants de Bray, effrayés eux-mêmes, cachaient leurs objets les plus précieux. Pendant quelques jours, les maçons de la ville ne furent occupés qu'à murer des armoires ou des cachettes plus ou moins faciles à découvrir.

Ces terreurs, ces paniques, ces cachettes se produisirent, hélas! à cette malheureuse époque dans bien des communes de France. Mais la ville de Bray eut une idée originale. On vint un jour annoncer au maire qu'à quelques kilomètres de Bray on avait vu des cavaliers qui ne pouvaient être que l'avant-garde de l'armée ennemie. Le maire immédiatement convoqua le conseil municipal et on décida que la garde nationale prendrait les armes et, précédée du maire, de l'adjoint et du conseil, irait au-devant des Prussiens. En effet, les tambours se mirent en tête de cette manifestation pacifique; le maire et l'adjoint suivaient, revêtus de leurs écharpes, entourés des membres du conseil municipal et suivis d'hommes, de femmes, d'enfants qui leur faisaient escorte. On semblait aller souhaiter la bienvenue aux Allemands, car personne ne songeait à leur

opposer la moindre résistance. A trois kilomètres on rencontra quelques uhlans ; ils étaient au nombre de 6 ou 7 suivant les uns, de 15 ou 20 suivant les autres. Au son des tambours, à la vue des fusils et d'une foule qui s'avançait sur la route, les uhlans prirent la fuite et se sauvèrent au galop. Il n'y avait aucune troupe derrière eux. Les habitants de Bray, après une certaine attente, regagnèrent leurs foyers. Je crois qu'ils furent bien heureux de ne pas se trouver en présence d'une troupe plus nombreuse, qui aurait pu prendre leur manifestation comme un signe d'hostilité et les disperser et les poursuivre à coups de sabre ou à coups de fusil.

Quelques jours plus tard, une femme accourut dire au maire :

« Les ennemis arrivent. Je les ai vus sur la route. J'étais en voiture ; j'ai fait retourner mon cheval et je me suis hâtée de venir vous prévenir. — Bah ! répondit le maire ; encore quelque fausse nouvelle ! nous ne nous y laissons plus prendre. »

Elle eut beau affirmer, crier qu'elle les avait vus, *de ses propres yeux vus*, *ce qui s'appelle vus*, le maire n'en voulut rien croire. Et quelques heures après un corps d'armée entrait effectivement à Bray.

En somme, il y eut dans cette petite ville huit passages de corps de troupes allemandes, deux

pendant la guerre, six après l'armistice. La vieille maison eut chaque fois à loger des officiers et des soldats, tantôt pendant vingt-quatre heures, tantôt pendant quarante-huit heures. Ma cousine Laurence surveillait mes hôtes ; la bonne Marianne leur faisait la cuisine. Dans un de ces séjours, les soldats logés chez moi (c'étaient des Wurtembergeois ou des Bavarois) voulaient battre la pauvre femme, parce qu'elle demandait le temps de faire cuire au moins les viandes. Ces affamés ne voulaient rien entendre, jusqu'à ce qu'un de leurs officiers fût venu mettre le holà.

Je n'ai pas eu trop à me plaindre des différents séjours des troupes ennemies. Ils se sont conduits convenablement. Dans un des derniers passages, un officier dit bien à trois personnes de la maison en regardant la pendule de la salle à manger avec un regard de convoitise :

« Voilà une jolie pendule, » mais enfin il ne l'emporta pas. Peut-être dois-je l'avantage de l'avoir gardée à la circonstance que l'armistice était déjà déclaré.

CHAPITRE III

MES VOYAGES PENDANT LA COMMUNE

En janvier 1871, le quartier du Panthéon que j'habitais fut un des objectifs du bombardement de l'armée allemande. Je dus passer plusieurs nuits à la cave, et je fus pris d'une bronchite qui demanda des soins sérieux. J'entrais en convalescence quand l'armistice vint nous ouvrir les portes de Paris. J'obtins un congé pour aller revoir ma famille à Royan. Je partis le 9 février, après avoir déposé mon vote pour les élections législatives de 1871. Nous nous retrouvâmes avec joie. J'eus à Royan une rechute qui retarda mon retour à Paris. J'y rentrai avec ma seconde fille et son mari le 17 mars, la veille de cette révolution du 18 faite au nom de la Commune révolutionnaire. Les journaux de l'opinion avancée s'occupèrent malheureusement de moi dans des articles alors assez dangereux ; aussi le 31 mars,

le ministre de l'Instruction publique m'envoya de Versailles un inspecteur d'académie pour m'engager à quitter Paris ; on craignait que je ne fusse arrêté.

Je voulais retourner à Royan, mais la santé de ma fille ne lui permettait pas de tenter un si long voyage.

J'allai donc l'installer avec son mari, son beau-père et sa belle-mère à Bray, dans la vieille maison. Je me rappelle qu'à notre arrivée nous trouvâmes à l'entrée de la ville des groupes qui attendaient avec anxiété des nouvelles de Paris. A Bray comme dans bien des villes de province, on ne comprenait pas le sens de cette révolution nouvelle.

Je ne restai à Bray que quelques jours, et je repartis pour Royan chercher ma femme et mes autres enfants. Dans ce temps-là, les voyages n'étaient pas faciles. On savait quand on partait, mais non quand on arriverait. Il fallait louvoyer, car plusieurs lignes n'avaient pas repris leurs services complets. Il n'y avait aucune régularité dans les trains. Pour commencer mon voyage, je dus passer la Seine en bac ; car le pont, comme je l'ai dit, avait été coupé. De la station la plus proche de Bray à Montereau, sur un espace de 28 kilomètres, deux autres ponts étaient dans le même état, l'un sur la Seine, l'autre sur l'Yonne. Il fallait alors transporter les voyageurs et les colis

pour reprendre un autre train sur la rive opposée.

Revenu à Royan, je voulais retourner à Bray avec tous les miens, afin d'y retrouver ceux que j'y avais laissés et d'y passer en famille les mauvais jours de la Commune. Mais ma femme détestait tout ce qui pouvait rappeler les Prussiens (elle ne les abhorrait pas plus que moi); or il y avait encore de l'autre côté du pont de Bray, jour et nuit, une sentinelle allemande. Nous restâmes donc à Royan. Mais mon gendre et ma fille qui étaient à Bray, et surtout les père et mère de mon gendre regrettaient vivement l'absence de leur petite-fille qui était restée avec ma femme. Je me chargeai de la leur conduire. Je partis de nouveau avec une enfant de deux ans et sa bonne. C'était la moitié de la France à traverser et pour la troisième fois. Mes enfants prétendaient que le fait d'avoir été enfermé six mois dans Paris assiégé m'avait donné un désir immodéré de locomotion. Je ne regrettai pas ce voyage, en voyant le plaisir et l'émotion que procurait au père, à la mère et aux grands parents l'arrivée de cette petite fille dans la vieille maison. C'était le soir, la mère et la grand'mère avaient les larmes aux yeux, tandis que l'enfant, à peine réveillée, recevait toutes leurs caresses avec autant de surprise que d'indifférence.

Je retournai à Royan, que nous quittâmes définitivement le 20 mai. A Nantes le 23, une dépêche télégraphique affichée à la mairie nous apprit l'entrée de l'armée de Versailles à Paris et les incendies des monuments publics par les misérables défenseurs de la Commune expirante. Nous nous hâtâmes de revenir à Bray pour nous rapprocher de Paris. J'y rentrai le 5 juin, et ma famille vint m'y rejoindre le 12. Je passai le mois d'août à Allevard (encore un long voyage) pour y prendre les eaux qui m'étaient ordonnées. Enfin je passai dans la vieille maison les mois de septembre et d'octobre 1871. Notre famille était encore dans les privilégiées ; parmi nous, mes enfants, mes frères, mes neveux, personne ne manquait à l'appel. En 1872 et 1873, la vieille maison nous revit aux mêmes époques et avec les mêmes habitudes qu'avant la guerre.

CHAPITRE IV

UNE NOUVELLE ACQUISITION — LA CHASSE — LA PÊCHE

Des circonstances inattendues vinrent, à partir de 1874, abréger nos séjours annuels dans la vieille maison. On se rappelle que mon beau-père avait vendu en 1862 une maison de campagne située dans la vallée du Loing, à proximité de la forêt de Fontainebleau. Ma femme et mes enfants avaient toujours regretté cette propriété, que nous appelions quelquefois le Paradis perdu. L'acquéreur de cette maison de campagne vint à mourir subitement; et, quelque temps après, sa veuve se décida à la revendre. Après divers pourparlers, nous tombâmes d'accord. Je me rappelle la joie de ma femme et de mes filles lorsque, dans l'un des premiers jours d'octobre 1873, je leur lus à Bray la lettre qui m'annonçait que mes propositions étaient acceptées, et que nous allions rentrer à

Écuelles. Mais notre satisfaction n'était pas partagée par tout le monde, notamment par mon cousin Antoine et sa fille Laurence, qui s'étaient habitués à nous voir pendant quelques mois à Bray.

La propriété que je rachetais est située dans un pays pittoresque; les promenades y sont nombreuses et variées. La maison est vaste; le bois que j'y ai annexé et qui en fait un parc, la vie plus large, l'installation plus confortable devaient plaire assurément à mes enfants et à mes petits-enfants et leur faire préférer Écuelles à Bray. Cependant il n'était pas question d'abandonner tout à fait la vieille maison. Je m'y plaisais et j'y trouvais trop de souvenirs pour briser les liens qui m'y rattachaient.

Il fut donc convenu (et cette convention s'est exécutée depuis autant que ma santé me l'a permis) que nous passerions à Bray une quinzaine de jours en juin au moment de l'adjudication de mes foins, et trois ou quatre semaines au mois de septembre à l'époque de l'ouverture de la chasse.

Déjà du temps de mon père et encore à l'époque où je me place (1873), les environs de Bray offraient aux amateurs une chasse exceptionnelle. Les perdreaux y abondaient; on y tuait beaucoup de cailles, quelques canepétières, peu de lièvres. Et comme, sur la ligne de l'Est, c'était le

premier pays à partir de Paris où la chasse fût à peu près libre, les chasseurs y affluaient de toutes parts. Un grand nombre d'habitants de Bray invitaient leurs parents et amis à venir faire l'ouverture. Des étrangers s'installaient pendant huit jours à l'hôtel du *Lion d'Or*, et, le matin du grand jour, une ou deux voitures amenaient des officiers de la garnison de Provins, qui venaient prendre leur part de ces hécatombes de perdreaux.

C'étaient mon fils, mon frère Félix et mes neveux qui représentaient la vieille maison dans cette fête cynégétique. Nous y mettions de la discrétion; quoique possédant quelques terres dans les environs, nous invitions rarement des amis ou même des parents.

La ville, dès la veille, offrait un aspect inaccoutumé. On ne rencontrait que chasseurs accompagnés de leurs chiens. La conversation ne variait pas beaucoup; la grande, presque l'unique question était : Dit-on qu'il y ait beaucoup de gibier?

Le grand jour, nos chasseurs nous envoyaient dans la journée le rôti pour le dîner et venaient au coucher du soleil déposer leur butin dans la cuisine.

Dans ces beaux temps, un bon chasseur rapportait jusqu'à 25, 30 et même 40 pièces. Je me rappelle qu'alors pendant quinze jours, quoique nous fussions très nombreux, on se régalait de

gibier matin et soir; on pouvait même encore en envoyer à des amis. Au dîner, les chasseurs abusaient peut-être du droit de raconter leurs exploits du jour; mais ils prennent tant de plaisir à ces récits qu'il serait cruel de les arrêter. Il faut les laisser également vanter leurs fusils et leurs chiens. Quel est le chasseur qui ne pense pas ce qu'un Gascon disait devant moi un jour sur le quai de Royan :

« J'ai un chien! il n'y en a jamais eu, il n'y en a pas, et il n'y en aura jamais de pareil! »

Nous goûtions aussi, un jour chaque année, le plaisir de la pêche. Entre le chemin de halage de la Seine et des prairies appartenant à mon père et à quelques autres propriétaires, il s'était formé des fossés ou pièces d'eau dont l'État contestait la propriété aux riverains. Enfin, il y a vingt-cinq ou trente ans, l'État déclara qu'il était seul propriétaire et offrit à chaque riverain de lui vendre la partie qui se trouvait contiguë à sa terre. On se résigna à cette décision; et mon père acheta la petite pièce d'eau qui longeait une partie de ses prés. Cette fosse communique avec la Seine par infiltration; car l'eau y hausse et y baisse comme celle de la rivière. Pendant notre séjour à Bray, on peut utilement pêcher dans cette fosse, à deux conditions : la première, c'est que la Seine ait débordé pendant l'hiver précédent, et, en passant

par-dessus le chemin de halage, ait entraîné avec elle du poisson qui reste pris; 2° que l'eau soit très basse au moment où nous voulons pêcher. On organise alors une partie. Des pêcheurs de profession nous prêtent leurs filets. Deux jours avant on a coupé les herbes qui empêcheraient les filets de fonctionner. Au jour et à l'heure convenus nous nous rendons tous à la pièce d'eau. Les enfants dans une voiture à âne, les papas et les jeunes gens à pied. Les pêcheurs placent un filet qui prend toute la largeur de la pièce d'eau, et on le traîne d'une extrémité à l'autre. Quand on arrive au bout, on tire le filet hors de l'eau, au milieu de l'attente générale. Quelquefois on amène peu de butin, et les visages expriment silencieusement la déception et le désappointement. Mais souvent on retire jusqu'à 200, 300 et même une fois 350 livres de poisson. Alors ce sont des cris de la part des enfants, des trépignements de joie, et sur toutes les figures s'épanouissent des sourires de satisfaction. Le brochet, les tanches, les perches dominent, sans compter les brèmes, gardons, etc. Nous conservons les plus gros pour nous, nos parents et nos amis. Le pêcheur garde et vend le reste à son profit.

CHAPITRE V

CONCLUSION

Depuis que ma santé m'a obligé à résigner les fonctions que j'occupais à Paris, et à prendre ma retraite, je passe presque la moitié de l'année à la campagne; mais je continue à ne venir dans la vieille maison que pendant une quinzaine de jours en juin et pendant le mois de septembre. Je suis maintenant l'aîné des petits-enfants de ma grand'-mère, et par conséquent le chef de la famille, j'ai atteint ma soixante-dixième année et, dans cette maison où je me vois encore enfant venant passer les vacances chez mon grand-père, je joue maintenant le rôle de l'aïeul qui reçoit ses descendants. Mes trois enfants mariés m'ont donné chacun trois petits-enfants, qui paraissent très heureux de venir respirer le bon air et s'ébattre dans mes résidences d'été.

Autour de moi, à Bray, mes contemporains disparaissent. J'ai perdu il y a quelques années mon cousin Saint-Ange, dont je me rappelle la bonté jointe à la gaieté, à l'entrain, à l'esprit naturel qui me charmaient dans sa jeunesse. J'ai reporté sur ses enfants, que je retrouve l'été à Bray, l'affection que je portais à leur père. Mon cousin Antoine a été en 1880 recevoir dans un monde meilleur la récompense de sa vie si méritante et toute dévouée au bien. Sa fille Laurence a continué le rôle de son père dans la garde de ma maison et l'administration de mes biens. Elle est heureuse, ainsi que son mari, de notre séjour à Bray, qui apporte quelque distraction dans leur existence un peu monotone.

Je dois aussi donner un souvenir à l'excellente Marianne, qui a succombé en 1879. Entrée au service de ma grand'mère en 1819, elle a été attachée à la maison pendant soixante ans. Elle y a connu cinq générations de notre famille. Elle a élevé tous les enfants de mon oncle Claude; elle a vu tous les miens et les enfants de mes enfants.

Pendant notre séjour à Bray nous ne voyons plus guère dans l'intimité que notre famille, assez nombreuse pour se suffire à elle-même. D'ailleurs les idées nouvelles ont amené là comme partout des dissentiments auxquels nous voulons

demeurer étrangers. Dans cette ville impérialiste autrefois on nomme aujourd'hui un conseil municipal composé en majorité de radicaux. Le sentiment religieux ne s'est pas affaibli; mais l'opposition qu'il peut exciter, jadis timide ou cachée, se manifeste aujourd'hui au grand jour. Cependant l'éducation des filles est encore confiée à des sœurs dans un établissement municipal qui reçoit des internes et des externes. Les sœurs ont bien été menacées d'expulsion; mais ces menaces n'ont pas encore été réalisées. La procession de la Fête-Dieu sort toujours au dehors. Cette année (1883) elle a encore été accueillie partout avec respect; elle a parcouru comme précédemment la grande rue. Les maisons étaient toutes, sauf deux, tendues de draps blancs, dont quelques-uns étaient ornés de fleurs. Elle a fait ses stations ordinaires devant les reposoirs dressés aux places accoutumées. Seulement la présence des gendarmes lui a fait défaut, les pompiers n'ont pas été autorisés à l'accompagner, et la fanfare de la ville a regretté de ne pouvoir y assister, par suite du refus de concours de deux de ses membres qui ont craint de se compromettre.

Sous d'autres points de vue, la ville est entrée dans la voie du progrès.

Elle possède un bureau télégraphique.

Elle est éclairée au gaz, au moins du 1er octobre

au 1er avril. Pendant le printemps et l'été, on trouve que les jours sont assez longs pour se dispenser de tout éclairage.

Enfin on a établi une sucrerie dans un faubourg sur le bord de la Seine. Il est vrai que les premiers fondateurs de cette usine l'ont installée à si grands frais que les bénéfices n'ont pu couvrir les intérêts du capital engagé et qu'elle a abouti à une faillite ; mais une société nouvelle, qui offre de grandes garanties de solvabilité, l'a rachetée l'année dernière (1882) à un prix modéré et il y a tout lieu d'espérer que le succès couronnera leurs efforts.

Je suis toujours heureux quand je reviens sous mon modeste toit, dans cette ville berceau de ma famille. Comme je n'ai passé là que le temps des vacances, ce séjour ne me rappelle que des jours de calme et de repos, loin des agitations et des préoccupations de la vie parisienne. Souvent aussi, en me promenant dans mon jardin, j'aime à évoquer les images de tous ceux que j'ai vus et aimés dans la vieille maison ; et si ces souvenirs répandent sur mon esprit quelque teinte de mélancolie, soudain la porte du jardin s'ouvre pour laisser entrer la bande joyeuse de mes petits-enfants qui reviennent de la promenade. Ce sont des cris, des rires, un tapage qui chassent les idées tristes et me ramènent bien vite au temps présent.

En me trouvant ainsi, entouré de ma descendance, je m'applique quelques vers d'un magistrat du XVIIe siècle :

« O ma maison des champs dont l'aspect me délasse,
. . . . . .
Tu reçois mes enfants dans la saison d'automne;
Je te dois le bonheur que leur séjour me donne.
. . . . . .
Abrite-nous longtemps dans la même demeure,
Et, quand le ciel aura marqué ma dernière heure,
Abrite-les encore et parle-leur de moi. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION..... V
CHAPITRE I. — Mon grand-père et ma grand'mère... 1
CHAPITRE II. — La ville et la maison..... 6
CHAPITRE III. — L'installation. — La Révolution. — L'émeute..... 12
CHAPITRE IV. — L'éducation. — Le voyage. — Paris. 18
CHAPITRE V. — La pension Lepitre..... 25
CHAPITRE VI. — La conscription..... 29
CHAPITRE VII. — Les mariages..... 33
CHAPITRE VIII. — L'invasion..... 38
CHAPITRE IX. — Le retour du soldat..... 47
CHAPITRE X. — Mon entrée dans la vieille maison. — Mort de mon grand-père..... 51
CHAPITRE XI. — Mon oncle Claude succède à son père et se marie..... 56
CHAPITRE XII. — La ville de Bray sous la Restauration. — Les croix de mission. — Le baptême d'une cloche. 61
CHAPITRE XIII. — La maison après la mort de mon grand-père. — Nos voyages annuels aux vacances. 67
CHAPITRE XIV. — Emploi du temps..... 73
CHAPITRE XV. — Les réunions de famille. — Les jeux innocents. — Mariages. — La course au coq..... 79
CHAPITRE XVI. — La foire de Bray..... 87
CHAPITRE XVII. — Mort de ma grand'mère..... 95

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I. — Installation de mon oncle Claude dans la vieille maison. — La révolution de 1830 à Bray. — Ses conséquences sur la danse du dimanche. — La garde nationale à Bray..... 101

Chapitre II. — Mort de mon oncle Claude. — M. Dauvet..... 107
Chapitre III. — Poésie..... 114
Chapitre IV. — La littérature à Bray. — Un journal. — Un cercle..... 120
Chapitre V. — Une noce..... 126
Chapitre VI. — Un nouveau maire. — Travaux publics. — Les bals de Bray..... 130
Chapitre VII. — Les malheurs de M. Dauvet. — Vente de l'étude. — Mes cousins..... 135
Chapitre VIII. — Un étrange oubli..... 142
Chapitre IX. — Mort de ma tante Virginie. — La révolution de 1848 et le coup d'État du 2 décembre. 145

TROISIÈME PARTIE

Chapitre I.— Mon père prend possession de la maison. 153
Chapitre II. — Le progrès à Bray. — Mort de ma mère..... 157
Chapitre III. — Les environs de Bray..... 162
Chapitre IV. — Le président de G***..... 169
Chapitre V. — Comment un mari chercha à se débarrasser de sa femme et de ses enfants. — Mort de ma tante Manette. — Un enterrement à Bray. 176
Chapitre VI. — La visite de Monseigneur. — Mort de mon père..... 181

QUATRIÈME PARTIE

Chapitre I. — Je deviens propriétaire de la vieille maison..... 189
Chapitre II. — L'invasion allemande de 1870-1871.. 194
Chapitre III. — Mes voyages pendant la Commune. 200
Chapitre IV. — Une nouvelle acquisition. — La chasse. — La pêche..... 204
Chapitre V. — Conclusion..... 209
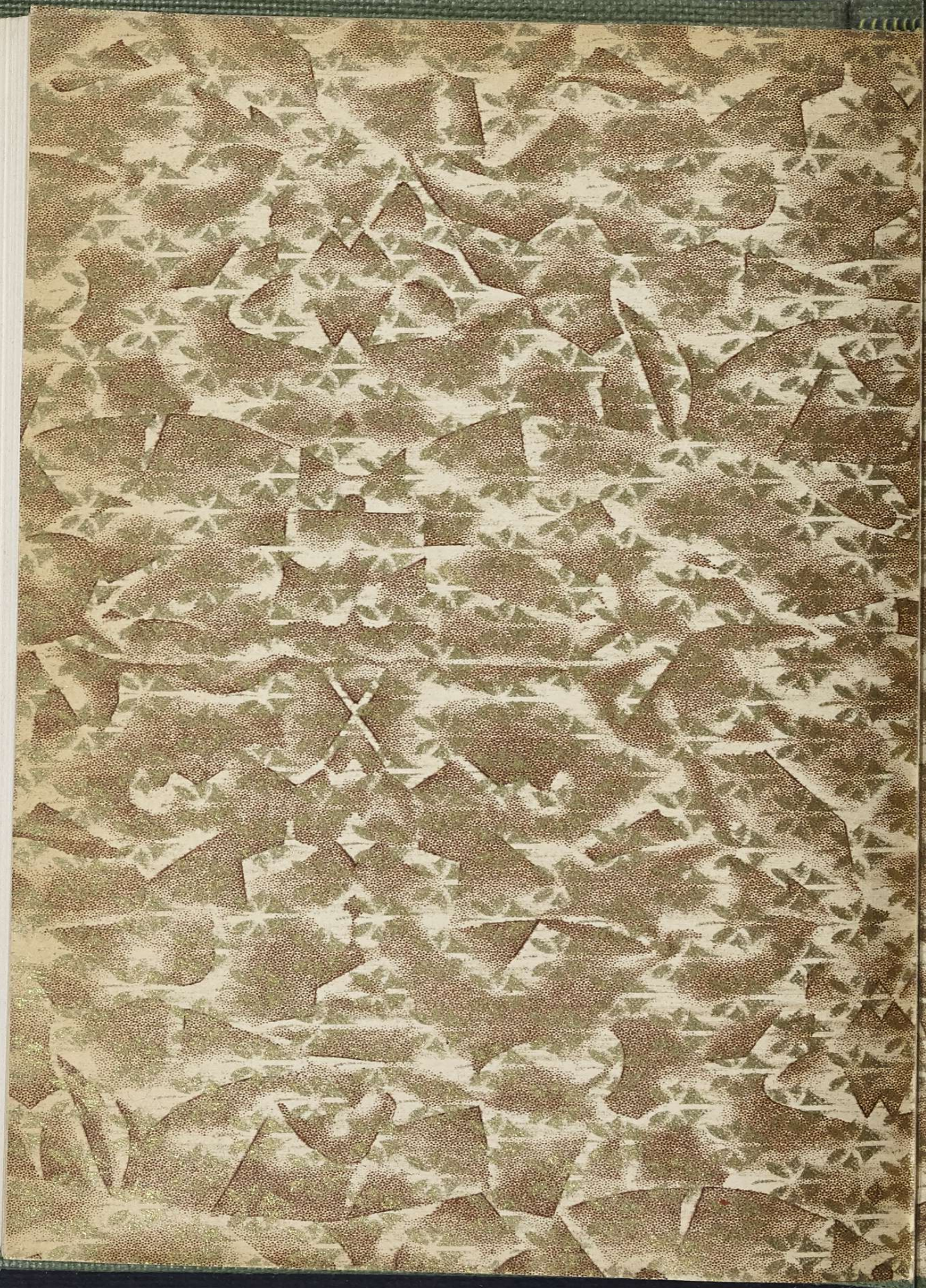
Coulommiers. — Typ. Paul BRODARD et Cie.